

LA FÉMINISATION DES NOMS DE MÉTIERS, TITRES, GRADES ET FONCTIONS

Analyse d'un corpus de presse française et québécoise

Christine Funtek



Masteroppgave i fransk språk
Institutt for litteratur, områdestudier og europeisk språk /
Lektorprogrammet / HF

Veileder : Marianne Hobæk Haff

UNIVERSITETET I OSLO

2014

LA FÉMINISATION DES NOMS DE MÉTIERS, TITRES, GRADES ET FONCTIONS

Analyse d'un corpus de presse française et québécoise

Masteroppgave i fransk språk
Institutt for litteratur, områdestudier og europeisk språk /
Lektorprogrammet / HF

Veileder : Marianne Hobæk Haff

UNIVERSITETET I OSLO

2014

© Christine Funtek

2014

La féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions.
Analyse d'un corpus de presse française et québécoise.

Christine Funtek

<http://www.duo.uio.no/>

Trykk: Attende, Stavanger

Résumé

L'objectif de ce mémoire a été d'étudier la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions en France et au Québec, et de savoir si la féminisation est effectivement utilisée d'une manière courante dans la presse d'aujourd'hui. Depuis les années 1970, on a vu une augmentation de femmes dans le monde de travail et la féminisation a commencé officiellement au Québec déjà en 1976, puis en France au début des années 1980. Le souhait d'implanter la féminisation dans la langue courante a commencé par les documents officiels. Les gouvernements respectifs ont publiés des recommandations à suivre quant à la néologie et le néologisme de ces noms. J'ai focalisé sur les similarités et les différences éventuelles entre les conseils de l'Académie française et le Journal Officiel en France, et l'Office du Québec, et de plus je les ai comparés à la situation en Norvège.

Mon hypothèse, et le point de départ de ce mémoire, a été qu'il y a un certain lien entre la parité des sexes dans la société d'une part et la quantité et la fréquence des noms féminisés de l'autre. Depuis les informations trouvées tout au long de mon travail avec mon mémoire, il paraît que la parité des sexes est moins importante en France et au Québec qu'en Norvège. Une raison pourquoi la situation varie entre ces endroits peut être qu'on ne sent pas le même besoin de faire la distinction entre homme et femme dans le langage d'un pays où la parité est fortement présente, comme il est dans la société norvégienne. Par contre, quand la parité dans la société est d'une importance moins considérable, comme en France et au Québec, on sent le besoin de renforcer l'égalité des sexes entre autres à travers le langage, et ceci à l'aide de formes « féminisées », c'est-à-dire la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions.

Pour trouver des réponses j'ai rassemblé un corpus composé d'un journal pour les jeunes et des magazines variés, publiés en 2013 et 2014. Le corpus consiste de 9 numéros du *Journal des Enfants*, et un numéro des quatre autres magazines, environ

470 pages des numéros imprimés, et de plus 61 articles pris de leurs sites Internet. Le total de 1705 données des publications françaises et québécoises ont été examinées séparément, ensemble et en parallèle, par un souhait d'avoir une perspective de l'ensemble du phénomène de la féminisation, aussi bien que sur la situation unique en France comme au Québec. A la fin, j'ai comparé mes résultats à ceux d'un corpus composé des journaux et des textes administratifs publiés entre 2011 et 2012 (Jalkanen 2012), pour arriver à une conclusion bien fondée. Le tout est vu d'une perspective culturelle et sociale par rapport à la parité des sexes, et d'une perspective linguistique.

Remerciements

J'aimerais remercier ceux qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire de master. Premièrement, un grand merci à Marianne Hobæk Haff, ma directrice de mémoire et ma source d'inspiration, pour ses conseils constructifs, sa patience, son assistance et encouragement tout au long de mon travail du mémoire. Je tiens également à remercier le directeur et la direction de mon travail pour m'accorder quelques semaines de congé, ce qui m'a donné la possibilité de réaliser ce mémoire à temps. Et dernièrement, merci aussi à ma mère, mes amis et mes collègues pour leur soutien et leurs bons conseils chemin faisant.

Mai, 2014

Table des matières

1.0 Introduction	3
2.0 Première partie	5
2.1 Examiner le processus historique	5
2.1.1 Des provocations sociales	6
2.1.2 La parité des sexes	7
2.1.3 La féminisation et l'égalité entre hommes et femmes.....	12
2.2 La question de la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions vue par les grammairiens, les linguistes et les lexicologues.....	15
2.2.1 Un bref aperçu de la situation linguistique en Norvège	16
2.2.2 Le statut juridique de la langue en France.....	18
2.2.3 Objections et difficultés dans le monde de féminisation.....	22
2.2.4 La situation au Québec	27
2.2.5 Une récapitulation des situations en Norvège, en France et au Québec	30
2.3 La néologie et le néologisme.....	31
2.3.1 La néologie	31
2.3.2 La néologisme	34
3.0 Deuxième partie	41
3.1 Analyse du corpus.....	41
3.2 La composition du corpus	41
3.2.1 Présentation de la presse française.....	42
3.2.2 Présentation de la presse québécoise.....	43
3.2.3 Méthodes de documentation.....	43
3.2.4 Commentaires généraux sur l'ensemble du corpus	44
3.2.5 Classification des données	50
3.3 Analyse des données.....	50
3.3.1 Les résultats de la presse française	50
3.3.2 Les résultats de la presse québécoise.....	59
3.3.3 Comparaison des données françaises et québécoises.....	66
3.3.4 Une récapitulation des résultats tirés du mon corpus de presse.....	68
3.3.5 Un aperçu des données secondaires	70
3.3.6 Une récapitulation des résultats tirés des données secondaires	73
3.3.7 Comparaison des données primaires aux données secondaires	73
4.0 Conclusion	75
Bibliographie	79
Annexe	83

1.0 Introduction

La féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions est un sujet intéressant dans la société d'aujourd'hui que je me propose d'examiner dans cette étude. Quelle est la cause de cette féminisation ? L'objectif de ce mémoire est d'examiner si la féminisation est couramment utilisée dans la presse d'aujourd'hui. Est-ce devenu la norme ou existe-t-il une résistance contre cette utilisation ?

Pourquoi est-ce que j'ai choisi de focaliser sur ce domaine du néologisme? Je trouve que la féminisation est intéressante non seulement d'un point de vue linguistique, mais aussi d'un point de vue culturel, historique et social. Le féminisme en général s'est consacré à promouvoir les droits des femmes, à les libérer des hommes et ainsi à effacer les différences entre les deux sexes. Dans le domaine du langage, l'habitude en Norvège par exemple, est d'enlever les mots du genre féminin qui désignent par exemple certains métiers (d'origine féminins : *infirmière* – *sykepleierske*, *femme de ménage* – *vaskekone*, etc.) et de les remplacer par des substantifs épiciènes pour ainsi montrer qu'il n'est pas important si la personne concernée est une femme ou un homme. Mais on peut en même temps se poser la question de savoir si les substantifs épiciènes remplissent leur rôle. L'effet désiré peut être au contraire que nous supposons automatiquement que le sujet en question est un homme, et qu'ainsi il est nécessaire de préciser que nous parlons d'une femme.

La France et le Québec (parmi d'autres pays francophones) par contre, ont choisi l'inverse et ont utilisé de cette façon une féminisation de ces mots épiciènes. Cela peut aussi être une façon d'insister sur l'égalité entre les deux sexes. Avec cette féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions est souligné le fait que les femmes comme les hommes peuvent avoir tel ou tel métier, titre, grade ou fonction. La question est de savoir comment la conception de la société, des deux sexes, de leur rôle, se reflète à travers la langue.

Au cours de mon étude je vais présenter un aperçu historique et un aperçu des règles de féminisation des noms des métiers, titres, grades et fonctions, et examiner des difficultés éventuelles concernant la réalisation de cette féminisation. Les recommandations officielles en France, au Québec et en Norvège seront présentées dans la première partie, et je vais focaliser sur des similarités et des différences éventuelles concernant ces recommandations d'un point de vue linguistique, culturel et social. J'expliquerai la terminologie de néologie et de néologisme, et leur pertinence pour l'analyse. Enfin je vais examiner la situation en France et au Québec de plus près, pour les comparer et voir s'il y a une différence importante entre les deux.

Ayant presque terminé la première partie de mon mémoire, j'ai découvert un mémoire : *La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades et titres en France et au Québec* (2012), écrit par Emma Jalkanen de l'université de Jyväskylä en Finlande. J'ai donc choisi d'utiliser un autre corpus que Jalkanen. Les exemples de mon corpus ont été relevés dans des sources écrites. Plus précisément, j'ai choisi d'examiner *Le Journal des Enfants* pour voir si la presse des jeunes est aussi bien mise à jour concernant la féminisation que sont les journaux¹ dans le corpus de Jalkanen. De plus, je vais me baser sur quelques magazines divers : *L'actualité* et *Châtelaine* de Québec, et *Marie Claire* et *Le Point* de France, sortis en automne 2013 et hiver 2014 pour avoir une large conception de la diffusion générale d'aujourd'hui de la féminisation des mots en question. *L'actualité* et *Le Point* sont des magazines d'affaires publiques, consacrés à l'actualité politique, traitent des sujets économiques, culturels et sociaux. Les magazines *Châtelaine* et *Marie Claire* sont des exemples de magazines féminins, qui présentent les sujets de tous les jours de la société, de mode, de cinéma, de culture, etc. Je reviens avec plus d'information sur mon corpus dans la deuxième partie de mon mémoire. Pour terminer, je vais aussi pouvoir comparer mes résultats aux ceux de Jalkanen, pour enfin arriver à une conclusion.

¹ *Le Monde*, *Le Figaro*, *Le Parisien* et *Ouest-France* de la France, et *Le Devoir*, *Le Journal de Montréal* et *La Presse* de Québec.

2.0 Première partie

2.1 Examiner le processus historique

N'importe quelle langue est dynamique et se trouve dans une évolution continue. Elle s'adapte à la société et aux changements à travers le temps. Rolv Mikkel Blakar est professeur d'université, psychologue de langue et théoricien de communication et il a toujours été intéressé par les questions à se poser concernant la relation entre langue et société. Depuis des années il a participé à des projets qui étudient le développement de la langue dans le discours officiel. Selon Blakar (2006), la langue dans la société n'est pas une ressource neutre de collaboration entre ses membres, elle n'est pas non plus un moyen neutre de communication ou de transmission de l'information. La langue joue un rôle important à la société quand à la fois elle reflète et conserve la réalité à travers le temps, ainsi qu'elle fait durer et entretient les rôles masculin et féminin d'une génération à une autre. « Fordi endringar i det gjensidige samspelet mellom språk og samfunn normalt er ein langsam prosess som går nesten umerkeleg over generasjonar... » (Blakar 2006 : 28) La langue peut être considérée comme la vertu ou l'instrument du pouvoir social, comme il est mentionné aussi dans *Le grammaire méthodique du français* (Riegel et al. 2011 : 18-19) :

Les langues contribuent à assurer l'identité et l'unité à l'intérieur des communautés humaines, mais aussi – car ce qui réunit peut aussi exclure – la différence et la ségrégation. Sensibles aux divers facteurs de différenciation qui traversent et travaillent le tissu social, elles reflètent les clivages internes qui tiennent à la localisation géographique et à l'appartenance à une classe sociale, à un milieu culturel, à un groupe professionnel ou à une classe d'âge.

Pour comprendre comment la langue intervient dans les rapports humains dans la société, il faut la considérer comme un phénomène social. C'est-à-dire, il faut avoir un point de vue psychologique et scientifique pour saisir l'ensemble de la langue.

Comment la réalité sociale est-elle établie, maintenue et transmise à travers le langage, par exemple concernant la perception des femmes et leur position dans la société ? Quand Blakar a fait ses premières analyses de la situation hommes et femmes dans la langue norvégienne en 1970, il a conclu que le mot « femme » signifie le plus souvent qu'on ne parle pas d'un homme. C'est le mot « homme » qui est d'une importance élevée.

Provoserande og brutalt kan vi seie at i vanleg språkbruk impliserer « kvinne » og «kvinneleg» ofte ikkje anna enn «ikkje-mann», det er «mann» som betyr noko. Dette gjev seg til kjenne i uttrykk som «kvinneleg formann», «kvinneleg overlege», osv. Føresetnadene og premissane for vår språkbruk synest å vere at dersom ikkje noko spesielt vert sagt om kjønn, så dreier det seg om ein mann. (Det berre støttar det generelle resonnementet at det også finst område – oftast med låg status – der dei implisitte premissane er at det dreiar seg om ei kvinne. Derfor uttrykk som «mannleg sjukepleiar», «mannleg barnehagelærer», osv.). (Blakar 2006 : 29)

Ceci soutient le fait que l'habitude autrefois, en Norvège comme en France et au Québec, était de mettre le mot « femme » devant le titre pour souligner que ce n'est pas un homme dont on parle, mais une femme : *femme ministre / kvinnelig statsråd*.

2.1.1 Des provocations sociales

Le scepticisme général des Français, et la plupart de gens de n'importe quelle nationalité, envers tout mot nouveau dans leur langue est toujours présent et fait que la créativité lexicale, qui est un signe de vitalité de la langue, n'est pas toujours prise au sérieux, et des fois fait rire ou inquiète, parce que ces mots nouveaux sont souvent d'une forme curieuse et inhabituelle. Les mots surgissent soit à cause de l'apparition des choses nouvelles, soit parce que les mots ont un nouveau sens (le mot *virus* des maladies, qui maintenant a aussi un sens pour les maux d'ordinateur), soit à cause d'une situation sociale comme celle de la féminisation des noms des métiers, titres, grades et fonctions qui est arrivée à cause d'un souhait d'égalité des sexes, tout d'abord par les groupes féministes, mais aussi exprimé par l'État, soit à cause du développement technique qui demande des mots nouveaux. Il existe depuis « toujours » une hiérarchie des fonctions sociales remplie par les hommes et les femmes, où par exemple le sens originel d'un couturier (*moteskaper*) est celui qui crée

les vêtements alors que la couturière (*syerske*) est celle qui les fait coudre. De même, autrefois les titres étaient souvent réservés aux femmes mariées à un boulanger, un ministre etc., même s'il se trouvait que, les titres désignaient au fait le titre professionnel de la femme. Le fait qu'il y ait une hésitation envers la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions n'est donc pas seulement basé sur des raisons grammaticales ou linguistiques, mais plutôt du fait que le genre féminin des noms ait souvent eu un sens péjoratif envers le statut professionnel. Ce point de vue est aussi présenté dans l'article « Du bon usage du masculin » par Dister et Moreau (2013) :

Même les titres de prestige se déclinaient différemment pour les hommes et pour les femmes : il y a eu, dénommées au féminin, des abbesses, des prieures, des gouvernantes des Pays-Bas, des régentes, des surintendantes, etc. Tout comme des ambassadrices et des générales. Là-dessus, certains objecteront : « Oui, mais c'était des épouses d'ambassadeurs ou de généraux ». Parfois. Mais pas nécessairement : ainsi, générale était aussi le titre donné à des supérieures de congrégations religieuses [...].

Il existe deux faces d'extrémité sur la question de la féminisation : D'un côté il y a l'Académie française qui est contre, qui suit une politique linguistique plutôt conservatrice et qui est de l'opinion que le genre non marqué est préférable à la féminisation pour désigner bien un homme comme une femme. L'Académie française est une institution fondée en 1635, qui est chargée de définir, normaliser et perfectionner la langue française par l'élaboration de son dictionnaire qui fixe l'usage du français. De l'autre côté on trouve le gouvernement français qui est pour la féminisation et la création des noms à la forme féminine, et qui a décidé d'introduire un néologisme officiel pour le langage à appliquer dans les documents administratifs, pour ainsi augmenter la parité des sexes. En utilisant le Journal Officiel le gouvernement a publié des recommandations indiquant comment il faut construire les noms au féminin. Je reviens à ces recommandations dans le passage « Le statut juridique de la langue en France » (2.2.2).

2.1.2 La parité des sexes

Si on parle du rôle féminin ou masculin dans la langue en même temps que de la situation de l'égalité des sexes, on voit que le langage utilisé peut à la fois œuvrer pour

l'égalité des sexes et la contrer. Il existe dans notre société une hiérarchie de préséance. On peut ici mentionner la différence en valeur dans les titres (d'autrefois) de *femme de ménage* et de *ministre*. « Samfunnet vårt er statusinndelt, og stort sett er det slik at ein finn menn på toppen og kvinner lenger nede i statushierarkiet, to tilfeldige døme er stortingsmann (høgt oppe) og vaskekone (langt nede) » (Blakar 2006 : 96-97). La langue est un moyen d'action et elle a le pouvoir de changer le point de vue général sur la différenciation entre hommes et femmes, soit en utilisant des noms de titres, grades et fonctions, qui font la distinction entre féminin et masculin, telle la situation en France et au Québec (le genre désigné par le déterminant *le* ou *la ministre*, ou par la forme même du nom : *président / présidente, conseiller / conseillère*), soit en utilisant des noms de titres épiciènes comme est pratiqué en Norvège. En Norvège on a choisi d'employer « ...nykonstruksjoner som ikkje inneheld « -mann » eller « -kone » og som derfor (tilsynelatende) er nøytrale med omsyn til kjønn. » (*Ibid.* : 97). C'est-à-dire des constructions nouvelles qui sont neutres, et où les suffixes indiquant homme ou femme en norvégien (*-mann* ou *-kone*) sont enlevés et remplacés par des noms épiciènes. Les mots *stortingsrepresentant* og *rengjøringshjelp* en sont des exemples. Ces mots servent d'un côté à préparer le terrain pour que les femmes et les hommes puissent faire le même travail, et le même métier et porter le même titre sans que le sexe soit d'importance pertinente. De l'autre côté, un défi de ces titres épiciènes de la hiérarchie en Norvège est qu'ils ont une tendance à voiler ou dissimuler le sexe. On ne sait pas explicitement si on parle d'une femme ou d'un homme quand on utilise des noms épiciènes en norvégien, et ceci peut être une circonstance défavorable pour l'émancipation de la femme. Comment savoir combien de femmes sont des représentantes réelles d'un métier, ou combien de femmes occupent un tel ou tel titre, si les titres sont neutres ? Comment savoir si c'est un homme ou une femme qui occupent la position dont on parle ? En norvégien on ne peut pas le savoir sans le préciser dans le contexte, quand les titres à la forme neutre ou épiciène sont d'usage. Lorsque le sexe de l'individu en possession d'un titre professionnel n'est pas explicitement manifesté par le nom en soi, ceci peut mener à une dévalorisation du statut de la femme. C'est facile à supposer qu'aucune femme n'occupe le titre en question.

Tar vi for oss og ser nærmare på dei to orda « mann » og « kvinne », korleis dei er plasserte og vert forståtte innafor sjølv språksystemet, så vil vi lettare forstå språkets aktive rolle andsynes likestillingsproblematikken. Hadde vi hatt full likestilling, og språket hadde avspegla den, skulle dei to orda vore like med omsyn til alle andre aspekt (status osv.) enn kjønn, der dei representerer kontrastar. Men det er lett å vise at dei er ulike med omsyn til ei rekke andre aspekt. « Mann » impliserer til dømes langt høgare status enn « kvinne ». Ei rekke « høgstatusroller » vert kalla « -mann » sjølv om dei ikkje prinsipielt er bundne til hankjønn. « *Formann* », « *fylkesmann* » og *statstenestemann* illustrerer dette. Tar vi eit område som idretten, finn vi « *målmann* » og « *ankermann* » også i kvinneidretten. (Blakar 2006 : 97-98).

Comme c'est le cas que plusieurs titres en norvégien, ayant une valeur considérable, sont construits avec le suffixe *-mann* (homme), c'est facile d'associer le titre d'une façon erronée uniquement aux hommes. Ainsi on pourrait dire qu'il y a une sorte de discrimination de sexes implicite dans la langue norvégienne, aussi en parlant de certaines nationalités : *franskmann*, *nordmann*...

La féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions implique qu'il existe de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette idée nous met à distance du fait qu'il demeure une différence de sexe concernant un titre ou un grade obtenu. « Il est vrai qu'en France les femmes de pouvoir ont souvent été suspectées d'avoir accédé à leur fonction grâce à un puissant « protecteur », au sens le plus ambigu du terme. [...] « la promotion canapé ». » (Bombardier, Laborde 2011 : 17). Le fait implicite dans cet énoncé est que les femmes ne sont pas choisies par leurs qualifications mais de leur « choix » de se soumettre au désir d'un homme au pouvoir.

En France on trouve toujours présente, à mon avis, la perception de la différence de sexe de tous les jours, que les femmes doivent rester des femmes et les hommes des hommes. On dit souvent que les femmes françaises soulignent leur féminité par exemple par leur façon de s'habiller en jouant ainsi sur leur féminité, contrairement aux femmes scandinaves. Mais ce caractère de féminité pourrait éventuellement aussi être mal compris par les hommes ? Ils le considèrent éventuellement comme une invitation. Elles montrent leurs traits féminins avec de la fierté, et elles sont en général fières d'être femmes en même temps qu'elles désirent avoir les mêmes conditions que les hommes à propos des professions et des titres. Et, quand on parle du féminisme ne

s'agit-il pas exactement du fait que tout être humain doit au fond être respecté pour ce qu'il est, homme ou femme, sans des principes stricts à suivre ?

Dans le sillage de « l'affaire Dominique Stauss-Kahn » en 2011², Denise Bombardier, journaliste et écrivaine québécoise, et Françoise Laborde, écrivaine française et ancienne journaliste ont écrit le livre *Ne vous taisez plus !* (2011). Ce livre traite le sujet du « machisme à la française », c'est-à-dire que l'homme domine socialement la femme en même temps qu'il a droit à certains avantages de maître. Elles parlent de façon générale du manque d'égalité entre hommes et femmes et affirment qu'il y a une différence entre le Canada (le Québec) et la France. Dans les médias, « L'affaire DSK » était considérée par plusieurs personnes éminentes comme un malentendu peu important et pas comme une affaire de violence sexuelle. Cette situation ne fait que renforcer le point de vue que le machisme est omniprésent dans la société française. Il paraît que les femmes françaises, ou au moins un grand nombre de femmes françaises, se laissent exploiter ou même abuser par l'homme, plus que les femmes québécoises.

Les Françaises sont les premières victimes de comportements déplacés, sous couvert de séduction. [...] les femmes sont encore trop souvent considérées comme des proies par nombre d'hommes, toutes classes sociales confondues, qui ont souvent, par ailleurs, l'outrecuidance de prétendre défendre l'égalité des sexes et la parité. (Bombardier, Laborde 2011 : 11-12).

Ce point de vue sur les femmes n'est heureusement plus le cas pour la plupart des femmes norvégiennes. En Norvège, les femmes ont eu le droit de vote déjà en 1913. Au Québec et en France il fallait attendre respectivement les années de 1940 et 1945. En Norvège, comme en France et au Québec, dans les années 1960 et 1970, il se formait des mouvements concernant la libération des femmes où elles luttaient pour obtenir une égalité réelle pour les femmes, comme les droits d'avoir une carrière professionnelle. Les mouvements se sont battus pour les droits formels et sociaux des femmes dans la société, mais aussi pour changer les rôles bien établis entre femmes et hommes. Une autre cause importante était le droit de décider elles-mêmes de leur

² Dominique Strauss-Kahn, l'ancien directeur général du Fonds Monétaire International (FMI), a été accusé d'avoir violé la femme de chambre, Nafissatou Diallo, au Sofitel de New York le 14 mai 2011.

corps, quant au sexe et si et quand elles voulaient avoir des enfants. En Norvège, la plupart des femmes sont aujourd'hui bien respectées dans la vie professionnelle et j'ai l'impression que c'est pareil au Québec, par contre il me paraît qu'il reste encore des pas à faire en France. De plus, la Norvège est dirigée par une femme, Erna Solberg, depuis les élections en 2013. Elle est la deuxième femme à détenir la position de Première ministre après Gro Harlem Brundtland qui a siégé pendant trois périodes, la première fois en 1981, puis de 1986 à 1989 et enfin de 1990 à 1996. Au Québec, Pauline Marois est la première femme à occuper le poste de Première ministre du Québec, de 2012 au 7 avril 2014. En France on n'a pas encore eu une présidente au pouvoir, mais depuis le mois d'avril 2014 Anne Hidalgo est la première femme à occuper le titre maire de la ville de Paris. On voit donc qu'il existe une différence d'opinion sur la conception d'égalité et la parité des sexes entre la France d'un côté, et le Québec et la Norvège de l'autre. Bombardier et Laborde (2011 : 45) signalent un fait intéressant :

La France est d'ailleurs le seul et le dernier pays au monde qui continue de parler de « Droits de l'Homme » et non pas de « Droits Humains », comme tous les pays qui ont ratifié la Déclaration universelle des Nations unies de 1948. [...] Les Québécois francophones ont traduit « Human Rights » par « Droits de la personne ».

La parité de droit dans la société est peut-être la cause de la féminisation linguistique, et on voit donc une possibilité d'introduire ainsi dans le langage l'égalité entre les femmes et les hommes. Les Français sont depuis toujours passionnés par les débats linguistiques, cela fait partie de leur héritage culturel et littéraire, et l'opinion publique sur le sujet de la féminisation linguistique est très importante pour le résultat. Si la majorité de l'opinion publique est pour ce développement linguistique, ce sera plus facile d'introduire ces mots dans le langage de tous les jours que si la majorité est contre. Selon Daniel Elmiger (de l'Université de Genève), qui traite le sujet d'évolution du titre civil *Mademoiselle* dans son article « La longue vie de Mademoiselle » (2013), le développement de la langue et l'impermanence dans les niveaux social et politique d'un côté sont indépendants de l'un à l'autre. Simultanément, il dit que le changement linguistique est soumis à des influences sociales et administratives, et de sorte que les modifications de langue ne se font pas entièrement sans cause apparente. À mon avis, les influences sociales peuvent entre autres être le langage appliqué par les médias,

c'est-à-dire le journal télévisé, les programmes à la radio, les quotidiens, les magazines, etc., et les influences administratives par le néologisme officiel, qui à la fin nous mènent à appliquer ce langage nous-mêmes. Mais en même temps, le néologisme officiel et le langage utilisé dans les médias, sont à proprement parler influencés par la langue quotidienne du peuple qui change d'une manière perpétuelle, petit à petit. Il y a une sorte de réciprocité entre la langue et l'usage.

La façon d'adresser quelqu'un est liée au nom de l'individu, et simultanément à son état civil indiqué dans toute correspondance officielle, le tout dirigée par les coutumes sociales d'un pays. Je trouve qu'on peut bien tracer un parallèle entre ses réflexions sur l'évolution du titre *mademoiselle* et l'utilisation de la féminisation des titres et de noms de profession qui est discutée dans mon étude. On connaît tous l'évolution dans le langage sur la manière d'adresser quelqu'un : autrefois, il y avait une politique plus stricte sur comment et à qui s'adresser par titre professionnel ou civil (vous, monsieur, madame, mademoiselle) en combinaison ou seul, et c'était pareil en Norvège.

Maintenant la tendance est moins solennelle, surtout en Norvège où le vous et les titres civils n'existent plus réellement. La plupart des gens se tutoie et s'adresse par prénom, même sans se connaître et aussi dans des situations professionnelles. Même en France c'est moins strict qu'avant, l'usage étendu de vouvoiement a baissé dans certains milieux, et surtout parmi les jeunes. De plus, *mademoiselle* comme titre civil, qui par certains est considéré condescendant et une sorte de discrimination envers un certain groupe de femmes, a cessé d'être employé. La manière de combiner *madame* avec un titre, n'est pas non plus toujours appréciée (voir 2.2, et les commentaires de l'analyse dans 3.3).

2.1.3 La féminisation et l'égalité entre hommes et femmes

Même s'il y a dès maintenant une disponibilité des formes féminines dans le vocabulaire, l'usage de ces formes n'est pas encore très répandu, et n'a pas mené à une évolution sociale. Il n'est donc pas évident que l'égalité entre les sexes doive être introduite à travers la langue, que ce soit une affaire linguistique dont on parle, mais que c'est plutôt une question politique à résoudre. Il ne va pas non plus de soi que la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre mène à l'égalité (correcte)

entre les deux sexes, elle pourrait même au contraire impliquer chez les femmes une réserve envers cette féminisation. Il existe en France, comme en Norvège, des quotas en faveur des femmes (ou des fois aussi des hommes) concernant un poste d'emploi, et au lieu d'être choisi à ces positions par ses qualifications on peut avoir l'impression d'être choisi pour son sexe. Il faudra plutôt changer l'opinion générale du peuple sur la parité entre hommes et femmes. « Le meilleur moyen de lutter contre les inégalités entre hommes et femmes n'est vraisemblablement pas de dire mais de faire ; non de changer les mots mais les choses. » (Commission générale de terminologie et de néologie 1998 : 2.2).

Accéder aux positions les plus hautes dans la société doit être la parité de droit pour n'importe quelle personne. L'individu doit être considéré et mesuré convenable pour la position demandée uniquement par ses qualifications et ses talents, pas pour son sexe. Il paraît qu'en France, ce n'est pas toujours le cas : « N'est-ce pas l'expression même du sexisme le plus primaire qui sous-entend qu'une femme est incapable de progresser par ses seules compétences et ses seules qualités professionnelles ? » (Bombardier, Laborde 2011 : 18). La situation de travail au Québec n'est pas pareil, selon Bombardier et Laborde. Les Québécois n'acceptent pas cette ambiguïté qui se montre à son désavantage dans le monde de travail en France, où les femmes sont souvent défavorisées. Il existe au Québec une sorte de déssexualisation qui mettent une marque distinctive entre la vie privée et la dimension professionnelle. À mon avis, cela veut dire qu'une femme occupant une position ou un titre est appréciée et évaluée tant qu'individu professionnel et ne pas comme une femme en soi ayant cette position ou ce titre. C'est donc important de montrer la présence des femmes dans le monde de travail, qu'elles sont représentées dans toutes sortes de métiers, et ceci peut se faire en appliquant les noms des métiers, titres, grades et fonctions à la forme féminine. La femme a son rôle de professionnelle au travail, et ses rôles de femme, mère, sœur, maîtresse etc. dans sa vie privée qu'il faut traiter séparément. On a des raisons de croire qu'à cause de ces arguments il est plus simple d'estimer la compétence des gens sur leurs qualifications. C'est surtout la tâche prioritaire des féministes en France, comme dans toute l'Europe, la Norvège incluse, de focaliser sur la contribution au progrès de reconnaître les talents dans la femme comme sujet, au même niveau que tout autre, au lieu d'identifier ses capacités par son individu sexué.

Dans l'ensemble on peut se demander et prendre en considération la question suivante : l'égalité entre les sexes, est-ce un fait bien établi dans la société française, québécoise ou norvégienne, ou n'existe-t-il que sur le papier ? Si par exemple on considère la publicité de façon générale, les femmes figurent le plus souvent comme un objet sexuel, dominées par l'homme. C'est le même phénomène sur beaucoup de couvertures de magazines où la femme est sexualisée et montrée comme un objet pendant que l'homme est présenté avec du pouvoir et de la dignité. Et si on parle du droit à l'interruption volontaire de grossesse, la plupart d'opposants en sont des hommes. Parlons des violences sexuelles, on voit que la majorité de violeurs n'est jamais emprisonnés. De plus, c'est un fait bien établi que beaucoup de femmes gagnent toujours moins que l'homme.

Quelques faits intéressants à regarder de plus près peuvent être de voir s'il existe une dissemblance entre la Norvège, la France et le Québec quant au nombre de femmes présentes dans leurs parlements respectifs et comment est distribué le congé de maternité. Le nombre de femmes représentées à Stortinget (le parlement norvégien) en 2014 est 67 sur 102 hommes, ce qui constitue un pourcentage de 39,6 % (Stortinget 2014), contre 26 % de femmes élues à l'Assemblée nationale en 2012 (Assemblée Nationale 2014), et 22,1 % au Sénat, ce qui en France fait une sénatrice sur cinq sénateurs (Gouvernement français 2014). Au Québec la situation était de 32,8 % de femmes représentées en 2012, mais le pourcentage a diminué à 27 % en 2014 à l'Assemblée Nationale (La Presse Canadienne, 2014). On voit que le nombre de Norvégiennes représentées à Stortinget est plus élevé et fait presque le double de la partie des Françaises et des Québécoises aux Assemblées nationales, et plus que le double des représentantes françaises au Sénat.

L'autre exemple que j'ai choisi pour illustrer la différence entre la Norvège, la France et le Québec en ce qui concerne la parité des sexes, est le congé de maternité. Les salariées enceintes ont droit à un congé de maternité d'une durée maximale de 18 semaines continues, et de plus, l'homme a le droit à un congé de cinq semaines continues à l'occasion de la naissance de son enfant au Québec (Commission des normes du travail 2014). En France la durée du congé de maternité varie selon le

nombre d'enfants attendus et le nombre d'enfants déjà à charge : de 16 semaines pour le premier enfant jusqu'à 46 semaines si la salariée attend des triplés ou plus.

L'homme a droit à 11 jours consécutifs au plus pour la naissance d'un enfant, et 18 jours consécutifs au plus pour une naissance multiplie (L'Assurance maladie, 2014). En Norvège, la situation est la suivante : la durée du congé est jusqu'à 59 semaines, où les semaines peuvent être partagées comme on le trouve le mieux entre la femme et l'homme. Mais, il faut prendre au moins 10 semaines chacun, et à partir du juillet 2014, au moins 14 semaines chacun (NAV 2014).

Les conditions sociales se modifient au cours du temps, ainsi que les phénomènes politiques, tandis que les changements linguistiques d'une langue évoluent plus lentement. Voici ce qui est écrit sur la question de la féminisation dans l'avant-propos de la *Bescherelle POCHE Orthographe* (Kannas 2009) :

Ainsi, parce que les femmes exercent aujourd'hui des fonctions ou des métiers jusqu'il y a peu réservés aux hommes, de nombreux mots s'enrichissent ou peuvent s'enrichir (l'usage tranchera) de formes féminines : la procureure, la préfète (qui n'est plus seulement la femme du préfet !). Nous avons retenu ou proposé ces formes chaque fois que leur usage dans les journaux et les dictionnaires était attesté.

Plutôt que d'être un phénomène linguistique, la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre peut être considérée comme une manifestation sociale et politique. Le désir d'obtenir une évolution sociale des femmes et leur accès aux positions ou aux métiers d'un degré hiérarchique autrefois inaccessible est très présent dans le dessin de féminiser ces mots.

2.2 La question de la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions vue par les grammairiens, les linguistes et les lexicologues

Le fait que l'on scinde la société en deux catégories, les hommes et les femmes, se reflète à travers la langue. Toute langue procède d'un libre choix de principes et de conventions, et toute transformation d'un langage est le résultat de l'histoire, de ce qui se passe tous les jours dans une société, avec ses obstacles naturels et variés. Selon le droit de la parole, le droit de tout être humain, nous avons tous le droit de nous

exprimer selon nos désirs personnels autant que nous évitons d'insulter l'autrui. Dans la vie privée personne ne décide comment est la langue correcte, mais il existe toujours des normes selon le groupe social qu'on appartient. Par contre, lorsqu'on parle du langage professionnel ou officiel, il existe certaines règles, des coutumes et des recommandations à suivre. Ces règles officielles et la manière dont on parle, dans la vie professionnelle comme dans la vie privée, évoluent et changent d'une façon perpétuelle et inévitable, et tous les pays ont leurs conventions individuelles.

2.2.1 Un bref aperçu de la situation linguistique en Norvège

En norvégien (Bokmål et Nynorsk), on a un système de genre avec trois genres différents des noms : le masculin, le féminin et le neutre. Concernant les déterminants (les articles indéfinis), il y a deux ou trois genres : **en** (masculin : **en bil**), **ei** (féminin : **ei jente**) ou **et** (neutre : **et hus**). Les articles définis au singulier sont les suffixes **-en** (masculin, mais peut aussi être utilisé pour le féminin en Bokmål : **bilen / jenten**), **-a** (féminin : **jenta**) et **-et** (neutre : **huset**). Quelques noms du genre féminin peuvent donc être utilisés aussi bien à la forme masculine, mais pas l'inverse : le nom masculin ne peut pas prendre la forme féminine. Au pluriel est utilisé le suffixe **-er** ou rien (**damer / des femmes**, **biler / des voitures** ou **menn_ / des hommes**) pour désigner l'indéfini, et pour désigner le défini au pluriel on a le suffixe **-ene** (tous les genres : **bilene / jentene / husene**) ou **-a** dans certains cas de neutre (**husa**).

En Norvège, le conseil de Språkrådet³ est de s'exprimer en utilisant des mots épicènes le plus possible quand on parle des métiers, titres, grades et fonctions, par exemple *arbeidsleder*, *ombud*, *politibetjent* et *servitør*, quand ces mots existent dans la langue (Språkrådet 2013). L'objectif de cette recommandation est de contribuer à un langage plus équilibré entre hommes et femmes et de cette manière augmenter l'égalité des sexes dans notre société. Si on considère un énoncé (français ou norvégien) contenant un titre ou un nom de métier épicène, la perception la plus fréquente en France sera implicitement qu'il s'agit d'un homme, autrefois c'était le cas aussi en Norvège. La solution la plus courante précédemment était de préciser explicitement dans l'énoncé, en disant *en kvinnelig statsråd* ou *une femme ministre*, quand on parlait d'une femme et

³ Språkrådet est le Conseil Norvégien de la Langue est le corps consultatif de l'Etat dans les questions relatives à la langue. À consulter sur <http://www.sprakradet.no>.

non pas d'un homme. Ceci a quelques fois été considéré condescendant et la situation présente est plutôt de se servir du genre féminin des noms de métier, fonction, grade ou titre en français, en France comme au Québec. Dans l'article « Du bon usage du masculin », Dister et Moreau (2013) discutent entre autres la perception d'une image masculine omniprésente par rapport aux noms masculins :

Supposons qu'on vous dise « Le député européen, Claude Martin [que vous ne connaissez pas], souhaiterait s'informer sur votre métier et s'entretenir quelques minutes avec vous ». Qui attendez-vous à rencontrer ? [...] Pour la majorité d'entre eux, en effet, quand ils renvoient à un individu déterminé, les noms masculins désignent des hommes, et c'est donc prioritairement une image masculine qui est associée à *député européen*.

Par exemple, quand on parle d'un *statsråd*, *drosjesjåfør*, *lege*, etc. en norvégien ou si on prononce les titres *secrétaire*, *ministre*, *docteur*, *médecin*, etc. d'une personne déterminée, il n'est pas évident si on parle d'un homme ou d'une femme, mais souvent on considère comme allant de soi qu'il s'agit d'un homme. Ces noms masculins donnent aussi à la majorité des francophones une association masculine. Alors, comment faire pour éviter des malentendus ? Hans-Olav Enger, un linguiste norvégien, parle dans son article « When friends and teachers become hybrids (even more than they were) » (2013), de « hybrides extrêmes ». C'est un phénomène récent en norvégien trouvé surtout sur Internet ou dans la langue des jeunes. Ces « hybrides extrêmes » sont des noms épïcènes qui autrefois avaient un déterminant masculin, et qui maintenant apparaissent avec un déterminant féminin quand le nom épïcène désigne une femme. On parle des noms épïcènes comme par exemple : *en venn* (un ami), *en lærer* (un professeur), *en skuespiller* (un acteur), *en sykepleier* (un infirmier) avec les déterminants masculins, qui autrefois avaient des noms féminins avec le suffixe *-inne* ou *-ske* : *en/ei venninne*, *en/ei lærerinne*, *en/ei skuespillerinne*, *en/ei sykepleierske* etc., où on avait le choix entre le déterminant masculin *en* ou le féminin *ei*. Selon Enger (2013), on peut donc maintenant trouver ces noms *venn*, *lærer*, *skuespiller* avec le déterminant féminin *ei* quand le nom désigne une femme : *ei venn*, *ei lærer*, *ei skuespiller*. Ces « hybrides extrêmes » ne sont appliqués que pour les noms animés en norvégien et ne sont toujours pas admis dans les dictionnaires.

Une autre solution pourrait par exemple être de former des mots nouveaux dans la langue, des mots qui ne laissent aucun doute sur le fait que c'est une femme dont on parle. Ceci me conduit à la néologie et le néologisme, et plus précisément à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions qui depuis les années 1970 est de plus en plus appliquée dans la langue française au Québec, et depuis le début des années 1980 en France. Ce phénomène pourrait éventuellement aussi devenir la réalité en Norvège, même si les dérivations norvégiennes en *-inne* ou *-ske* sont désuètes depuis les années 1970 et 1980. Ces noms féminins sont remplacés par les noms épicènes, entre autres à cause de la libération de femme qui se passait pendant cette période de temps. Je reviendrai aux termes de néologie et néologisme plus tard dans mon étude (2.3) où j'expliquerai son importance pour comprendre comment est établie la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions. La féminisation des noms de profession pourra donc être une riposte pour servir de contrepoids à nos préjugés relatifs à ces dénominations masculines.

2.2.2 Le statut juridique de la langue en France

Dans le numéro 24 de *Langues et cité* (2013), on discute l'évolution du rôle de genre de noms dans la langue française, et comment la différenciation entre le masculin et le féminin aurait pu être effacée car le rôle de genre n'avait guère de fonction particulière sauf pour les homonymes pour différencier leur signification. Autrefois, on parle de la période de l'indo-européen, la langue concernant les genres était organisée différemment. Il n'y avait pas de distinction de genre entre le féminin et le masculin comme dans le français moderne, mais plutôt entre l'« animé », c'est-à-dire les êtres animés, et l'« inanimé », les objets non vivants, les choses. D'un côté il y avait l'entité de l'« animé » signifiant le féminin et le masculin ensemble, et de l'autre l'« inanimé » qui représentait le neutre. En français moderne, on a les déterminants définis du masculin et du féminin, *le* et *la*, en pluriel *les*, et les déterminants indéfinis *un*, *une* et *des* pour désigner le genre des noms. Il n'y a pas de neutre.

L'évolution sociale dans la société en France, en Norvège, au Québec et dans bien d'autres pays occidentaux depuis les années 1970 était qu'un plus grand nombre de femmes se sont mises à travailler. Les femmes ont quitté le monde domestique et elles

ont cherché des métiers et des positions dans le monde du travail. L'ancienne ministre des Droits des femmes en France, Mme Yvette Roudy, est l'instigatrice de la féminisation linguistique au début des années 1980 avec l'intention de justifier les métiers et les rôles des femmes dans la société. Sûrement inspirée par la situation au Québec, elle a formé une commission de terminologie dirigée par Mme Benoîte Groult, sans trop de résultat au départ. « Benoîte Groult soulignait, dans le compte rendu final des travaux de la commission, que « langue doit s'adapter aux réalités nouvelles » et que « présence des femmes de plus en plus nombreuses dans des métiers de plus en plus divers est une de ces réalités » réalité que la féminisation des appellations professionnelles se devait de traduire. » (Commission générale de terminologie et de néologie 1998). A la suite, le 11 mars 1986, le Premier ministre Laurent Fabius a publié une circulaire⁴ fondée sur les résultats de la commission, qui proposait quelques règles générales à propos de la féminisation :

- un féminin en **-teuse** pour les noms masculins terminés en **-teur** si le **-t** appartient au verbe de base (*acheter* – *une acheteuse*)
- un féminin en **-trice** dans les autres cas (*recteur* devenant *rectrice*)
- un marquage du genre par l'article sauf en cas d'élision
- une marque féminine en **-e** pour les noms masculins terminés par une voyelle autre que le **-e** muet (*chargée de mission*) ou par une consonne (*une agente*)
- le féminin reste identique au masculin pour éviter l'équivocité dans certains cas (*une médecin*) ou lorsque le masculin est terminé par un **-e** muet (*une architecte, une comptable*) ou encore pour les masculins en **-eur** qui n'ont pas de verbe de base reconnaissable (*une auteur, une professeur*)
- le suffixe féminin **-esse** était écarté pour cause de désuétude (sont donc recommandés : *la maire, la notaire, la maître, la chef*)

La politique linguistique sur la question de la féminisation a comme but d'effacer l'écart entre les mots et les mœurs de la sorte que le vocabulaire enregistre réellement l'accès des femmes aux métiers, fonctions, grades et titres qui autrefois ne leur étaient pas accordés. Dans le Journal officiel du 16 mars 1986, le Premier ministre Laurent Fabius a donc introduit la « Circulaire du 11 mars 1986 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre » aux ministres et secrétaires d'État. Il

⁴ *Circulaire du 11 mars 1986 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*, Paris, DGLF

explique l'importance d'adapter la langue à l'évolution sociale, et il indique la féminisation comme le chemin à suivre et conseille l'usage dans toute correspondance et dans tous documents officiels. Le décret du 3 juillet 1996⁵ enlève le pouvoir du gouvernement français de décider lui-même quel langage à utiliser officiellement, et le confie à la commission générale de terminologie et de néologie, qui dès maintenant, traite toutes les questions concernant les normes applicables à l'usage de la langue française, les règles sémantiques ou morphologiques. La liberté d'expression s'est distinctement manifestée dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. La liberté individuelle de choisir comment utiliser la langue, de juger quels sont les termes convenables pour exprimer ce qu'on pense, ses sentiments et ses vœux, est donc considérée comme un droit absolu. Mais ceci n'est pas tout simple.

Encore quelques années plus tard, sur la demande du Premier ministre Lionel Jospin, il a été publié en 1999 un guide concernant la féminisation. Dans la préface de ce guide, *Femme, j'écris ton nom... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions* (Becquer et al. 1999), Jospin constate que la féminisation n'est pas uniquement une question linguistique mais en même temps une affaire symbolique concernant la parité de sexe. Selon Jospin, la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions est donc une affaire qui s'adresse au peuple français et elle doit être prise au sérieux. La plupart des gens ont une opinion là-dessus, et la question de la féminisation entraîne à la fois de la résistance et de l'enthousiasme. Il fait en même temps observer que la liberté d'expression est toujours présente, mais que le Gouvernement doit montrer l'exemple et conseille de réaliser l'usage des substantifs féminins. Il faut suivre le développement naturel dans la société : « Notre langue évolue : elle n'est évidemment pas séparée des enjeux du temps. La parité a sa place dans la langue. » (*Ibid.*).

Quand on traite la question de la parité dans le lexique, c'est-à-dire la féminisation, il faut considérer le fait précédemment mentionné à savoir que le féminin est souvent aperçu d'une façon négative quant à la hiérarchie sociale des fonctions. L'aversion fondamentale envers cette féminisation n'est donc pas grammaticale ou linguistique,

⁵ Décret n°96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française, à consulter sur : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000005621310&dateTexte=20100312>

mais plutôt un phénomène social. Le suffixe *-esse* est entre autres souvent ressenti comme péjoratif et il a été déconseillé de l'employer déjà par la Circulaire du 11 mars 1986 (Journal Officiel 1986), pour éviter l'usage des titres comme *ministresse*, *députesse*, etc. Il existe depuis le XII^e siècle une multitude de titres, métiers, grades et fonctions désignés par des substantifs féminins, même s'il n'est pas évident si on parle de la femme mariée à celui qui exerce le métier ou de celle qui fait cette activité à cet époque (Becquer et al. 1999 : 10). Et même si ces substantifs féminins désignent souvent les « petits métiers » comme les métiers manuels *couturière*, *boulangère*, *poissonnière*, *meunière*, etc., il n'est pas compliqué d'en former des autres en suivant les règles générales de grammaire et d'orthographe pour la plupart des substantifs masculins. En dépit de ce fait, et du fait que la société évolue en ce qui concerne la parité des sexes, la féminisation des métiers et des fonctions de prestige n'est toujours pas complète. Je reviens à ces règles et vous les présente juste en dessous.

Dans tous les cas de féminisation il faut utiliser un déterminant féminin : *la, une, cette*, etc. En plus il y a le néologisme officiel, les règles recommandées par le Journal Officiel en 1986 et l'INALF en 1999 (Becquer et al. 1999 : 22-27), les voilà un peu abrégées :

- les noms terminés par *-e* (formes épiciènes comme *architecte, cadre, diplomate*, etc.) : le féminin est identique au masculin (*une architecte, une cadre, une diplomate*, etc.)
- certains noms terminés par *-e* ont un féminin en *-esse* (*mairesse, hôtesse, maitresse, poétesse*, etc.), mais seuls les emplois de *hôtesse* et *maitresse* sont conseillés
- les noms se terminant par *-é* et *-i* (*attaché, apprenti*, etc.) : le féminin est formé par adjonction d'un *-e* final (*attachée, apprentie*, etc.)
- les noms terminés par *-a, -o, et -u* (*boutefeufeu*, etc.) : la forme épiciène est retenue (*une boutefeufeu*)
- les noms se terminant par une consonne finale autre que *-eur* (*adjoint, avocat, écrivain, commis*, etc.) : le féminin est normalement formé par adjonction d'un *-e* final (*adjointe, avocate, écrivaine, commise*, etc.), mais suit les lois morphologique de la langue :
 - doublement de la dernière consonne (*un chirurgien – une chirurgienne, colonel – colonelle*, etc.)
 - modification de la dernière consonne (*un créatif – une créative, sportif – sportive*, etc.)

- ajout d'un accent sur la dernière voyelle (*un conseiller – une conseillère, pompier – pompière, etc.*)
- l'adjonction du **-e** est facultatif pour les mots dont le féminin est attesté (*une camelot(e), une mannequin(e), une médecin(e), etc.*)
- les noms terminés par **-eur**, à l'exception de **-teur** lorsque le nom correspond à un verbe en rapport sémantiquement direct (*chercheur, entraîneur, programmeur*) : la forme féminine se termine par **-euse** (*chercheuse, entraîneuse, programmeuse*), lorsqu'il n'existe pas de verbe correspondant on a le choix entre l'emploi épïcène et l'ajout d'un **-e** finale (*une censeur(e), une entrepreneur(e), une ingénieur(e), une professeur(e), etc.*)
- les noms se terminant par **-teur** (*acteur, agriculteur, aviateur, instituteur, etc.*) : le féminin se termine normalement par **-trice** (*actrice, agricultrice, aviatrice, institutrice, etc.*), mais en **-teuse** quand un verbe correspond au nom comportant un **-t-** dans sa terminaison et / ou quand il n'existe pas de substantif corrélé se terminant par **-tion, -ture** ou **-torat** (*acheteur, batteur, transporteur, etc. --> acheteuse, batteuse, transporteuse, etc.*)
- les abréviations, les sigles et les mots empruntés à une langue étrangère sont épïcènes (*un extra – une extra, un P.D.G. – une P.D.G, un gourou – une gourou, un jockey – une jockey, etc.*), l'emploi des noms adéquats en français sont recommandés

En examinant ces règles, on voit qu'il est tout à fait possible de féminiser les noms de métiers, titres, grades et fonctions sans trop de problèmes – cela se fait logiquement d'un point de vue morphologique et linguistique. Il se trouve quand même qu'il existe bien de l'hésitation à propos la féminisation, et il reste des défis à résoudre.

Vouloir féminiser les noms de métiers, titres, grades et fonctions ne relève pas d'une sorte de mode, ni du goût de quelques femmes féministes ou politiques. [...] la féminisation « n'est pas interdite par la langue », mais elle est avant tout l'expression naturelle qui permet de rendre compte – puisque les mots existent pour dire les choses – d'une situation désormais irréversible. (Becquer et al. 1999 : 19).

2.2.3 Objections et difficultés dans le monde de féminisation

Aujourd'hui, la diffusion des genres masculin et féminin joue toujours un rôle important quand on met le point sur la divergence de sexe, et la déviation entre hommes et femmes occupant des titres professionnels. Par conséquent suit la

féminisation des noms des métiers, titres, grades et fonctions, qui peut être une solution pour éviter l'hégémonie sexiste en soulignant la différence sexuée, pour ainsi montrer la présence des femmes. En même temps on a aussi proposé de supprimer la dissemblance entre hommes et femmes, utilisant des périphrases ou des termes neutres comme : « *La direction* vous propose, ... », au lieu de dire « Les *directeurs* vous proposent, ... » ou « Les *directeurs et directrices* vous proposent, ... ».

Curieusement, cet objectif unique passe par la mise en œuvre de moyens linguistiques contradictoires : soit accentuer la différence sexuée (féminisation des titres et fonctions), soit l'effacer (innovations englobant masculin et féminin). (Langues et cité 2013 : 1).

Le guide de féminisation, *Femme, j'écris ton nom...* (1999), traite aussi des objections et des difficultés importantes à considérer dans ce processus. Une des objections envers la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions est celle de l'homonymie, c'est-à-dire des noms au sens ambigu. Plusieurs métiers féminisés sont aussi des noms de machines, notamment les noms terminés en *-euse*, comme par exemple *broyeuse*, *éplucheuse*, *presseuse*, *scieuse*, etc. Dans ces cas, il est conseillé d'utiliser la forme masculine, comme nom épïcène et l'accorder avec un déterminant féminin quand il s'agit d'une femme pour éviter de l'embrouille.

L'euphonie ou la sonorité indiquent le son d'un mot, la perception du son. Est-ce qu'on saisit la résonance du mot comme bonne ou mauvaise aux oreilles. L'euphonie peut donc être une autre réticence à considérer dans le débat de féminisation, car des fois on hésite et trouve que la façon de prononcer un mot n'est pas logique mais plutôt bizarre ou ridicule. C'est souvent une question d'habitude et du familier. Une *sapeuse-pompière* ou le terme *maïeuticien* résonnent mal pour la plupart des francophones. *Maïeuticien* est le nom masculin recommandé par l'Académie française pour désigner un homme ayant la profession de *sagefemme*, mais ce nom est très peu utilisé (Becquer et al. 1999 : 32). On peut donc dire qu'il existe aussi une sorte de « masculinisation » des termes féminins, mais qui est peu appréciée.

Enfin est aussi mentionnée la dévalorisation comme objection. Plusieurs femmes considèrent que la féminisation dégrade un métier plutôt que de l'élever et de le

donner de prestige, et elles préfèrent garder le nom masculin pour assurer le bon statut. La raison est entre autres que souvent, autrefois, comme je l'ai déjà mentionné, le titre féminisé désignait la femme mariée à celui qui tenait le titre, le grade ou la fonction au lieu d'intituler la fonction de la femme elle-même, surtout quand il s'agissait des postes de haut niveau. De plus, j'aimerais aussi donner un exemple d'un côté personnel pour montrer ce fait de dévalorisation : Une copine m'a raconté que sa professeur à Paris, qui dirige aussi une organisation importante, a précisé l'importance pour elle de garder le titre *directeur* à la forme masculine plutôt que la forme féminisée, *directrice*. Cela pour des raisons de prestige. « Dire « madame le docteur, c'est reconnaître implicitement la supériorité du mâle [...] » (Becquer et al. 1999 : 33), et si on parle d'une *femme ambassadrice*, est-ce qu'on parle de la femme de l'ambassadeur ou d'une femme qui pratique le métier d'ambassadeur ?

Les difficultés concernant la féminisation sont tout d'abord la question du genre et celle du générique. Le genre est au fond déterminé par les accords (*un / une, le / la*). Selon le *Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*, par la Commission générale de terminologie et de néologie (1998)⁶, la féminisation est une affaire complexe:

La féminisation est rendue difficile car le français ne dispose pas d'un suffixe unique permettant de féminiser automatiquement les substantifs. Héritier du neutre latin, le masculin se voit conférer une valeur générique, notamment en raison des règles du pluriel qui lui attribuent la capacité de désigner les individus des deux sexes et donc de neutraliser les genres. Pour nommer le sujet de droit, indifférent par nature au sexe de l'individu qu'il désigne, il faut donc se résoudre à utiliser le masculin, le français ne disposant pas de neutre.⁷

L'une des obligations à respecter pour former un énoncé acceptable en français est donc qu'il n'existe que deux genres : le masculin et le féminin. Il n'y a pas de neutre en français, et pour pouvoir exprimer des qualités identiques aux deux sexes il était nécessaire de choisir un des deux genres et de lui donner la valeur générique.

⁶ Institué par le Premier ministre Lionel Jospin en 1998.

⁷ Cité du « Résumé des observations et des recommandations de la commission » du rapport.

L'hérédité latine a conduit au masculin comme choix de genre pour désigner le neutre entre les sexes. On le voit aussi dans les règles de l'accord au pluriel, où les noms masculins et féminins ensemble sont accordés au masculin pour leur désigner une valeur commune (Marie et Paul sont gentils, les femmes comme les hommes sont heureux).

Il faut aussi mentionner que dès le début de la question de la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions en 1984, l'Académie française l'a rencontrée avec scepticisme. Le 14 juin 1984 elle a même publié une déclaration contre cette féminisation, signée par Georges Dumézil et Claude Lévi-Strauss⁸. L'Académie française n'a pas non plus approuvé les conseils et les conclusions de la Commission générale de terminologie et de néologie en 1998. Et en mars 2002, l'Académie française a sorti une nouvelle déclaration concernant le *genre marqué* et le genre *non marqué* :

Si, en effet, le français connaît deux genres, appelés *masculin* et *féminin*, il serait plus juste de les nommer *genre marqué* et *genre non marqué*. Seul le genre masculin, non marqué, peut représenter aussi bien les éléments masculins que féminins. (Académie française 2014).

Malgré le fait que l'Académie française ne se range pas du côté de la féminisation, elle s'est quand même libérée un peu. Depuis la huitième édition de son *Dictionnaire*, elle a accepté l'admission de nombreux substantifs de forme féminine des métiers, pourvu que les règles morphologiques soient respectées. Quant aux titres, grades et fonctions concernant la neutralité, elle recommande toujours l'usage du genre non marqué (*Ibid.*). On peut comparer ce point de vue aux recommandations officielles de Språkrådet en Norvège. L'application du masculin est en quelque sorte considérée comme une action de faire disparaître le féminin, et la présence importante des femmes dans la société s'efface. Je pense que la féminisation provient ainsi d'un refus de cet usage, pour promouvoir les femmes. Mais cette féminisation n'est pas appréciée par tout le monde, et les opposants ont d'une manière contradictoire formé des

⁸ Georges Dumézil (1898-1986) est un linguiste français, il est aussi comparatiste, philologue et académicien. Claude Lévi-Strauss (1908-2009) est un anthropologue et ethnologue français, et l'un des fondateurs du structuralisme. Tous les deux étaient membres de l'Académie française.

énoncés linguistiques neutres pour contrer la différence des deux sexes, comme on a déjà vu dans l'exemple avec « la direction ». Par contre, quand on parle d'une entité de gens, un groupe en général, il est conseillé d'employer un seul genre pour désigner leurs qualités :

L'évocation globale doit utiliser un seul genre ; on se sert alors du masculin, qui assure la neutralisation grammaticale. C'est l'emploi très fréquent du masculin pour traduire le générique pluriel :

Tous les hommes sont mortels.

Cette ville compte vingt mille habitants. (Becquer et al. 1999 : 37).

Selon la Commission, il n'y a pas de difficultés de principe à une féminisation des noms de métier ou de profession, mais elle fait entendre qu'en même temps il vaut mieux suivre la règle de neutralité des fonctions dans les textes réglementaires. Et selon l'Académie française, le genre masculin suffit pour désigner un groupe quelconque, comme par exemple : *tous les chirurgiens sont réunis*, au lieu de dire *tous les chirurgiens et chirurgiennes sont réunis*. L'intervention sur les énoncés par la féminisation du vocabulaire n'est pas sans problème. Elle aura aussi un effet sur la syntaxe par exemple sur les accords de l'attribut, l'épithète et les participes – quel genre déterminera les accords ? Mais cela est un autre débat à suivre. En Norvège la situation est, comme précédemment expliqué, qu'il est préférable d'utiliser des noms épicènes. En suivant les règles de l'accord au pluriel, on voit qu'il n'y a pas de différence de l'accord en norvégien : c'est le même accord quand on parle d'une femme et un homme, que de deux femmes : *Marie og Paul er snille / Marie og Lisa er snille*.

En évitant la forme féminine pour les noms de métier, fonction, grade ou titre, on ne sait pas effectivement quand une femme occupe un tel titre, ou une telle position. Donc à mon avis, il existe un souhait d'une partie des féministes de vraiment mettre le point sur l'importance de la présence des femmes. Il faut montrer que les femmes, comme les hommes, occupent des positions d'une valeur reconnue, pour ainsi contribuer à augmenter la présence des femmes dans le monde du travail autrement dominé par les hommes. On peut ainsi conclure que selon des raisons non linguistiques, la question de la féminisation n'est pas sans obstacles.

2.2.4 La situation au Québec

Au Québec, ils ont commencé la discussion de la féminisation encore plus tôt qu'en France. Déjà le 28 juillet 1979 est publiée une recommandation par la *Gazette officielle du Québec*⁹ concernant l'application des formes féminines. Ensuite en avril 1982, l'Office de la langue française du Québec¹⁰ a formé un comité de travail traitant des questions lexicales. Le résultat, approuvé en avril 1986, en est le document : « Titres et fonctions au féminin : essai d'orientation de l'usage », qui est sorti en même temps à peu près que la circulaire du Premier ministre Fabius en France.

C'est donc au Québec que l'administration publique, dès 1979, a commencé un usage systématique des formes féminines des noms de profession, avec leurs déterminants féminins, d'après les recommandations de la Gazette officielle. Peu à peu, et depuis un certain temps, il y a un usage considérable de la féminisation. En 1991 l'Office de la langue française au Québec (l'Office) a sorti un guide consacré à la féminisation des titres de fonction et des textes : *Au féminin : Guide de féminisation des titres de fonction et des textes* (Biron et al. 1991), pour essayer de répondre aux nombreuses questions posées par le public sur la manière de féminiser et ainsi éviter des problèmes d'écriture. Dans la préface du guide il nous rappelle aussi que selon l'Office, « la féminisation des textes demeure toujours facultative » (*Ibid.*). Tout brièvement résumé, les conseils du guide concernant la féminisation des titres et fonctions au Québec sont les suivants :

- les noms terminés par *-e* (la plupart des noms épicènes comme *dentiste, pilote, guide*, etc.) : le féminin sera marqué par les déterminants **une** ou **la** (*une dentiste, une pilote, la guide*, etc.)
- quelques noms terminés par *-e* ont un féminin en *-esse* (*maïresse, contremaïresse*), mais l'Office conseille la forme épicène
- les noms terminés par *-l* (*amiral, caporal, industriel*, etc.) : la formation féminin régulière s'obtient par l'ajout d'un *-e* et le doublement du *-l* dans certains cas (*amirale, caporale, industrielle*, etc.)

⁹ La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le gouvernement du Québec rend officielles ses décisions.

¹⁰ L'Office de la langue française de Québec a le pouvoir de définir et de conduire la politique québécoise en matière d'officialisation linguistique, de terminologie ainsi que de francisation de l'Administration et des entreprises.

- les noms terminés par **-n** (*artisan, écrivain, chirurgien, etc.*) : la forme féminine de ces noms se construisent en ajoutant un **-e**, et dans certains cas d'un doublement de **-n** (*artisane, écrivaine, chirurgienne, etc.*). Le mot *mannequin*, en genre masculin, est de plus en plus considéré comme un mot épïcène (*une mannequin*)
- les noms terminés en **-r** aux suffixes **-er** et **-ier** (*boucher, banquier, brigadier, menuisier, etc.*) : on s'en sert de la formation régulière du féminin en **-ère** et **-ière** (*bouchère, banquière, brigadière, menuisière, etc.*)
- les noms terminés en **-r** au suffixe **-eur** (*chauffeur, chroniqueur, chercheur, etc.*) : se forment régulièrement en **-euse** (*chauffeuse, chroniqueuse, chercheuse, etc.*). Les titres gouverneur, ingénieur et professeur en sont des exceptions et ils donnent les genres féminins *gouverneure, ingénieure et professeure* (les formes *une professeur* ou *une professeuse* existent aussi mais ne sont plus conseillées)
- les noms terminés au suffixe **-teur** : pour les noms masculins ayant une verbe correspondante, le féminin se forme régulièrement en **-teuse** (*chanteur – chanteuse, arpenteur – arpenteuse, etc.*), et en **-trice** pour les autres (*acteur – actrice, orateur – oratrice, réalisateur – réalisatrice, etc.*). Les titres *auteur, sculpteur* et *docteur* sont devenus *auteure, sculpteure* et *docteure* au féminin
- les formes terminés par **-t, -d, -é** ou **-is** (*candidat, tisserand, agent, associé, député, marquis, etc.*) : se forment par l'ajout d'un **-e** (*candidate, tisserande, agente, associée, députée, marquise, etc.*). Il est conseillé de traiter les noms *matelot, camelot, substitut* et *commis* comme épïcènes.
- les nom terminés en **-f** sont normalement conseillé à considérer comme épïcène (*un chef – une chef*)

Il s'agit d'une méthode pragmatique plutôt que de suivre les modes de formation traditionnels au Québec. On voit que le **-e** est devenu la marque reconnue du féminin ; on dit par exemple *une écrivaine, une professeure* ou *une auteure*. Donc les titres en **-teur** et en **-eur** donnent des versions féminisées en **-euse**, ou **-eure** quand ces formes sont couramment utilisées, par exemple dans les journaux ou à la radio. Des titres comme *une sculpteure, une réviseure, une gouverneure* et *une ingénieure* sont d'un usage courant. En plus, au Québec il y a aussi la terminaison en **-esse**, où l'usage des titres comme *contremaîtresse* ou *mairesse* sont conseillés, mais les formes comme *la ministresse* ou *la peintresse* par contre ne sont pas d'usage. On dit *la ministre* et *la peintre*. Les formes épïcènes des mots se terminant par une consonne sont moins souvent appliquées au Québec qu'en France. Il y a quand même, pour des raisons d'homonymie, des mots qui ne sont pas pourvus d'un **-e** à la fin, et qui sont maintenus

à la forme masculine. Les titres *médecin* ou *marin* en sont des exemples, parce que ces mots terminés en *-e* ont un autre sens et désignent un domaine d'activité.

On voit que l'Office a opté pour des applications quotidiennes en augmentant les exceptions, plutôt que de suivre nécessairement les règles linguistiques recommandées. C'est-à-dire que les formes ayant déjà une occurrence assez fréquente dans la langue appliquée et courante parmi un assez grand nombre de gens, sont choisies plutôt que la création nouvelle d'un nom. Pourquoi forcer la construction d'un mot nouveau quand il y a déjà un qui fonctionne et qui est aussi accepté par la majorité du peuple, comme les noms *auteure*, *sculpteure*, *docteure* et *mairesse* mentionnés ci-dessus.

Quant à la féminisation des textes, on trouve enfin la recommandation de l'Office d'appliquer les deux genres parallèlement dans les textes, quand il s'agit d'hommes et de femmes de façon générale (Biron et al. 1991) :

- l'emploi des deux genres (*on consultera une notaire ou un notaire compétent, cette recherche sera menée par la ou le juge*)
- le recours aux pronoms des deux genres après un nom collectif (*celles et ceux qui ne pourront se présenter...*)
- l'application des règles classiques de l'accord (*les conseillères et conseillers sont invités...*)
- le recours aux collectifs et aux termes neutralisant la différence des genres (*les personnes, la présidence, la direction, l'électorat...*)
- les formes tronquées (- les ingénieur(e)s, les étudiant/e/s, etc.) sont à éviter

La féminisation au Québec n'est pas non plus sans obstacles. Les recommandations de l'Office ont malheureusement conduit à un retour aux tournures neutres dans la presse ou ailleurs, pour éviter la complexité de la féminisation qui empêche de communiquer d'une façon simple et précise, qui se manifeste avec l'emploi des deux genres l'un à côté de l'autre. L'Office conseille d'utiliser des termes génériques et des tournures neutres pour inclure aussi bien les hommes que les femmes. Il est par exemple préférable de dire : « Les candidatures à ce poste sont très nombreuses. » au lieu de

dire « Les candidates et les candidats à ce poste sont très nombreux. » (Biron et al. 1991 : 21-22).

2.2.5 Une récapitulation des situations en Norvège, en France et au Québec

Retournant un peu en arrière, on voit qu'il y a de différentes solutions pour résoudre le défi linguistique concernant la parité des sexes. La France et le Québec ont plus ou moins choisi la même politique linguistique, et ont opté pour un néologisme des noms féminisés pendant que la Norvège a choisi les noms neutres pour les noms de métiers, titres, grades et fonctions. Les deux solutions sont toutes les deux considérées la meilleure. La différence principale entre les recommandations françaises et québécoises est comment ils traitent la question de ses noms au pluriel quant aux références à l'ensemble d'un groupe, ou au singulier quand on parle du titre ou de la profession en soi et pas pour désigner une personne concrète. La France préfère utiliser le genre masculin, c'est-à-dire le genre non marqué au pluriel comme au singulier, pendant que le Québec conseille soit de combiner la forme masculine et la forme féminine dans le même énoncé pour ainsi montrer que les hommes et les femmes y sont inclus, ou d'appliquer des termes génériques et des tournures neutres.

Ce n'est pas à moi de constater si l'une des solutions est meilleure que l'autre, je trouve qu'elles ont toutes les deux des qualités positives et négatives. Mais personnellement je trouve qu'il faut choisir d'un point de vue pratique les termes qui fonctionnent le mieux dans le langage appliqué, par exemple les termes génériques ou des tournures neutres au pluriel, pour éviter des énoncés compliqués et plutôt créer une fluidité langagière. À mon avis, le plus important dans le tout, est de focaliser sur la présence de la femme dans le monde du travail et bien sûr veiller à ce que l'égalité entre hommes et femmes s'approche le plus possible, en Norvège comme en France et au Québec. La raison pour laquelle on a choisi des solutions variées est sûrement à cause des variations culturelles et sociales. Peut-être qu'on a moins besoin de la féminisation de métiers, titres, grades et fonctions dans une société où les femmes vivent dans plus ou moins les mêmes conditions que les hommes, et ont les mêmes privilèges, que dans une société où la situation est plus précaire.

Il existe néanmoins un changement de la société qui nous conduit vers des conséquences linguistiques. L'innovation lexicale se manifeste quand elle est indispensable à cause de l'évolution sociale. Tout autour de nous change dans une vitesse plus ou moins rapide dans la société à laquelle on appartient et il faut aussi que la langue évolue de manière adéquate. La féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions est aussi présente dans la langue des autres pays francophones, comme la Belgique et la Suisse en Europe, mais pour ne pas trop élargir mon corpus j'ai choisi de me concentrer sur la situation en France et au Québec. Cette féminisation nous mène vers la néologie et le néologisme, qui seront traités de plus près dans le chapitre 2.3 ci-dessous.

2.3 La néologie et le néologisme

La création d'un mot nouveau, la néologie, et l'application de ce mot nouveau dans la langue, le néologisme, sont deux termes linguistiques importants à expliquer pour mieux comprendre l'évolution de la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions traitée dans ce mémoire.

2.3.1 La néologie

La néologie est une nouvelle création linguistique dans la langue. C'est l'évolution et le dynamisme de la société reflétés dans la langue. « La néologie, comme tout objet linguistique, ne se soustrait pas à la dynamique générale des sciences du langage. Elle en subit les évolutions, les échecs et les changements ; elle les reflète et en garde des traces. » (Mejri, Sablayrolles 2011 : 3). Il y a plusieurs manières de définir la néologie. *Le Petit Robert* (2011) la définissent comme :

1. Création de mots nouveaux, dans une langue, afin de l'enrichir.
2. (milieu XXe) LING. Processus par lesquels le lexique d'une langue s'enrichit, soit par la dérivation et la composition, soit par emprunts, calques ou par tout autre moyen (sigles, acronymes...).

On parle ici de la création de mots nouveaux utiles à une langue afin de l'enrichir par l'évolution sémantique, et la polysémie d'un mot. La polysémie veut dire qu'un mot

peut avoir plusieurs significations, ou changer de sens à travers le temps, de façon diachronique et synchronique à cause des changements sociaux, de perception, etc., dans la société. *Larousse* (2013) la définit tout simplement comme un « Ensemble des processus de formation de nouvelles unités lexicales » et selon *Grammaire méthodique du français* « La néologie lexicale s'observe synchroniquement, mais obéit au mécanisme typiquement diachronique qu'est la création d'une nouvelle forme lexicale. » (Riegel et al. 2011 : 15). C'est-à-dire que le développement du langage, la création et l'introduction des mots nouveaux, est observé à un moment donné dans le temps présent. Simultanément, le langage est aussi dépendant de l'évolution lexicale qui se fait à travers le temps, pour trouver l'origine des mots nouveaux, la source d'inspiration. Mais l'explication la plus précise et la plus adéquate pour mon étude, est celle que j'ai trouvée dans la présentation de la revue *Langages* (2011 : 4) de Mejri et Sablayrolles, où ils présentent des parties intéressantes proposées par J.-C. Boulanger à la clôture de la conférence de CINEO en 2008¹¹. Ils résument que la néologie est une terminologie qui représente cinq domaines :

1. le processus de création lexicale
2. l'étude théorique et appliquée des innovations lexicales
3. l'activité institutionnelle organisée et planifiée en vue de créer, recenser, consigner, diffuser et implanter des mots nouveaux
4. l'entreprise d'identification des secteurs d'activités spécialisés qui requièrent un rapport lexical important en vue de combler des déficits de vocabulaire
5. l'ensemble des rapports avec les dictionnaires

Tout d'abord, il faut un processus de création lexicale pour que des mots nouveaux surviennent. Des mots nouveaux apparaissent dans le langage quotidien, chez les jeunes comme chez les adultes, dans la vie de tous les jours ou dans la vie professionnelle, par hasard ou sous l'influence d'autres langues, ou d'une nécessité de mots nouveaux pour pouvoir expliquer de nouveaux phénomènes ou des choses techniques.

¹¹ La première conférence du Congrès International de Néologie des langues romanes, à L'Universitat Pompeu Fabra, Barcelone.

[...] la néologie est le domaine privilégié de l'expression du changement de la créativité, de l'inventivité, de la variation, de l'évolution et, en général, de la souplesse qu'une langue peut avoir. Une langue qui n'évolue pas est une langue morte. (Mejri 2011 : 26).

Dans mon étude, le plus intéressant par rapport à la néologie, sera de traiter les domaines concernant le processus de création lexicale et l'activité institutionnelle organisée et planifiée. Ceci parce que la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions est une sorte de néologie organisée et demandée par les gouvernements français et québécois pour éliminer l'écart « professionnel » entre les deux sexes. Le souhait gouvernemental de la France et le Québec est que ces noms de profession féminisés seront implantés tout d'abord dans la langue officielle, mais aussi dans la langue de presse et dans le peuple de façon générale. Ceci pour compléter la langue et combler les déficits de vocabulaire d'aujourd'hui, dans le monde moderne, un monde où la parité des sexes est plus ou moins présente depuis une cinquantaine d'années.

Dans le même numéro de *Langages* (2011 : 4), sont aussi mentionnées des oppositions binaires qui sont présentes dans la néologie :

- la néologie spontanée et organisée
- la néologie de langue générale et des langues spécialisées
- la néologie interne et externe (l'emprunt)
- la néologie et la variation géographique
- la néologie et le mot nouveau / la datation des mots / le sentiment de nouveauté / la lexicalisation
- la synchronie et la diachronie (évolution des faits linguistiques dans le temps) / l'évolution (l'héritage)

Les oppositions binaires sont toujours présentes dans la naissance de mots nouveaux. La néologie et le processus de création lexicale peuvent donc se produire spontanément par un événement fortuit, ou dans des contextes organisés selon des besoins nécessaires. On voit la différence entre les mots de tous les jours, de la langue parlée, des mots argots, de la langue écrite personnelle et des langues spécialisées aux professions, dans les effets techniques, dans la recherche, et ainsi de suite. De plus, il y a toujours le développement naturel d'un mot nouveaux, et la question de savoir quand

le mot est apparu la première fois, combien de temps dure le sentiment de nouveauté et quand le mot est lexicalisé, et de plus admis dans les dictionnaires. Enfin, il y a la question de la synchronie et la diachronie qui sont des oppositions cohérentes. L'évolution linguistique dans le temps présent est souvent, et peut-être toujours, dépendant de ou marqué par son héritage linguistique.

2.3.2 La néologisme

Le néologisme est l'emploi d'un mot nouveau dans la langue, qui naît soit à cause de nouveautés dans la technologie soit à cause de changements sociologiques ou de modifications dans la société en général. Il faut donc un mot pour y référer, comme mentionné dans le premier point de *Larousse*, et le point deux de *Petit Robert*, ci-dessous. *Larousse* (2013), définit le terme « néologisme » comme :

1. Tout mot de création récente ou emprunté depuis peu à une autre langue ou toute acceptation nouvelle donnée à un mot ou à une expression qui existaient déjà dans la langue.
2. Mot créé par le malade mental par déformation de phonèmes, substitution, etc. (Les *néologismes* renvoient au diagnostic de psychose ou de psychose ou d'aphasie sensorielle.)

La définition dans *Le Petit Robert* (2011) du terme « néologisme » ressemble au premier point de celle de *Larousse* présenté au-dessus:

1. VIEILLI et PÉJ. Affectation de nouveauté dans la manière de s'exprimer.
2. (1800) MOD. Emploi d'un mot nouveau (soit créé, soit obtenu par dérivation, composition, troncation, siglaison, emprunt, etc. : néologisme de forme) ou emploi d'un mot, d'une expression préexistants dans un sens nouveau (néologisme de sens).
3. Mot nouveau; sens nouveau d'un mot. Un néologisme mal formé. Néologisme officiel : terme recommandé par le législateur à la place d'un terme étranger.

Il y a donc la possibilité soit d'inclure des mots nouveaux dans le langage qui sont empruntés d'une autre langue, le plus souvent l'anglais, soit d'inclure les créations des mots composés ou des mots nouveaux. Quand les mots nouveaux sont acceptés et d'un usage fréquent dans la langue, on parle d'un néologisme. J'ai choisi le mot anglais *electronic mail* ou *mail* pour illustrer ce phénomène. Ce mot est devenu *courriel*

(abrégé de *courrier électronique*) d'origine de Québec, aussi courant en France, ou de plus le mot *mél* (abrégé de *messagerie électronique*) en France. *Courriel* est approuvé par l'Académie française comme synonyme des termes *message électronique* et de *messagerie électronique*, mais *mél* est une abréviation et ne peut s'utiliser que devant une adresse électronique (Larousse 2013, Académie française 2014). Quand la société évolue et la légalité des sexes se dégage, il va sans dire qu'il est aussi nécessaire d'enrichir la langue et créer des mots adéquats pour désigner par exemple des noms de métiers, titres, grades et fonctions de genre pour introduire une égalité entre les hommes et les femmes professionnels.

Quand on parle du point trois du *Petit Robert* : le « mot nouveau » et le « néologisme officiel », on voit que la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLF 2009), recommande de trouver des mots équivalents en français pour éviter des malentendus de nouveaux mots ou expressions. Pour en donner un exemple, la langue anglaise ou américaine est très répandue dans le domaine numérique, et dans ce domaine il est donc très important de remplacer les termes anglo-américains par un vocabulaire français pour ne pas risquer d'exclure une partie de la population. « Quelle est la différence entre un *hacker* et un *cracker* ? Un *virus* et un *ver* ? Qu'est-ce précisément qu'un *widget* ? Comment éviter la confusion créée par l'emploi en français du mot *podcast* au sens de *télécharger*, alors qu'en anglais il signifie *diffuser* » (DGLF 2009). On voit bien que tout n'est pas clair et facile à comprendre, et heureusement existe ce site officiel aux conseils langagiers. Comme déjà vu dans « Le statut juridique de la langue en France » (2.2.2), les recommandations officielles concernant la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions sont aussi de remplacer les noms empruntés par des noms français, autant qu'il existe des noms adéquats (*leader* – *responsable* / *chef*, *coach* – *entraîneur* / *mentor*).

On fait la distinction entre une définition linguistique, le néologisme objectif, et une définition stylistique, le néologisme subjectif. Sur *Wikipedia* (2012)¹², le néologisme

¹² J'ai choisi de chercher de l'information aussi sur le site *Wikipedia* qu'on trouve sur Internet. Ce site est devenu très populaire pour beaucoup de monde, et je l'ai trouvé intéressant à voir comment sont présentés les faits que j'ai étudiés dans mon mémoire. C'est important d'avoir une idée ou une conception de quels faits sont présents sur le sujet de néologie ou de néologisme, pour n'importe quelle personne, sans avoir à chercher dans des livres ou des articles spécialisés.

objectif est entre autres considéré comme « naturel à la langue », c'est-à-dire un développement naturel du temps. Ce type de féminisation des mots appartient au néologisme objectif, le processus de la création naturelle d'un nouveau mot (lemme) dans la langue, et c'est donc une évolution temporelle inspirée par les changements dans la société qui propose de nouveaux mots féminins. Ces mots sont formés par la transformation des noms existants, pour ainsi les donner la forme féminine, suivant les règles linguistique et morphologique.

Le néologisme subjectif apparaît contrairement à travers la littérature ou est introduit par des personnalités. Cela peut être des dérivations, des mots composés, des acronymies, des abréviations ou des mots-valises, et tous ces phénomènes morphologiques font partie de l'ensemble de néologisme. En ajoutant des affixes à un radical, il est possible de former de nouveaux lemmes ou mots à partir du même radical, et on parle ici des dérivations comme *dé-faire*, *re-faire*, etc. (Riegel et al. 2001 : 904). Les mots composés sont construits par une juxtaposition de deux lexèmes libres pour en former un troisième, par exemple *une arrière-boutique*, *un cure-dent* ou *un bonhomme*. « Dans l'idéal, les éléments constituant un mot composé sont donc eux-mêmes des mots de la langue, possédant leur autonomie syntaxique et appartenant à une catégorie grammaticale déterminé » (*Ibid.* : 909).

Quant aux acronymies, qui représentent un phénomène d'abréviation, ce sont des mots formés des initiales ou des éléments initiaux de plusieurs mots, et « ils se prononcent comme des mots ordinaires [...] » (*Ibid.* : 917), autant que c'est possible. Quelques acronymes connus sont *OTAN*, *sida*, *Benelux* et *FIFA*. La siglaison appartient aussi à l'abréviation, et ce sont souvent des initiales d'une personne ou d'un titre, d'une entreprise ou une organisation. *DSK* (Dominique Strauss-Kahn), *P.D.G.* (Président-Directeur Général) et *SNCF* (Société nationale des chemins de fer français) en sont des exemples. Et de plus, il existe des abréviations de mots considérés trop long, des tronctions, par exemple les mots *bac* et *télé*, pour en mentionner des très connus. « L'abréviation constitue une réduction du signifiant d'un mot, le signifié restant en principe inchangé » (*Ibid.* : 915). Enfin, on peut mentionner les mots-valises, « qui consiste à faire de deux mots dont on a respectivement tronqué la fin et le début une unité, articulé de préférence autour d'un pivot phonétique commun [...] » (*Ibid.* : 915).

Un mot-valise est donc une fusion d'au moins deux mots qui existent déjà dans la langue, pour en former un mot nouveau, et voici deux exemples : *adulescent* (adulte + adolescent) et *informatique* (information + automatique). Le néologisme subjectif qui s'est manifesté à travers la littérature est le produit d'un écrivain, par exemple de sa personnalité, et ces mots n'ont pas surgi à cause d'un développement diachronique dans la langue, mais plutôt d'un mécanisme synchronique de ce qui se passe dans la société autour de nous. Ces mots nouveaux et construits par l'écrivain jouent un rôle important pour donner au texte écrit un certain caractère ou un signe distinctif aux personnages là-dedans, et ont une vie limitée à l'ouvrage où ils sont introduits.

Dans la « Présentation » du *Langages* (2011 : 4) Mejri et Sablayrolles parlent de quatre critères d'identification pour affirmer le néologisme :

1. L'apparition récente du mot dans le lexique
2. L'absence du mot dans le dictionnaire
3. L'instabilité formelle et sémantique du mot
4. La perception du caractère de nouveauté par les locuteurs

Le terme néologisme peut ainsi concerner les nouveaux mots qui restent dans la langue et qui après un certain temps seront introduits dans un dictionnaire comme un énoncé bien établi et étendu. De plus, il peut aussi être utilisé à propos d'expressions créatives et instantanées dues à un événement particulier ou dans un milieu limité et qui ne persistent que peu de temps, comme par exemple le mot norvégien *askefast*. Ces derniers se trouveront souvent soit dans les articles de journaux soit dans les œuvres littéraires. Le mot *askefast* est apparu dans les journaux et dans les informations radio et télévisées quand l'éruption volcanique en Islande en 2010 entraînait la fermeture des plus grands aéroports en Europe avec de nombreuses annulations de vols. On était donc resté coincé où on était à cause de la cendre dans l'air, comme on peut se trouver bloqué quelque part par le temps qu'il fait. Le mot *askefast* existe toujours dans le lexique, mais n'est pas encore été admis dans les dictionnaires norvégiens. Un mot tout nouveau dans le discours norvégien, qui joue sur l'énoncé *askefast*, est le mot *Kjosfast*. Cet énoncé vient de survenir à cause des retards itératifs d'une compagnie aérienne norvégienne, où le propriétaire s'appelle Kjos.

Selon *Le Petit Robert* (2014), les mots entrent dans le dictionnaire après avoir circulé « de manière observable et indiscutable dans la société. ». Après un certain temps, ces mots apparaissent dans la presse, à la radio et à la télé, et deviennent ainsi des mots acceptés par les gens qui enfin commencent à s'en servir dans la communication de tous les jours. Enfin, ces mots sont introduits dans les dictionnaires. Sur le site de Wikipedia (2012), on récapitule :

C'est quand le néologisme est acquis par un assez grand nombre de locuteurs qu'on peut dire qu'il est lexicalisé. Dans ce cas, il commence généralement par être admis par certains dictionnaires. [...] ce n'est pas parce qu'un dictionnaire accepte un néologisme que celui-ci est, *ipso facto*, lexicalisé, mais l'inverse.

Je me suis aussi renseignée sur l'entrée des mots nouveaux dans les dictionnaires en Norvège, j'ai envoyé la question en courriel à Språkrådet et à la rédactrice de *Bokmålsordboka*¹³, Ruth E. Vatvedt Fjeld. D'après Fjeld, il n'y a pas de règles concrètes sur les mots qui sont acceptés ou pas dans les dictionnaires en Norvège, mais la pratique générale dans *Bokmålsordboka* est qu'ils essayent d'enregistrer les mots qui se manifestent dans l'usage quotidien, qui ne sont pas des mots d'argot ou des termes de métier, et qui sont assez souvent présents dans les conversations de tout le monde, dans la presse, etc. Après un certain temps, si les mots sont toujours là, ils discutent entre eux dans la rédaction s'ils doivent être enregistrés. Fjeld précise que généralement la langue est un phénomène libre, et qu'on est libre à s'en servir comme on désire. Språkrådet a le pouvoir de décider les règles d'orthographe et de conjugaison à suivre dans l'administration publique, mais n'a aucun droit sur les mots qui doivent être admis ou pas, dans les dictionnaires.

Dans la société on voit bien que le néologisme a une fonction de convenance, par exemple pour veiller à ce que la communication soit efficace. « Un groupe utilise de nouveaux mots pour conceptualiser la perception humaine récente, le néologisme est alors vecteur et indice de progrès dans un domaine de connaissance ou de perception de la réalité. » (Wikipedia 2012). Le néologisme est également considéré comme une

¹³ Ruth Vatvedt Fjeld, prof., dr. philos, Prorektor, Universitetet i Oslo, rédactrice de *Bokmålsordboka* en ligne, <http://www.nob-ordbok.uio.no/om.html>. Réponse reçue en courriel le 30 janvier 2014.

sorte de processus dynamique à travers le temps. Une langue reflète par exemple le rôle des deux sexes de façons différentes, et notre réalité sociale est dans une large mesure structurée est transmise par notre langage (Blakar, 2006).

For det første er språket og språkbruken naturlegvis strukturerande overfor dette « noko » som vi snakkar om. Dette « noko » vert i stor utstrekning påverka, ja, ofte delvis skapt og etablert gjennom språkbruken vår. [...] Namnet eller den språklege etiketten virkar i stor utstrekning strukturerande på vår oppfatning av *den* eller *det* som ber namnet. [...] I stor utstrekning vert faktisk vår sosiale realitet strukturert og formidla gjennom språket. (*Ibid.* : 59).

On peut ainsi dire que la langue devient un instrument social puissant. Le langage est un moyen de communication entre les humains. Toute langue suit toujours le développement de la société, le peuple est influencé par l'institution sociale et en même temps, le peuple crée la société. On pourrait donc interpréter l'évolution toujours présente dans une société comme la demande constante de mots nouveaux pour que les êtres humains dans cette société puissent s'exprimer correctement sur tous les sujets et dans toutes sortes de situations. Ceci concerne aussi le développement du féminisme et l'égalité des sexes.

La néologie et le néologisme sont des phénomènes intéressants pour mieux comprendre le processus derrière la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions. Il y a un lien entre comment les noms sont créés au féminin, et quels noms à la forme féminine sont enfin acceptés et inclus au néologisme officiel et aux applications recommandées. Les noms sont d'abord formés selon les règles linguistiques et morphologiques présentées dans le chapitre 2.2, pour enfin faire partie du néologisme officiel. La néologie et le néologisme sont le fondement nécessaire pour accomplir l'analyse de mon corpus.

En revenant au sujet de la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions on peut se poser plusieurs questions. Est-ce qu'on peut dire que les mots concernant la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions sont vraiment lexicalisés? Est-ce que ces mots sont acquis par un grand nombre de locuteurs, ou ne sont-ils inscrits que dans les dictionnaires ou dans le règlement linguistique officiel ? Au cours

de mon analyse de corpus, dans la deuxième partie de mon mémoire, je vais essayer de trouver des réponses à ces questions.

3.0 Deuxième partie

3.1 Analyse du corpus

La première partie de mon mémoire a été consacrée à donner un bref aperçu historique du phénomène de « la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions », d'où ça vient linguistiquement et socialement, et comment ce phénomène a été abordé par l'État, l'Académie française, l'Office de la langue française, et les peuples français et québécois généralement. J'ai considéré de plus près le processus historique du développement, comment la question de la féminisation est vue par les divers théoriciens linguistiques quant au néologisme et la néologie, et j'ai montré des objections et des difficultés présentes. De plus, je vous ai présenté le statut juridique de la langue en France, au Québec et en Norvège, et finalement j'ai examiné cette question dans le cadre de la parité des sexes de ces pays et la région de Québec au Canada. Maintenant, c'est l'analyse du corpus qui est le centre d'intérêt principal. Pour commencer, je présenterai la composition du corpus et les critères derrière les choix faits pour étudier comment le phénomène de féminisation s'est étendu dans la presse d'aujourd'hui. Ensuite suivent le classement et l'enregistrement des données, pour à la fin terminer avec l'analyse de celles-ci et comparer mes résultats aux résultats récents de Jalkanen (2012).

3.2 La composition du corpus

Mon corpus se compose d'exemples tirés de quatre magazines divers de la France et du Québec, en plus d'un journal pour les jeunes. Je vais regarder de plus près comment les nouveaux mots de la féminisation sont appliqués et intégrés dans la langue de mon corpus, c'est à dire la néologie, et quels types de mots sont appliqués : des mots empruntés ou de nouvelles constructions sur des noms préexistants, selon les termes de néologisme concernant l'emploi d'un mot nouveau.

La raison pour laquelle j'ai choisi ces publications est qu'elles existent depuis au moins 30 ans, ce qui indique que ce ne sont pas des acteurs éphémères dans le monde de la presse, et de plus elles sont toutes diffusées soit à un assez grand nombre soit dans plusieurs pays. Je peux ainsi avoir une idée de l'utilisation réelle de cette « féminisation » lexicale dans certains magazines « sérieux » ou « populaires ». Existe-t-il une différence de langage visible concernant la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions entre ces magazines, la situation est-elle la même pour la France et le Québec, et ce langage est-il aussi utilisé dans la presse des jeunes ? J'ai choisi de travailler sur un numéro de la version imprimée de chaque magazine, en ajoutant des articles trouvés sur leurs sites Internet. Concernant *Le Journal des Enfants (JdE)*, qui est un supplément aux magazines, j'ai choisi d'examiner seulement la version imprimée. J'ai parcouru neuf numéros de ce journal.

3.2.1 Présentation de la presse française

Les magazines français qui font partie du corpus sont *Le Point* et *Marie Claire*. De plus, il y a *Le Journal des Enfants*. Je les présente de plus près ci-dessous :

Le Point

Le Point est un magazine hebdomadaire français d'information générale, fondé en 1972. *Le Point* est inspiré par les magazines américains, *Time Magazine* et *Newsweek*, et il présente des reportages sur la politique, la société, l'économie, le monde des affaires, la culture, etc. Le magazine est ouvert à toutes les opinions politiques, bien que sa ligne éditoriale soit communément admise comme conservatrice et libérale. Il est diffusé à environ 430 000 exemplaires. (Wikipedia 2014b).

Marie Claire

Marie Claire est un magazine féminin mensuel créé en 1937. Le magazine contient différentes rubriques sur la mode, le tourisme, le cinéma, la littérature, la musique, etc. En 2005-2006 il est tiré à 420 188 exemplaires. En plus de l'édition française, *Marie Claire* est éditée dans 24 versions différentes dans le monde. (Wikipedia 2014a).

Le Journal des Enfants (JdE)

Créé en 1984, *Le Journal des Enfants* est une parution hebdomadaire qui explique simplement l'actualité aux 8-14 ans. Le journal consiste en un éditorial, de brefs articles

traitant toutes les actualités de la société, comme des sujets de sport, de culture, de politique, etc. Son contenu lui vaut la reconnaissance des académies et de l'Education Nationale. Il y a 20 000 classes abonnées en France, soit 560 000 élèves. Le JDE est présent dans 115 pays. (jde.fr 2014).

3.2.2 Présentation de la presse québécoise

Les magazines québécois qui font partie du corpus sont *L'actualité* et *Châtelaine*. *L'actualité*, qui correspond au magazine français *Le Point*, et *Châtelaine* à *Marie Claire*. Vous trouverez plus d'information sur ces magazines ci-dessous :

L'actualité

L'actualité, fondé en 1976, est le seul magazine d'affaires publiques au Québec et l'une des grandes publications de langue française dans le monde. *L'actualité* présente des reportages et des entrevues qui portent sur la politique, l'économie, le monde des affaires, la culture, la société, l'éducation et la science. *L'actualité* est un magazine bimensuel, et sa rédaction a remporté plusieurs prix pour ses articles. (lactualite.com 2014a). Pas de chiffres de diffusion accessibles.

Châtelaine

Magazine féminin de référence depuis 1960. *Châtelaine* témoigne de l'histoire des femmes avec ses reportages, ses contenus mode, beauté, déco et cuisine qui conjuguent élégance, pertinence et accessibilité. *Châtelaine* s'intéresse à tout ce qui intéresse les femmes d'aujourd'hui. (chatelaine 2014a). Pas de chiffres de diffusion accessibles.

3.2.3 Méthodes de documentation

Comment accéder à l'information nécessaire pour pouvoir analyser la situation dans la presse en France et au Québec aujourd'hui concernant la diffusion de la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions ? On peut chercher des données primaires, c'est-à-dire faire les recherches nécessaires soi-même, ou se servir de données secondaires déjà trouvées et traitées par quelqu'un d'autre. J'ai choisi d'employer et de combiner les deux méthodes. La plus grande partie de mon analyse se base sur des données primaires que j'ai relevées, traitées et analysées, puis, à la fin, je compare mes résultats aux données secondaires, trouvées et traitées par Jalkanen en 2012, pour avoir une plus grande perspective de la situation en question.

Pour trouver des données primaires, il faut employer une méthode de recherches. La meilleure méthode dans ce cas, est à mon avis, de faire des analyses quantitatives, pour avoir un grand nombre de données et pour pouvoir ainsi généraliser les résultats trouvés afin d'arriver à une conclusion. Quand les données ont été enregistrées, systématisées et traitées, l'analyse est à la veille. Mais d'abord il faut s'assurer de la validité et la fiabilité de ces données. La question ici c'est « la diffusion de la féminisation dans la presse française et québécoise », il faut donc faire un choix pour limiter la quantité de sources à examiner, et le *JDE*, *Le Point*, *Marie Claire*, *L'actualité* et *Châtelaine* représentent donc mon choix de sources. Ces cinq publications choisies ont des qualités différentes. Le *JDE*, *Le Point* et *L'actualité* sont des publications « sérieuses », tandis que les magazines *Marie Claire* et *Châtelaine* sont considérés comme plus « populaires ». La question étudiée, c'est donc l'apparition des noms masculins et féminins de métiers, titres, grades et fonctions dans ces publications, et c'est le tirage de la diffusion, les occurrences, qui constituent les données primaires dans mes recherches. Les données secondaires de Jalkanen consistent en des données de journaux et de documents officiels mentionnés dans l'introduction de ce mémoire, et vont ainsi être un supplément pour mon analyse.

3.2.4 Commentaires généraux sur l'ensemble du corpus

Mon corpus se compose donc d'exemples tirés de certains magazines et d'un journal présentés ci-dessus. Tous les noms de métiers, titres, grades et fonctions trouvés dans ces magazines et ce journal ont été enregistrés et comptés. J'ai choisi de relever uniquement les noms masculins apparus au singulier, référant à une personne concrète, pour éviter des malentendus qui peuvent se présenter concernant le genre effectué au pluriel. Quand un nom à la forme masculine est au pluriel, référant à l'ensemble d'un groupe, on ne peut pas savoir s'il y a aussi des femmes incluses :

Les députés devaient la voter ce mardi, après une semaine de débat. (Le Journal des Enfants 2014a).

Les règles recommandées officiellement pour désigner l'ensemble d'un groupe quelconque, d'un métier ou d'une profession ou la totalité des hommes et des femmes,

sont de transformer le nom au genre masculin pluriel au lieu d'accorder les noms à la forme masculine et à la forme féminine. Il est préférable d'utiliser l'énoncé « tous les *directeurs* sont présents » plutôt que de dire « tous les *directeurs* et *directrices* sont présents ». Le problème est de savoir, prenons l'exemple montré ci-dessus, si le titre à la forme féminine aurait été utilisé dans le cas où il fallait référer à une femme ou des femmes exclusivement. Mais en même temps, s'il est apparu des noms intéressants au pluriel, je les ai notés pour pouvoir les montrer, les commenter et les voir dans le contexte de mon corpus.

Pour avoir un corpus assez large, j'ai parcouru 556 pages de la presse française des années 2013 et 2014. Si on enlève les 144 pages du *JdE*, qui est un supplément aux magazines, la quantité est de 422 pages. Il a aussi fallu diminuer le nombre des pages du magazine *Marie Claire*, parce que ce magazine consiste en une grande quantité de spots publicitaires et de reportages de mode qui ne se composent que de photos et pas de texte, et ainsi diminuer le nombre total des pages de la presse française avec encore à peu près 150 pages. On est donc arrivé à un nombre de pages pour les magazines français à environ 270, ce qui est assez proche de la quantité québécoise qui consiste en 196 pages. En plus des versions imprimées, j'ai étudié 30 articles au total de *Le Point* et *Marie Claire*, et 31 articles pour *L'actualité* et *Châtelaine* sur leurs sites Internet. En ce qui concerne la presse québécoise, les numéros imprimés de *L'actualité* et de *Châtelaine* ainsi que leurs articles d'Internet sont tous publiés entre juin 2013 et avril 2014. Il s'agit donc de la même période que pour les articles français.

La presse française	Nombre de pages, version imprimée	Nombre d'articles sur Internet	La presse québécoise	Nombre de pages, version imprimée	Nombre d'articles sur Internet
<i>Le Point</i>	98	15	<i>L'actualité</i>	70	13
<i>Marie Claire</i>	324	15	<i>Châtelaine</i>	126	18
<i>Le Journal des Enfants</i>	144 (9 numéros)	-			
Quantité totale	556	30	Quantité totale	196	31

Tableau 1 : Aperçu du corpus de la presse française et québécoise.

La raison pour laquelle j'ai choisi d'examiner de plus près des versions imprimées des magazines et pas seulement des articles de leurs sites Internet, est que j'ai voulu savoir comment ces noms « féminisés » sont représentés dans les différents types d'articles dans les magazines. J'ai souhaité que les articles soient variés le plus possible concernant les sujets traités. Qu'est-ce que j'allais trouver dans un numéro entier du magazine ? Ainsi j'ai parcouru des articles traitant entre autres la politique, les élections municipales, la culture, la vie des femmes en Afrique, la parité des femmes, la société, la science, les Jeux Olympiques, la mode, l'économie et le monde des affaires, pour en mentionner quelques exemples.

Pour qu'un corpus soit valide, il faut qu'il se compose d'un certain nombre d'exemples et que ces données soient relevées correctement pour soutenir ou infirmer la thèse en question, qui est d'examiner l'ampleur de la diffusion de la féminisation dans la presse française et québécoise. On a déjà constaté qu'il existe une féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions en France et au Québec, et que leurs gouvernements imposent l'usage de ceux-ci dans la langue officielle, c'est-à-dire dans des documents officiels. De plus, ils conseillent aussi l'usage de la féminisation dans le langage de façon générale, dans par exemple la presse. Dans ce mémoire, une des questions posées est de savoir si la féminisation est effectivement utilisée d'une manière courante dans la presse d'aujourd'hui. Mon hypothèse, et le point de départ de ce mémoire, ont été qu'il existe un certain lien entre la parité des sexes dans la société d'une part et la quantité et la fréquence des noms féminisés de l'autre. Depuis les informations trouvées tout au long de mon travail avec mon mémoire, c'est clair que la parité des sexes est moins importante en France et au Québec qu'en Norvège. Une raison pour que la situation varie entre ces endroits peut être qu'on ne sent pas le même besoin de faire la distinction entre homme et femme dans le langage d'un pays où la parité est fortement présente, comme il est dans la société norvégienne. Par contre, quand la parité dans la société est d'une importance moins considérable, comme en France et au Québec, on sent le besoin de renforcer l'égalité des sexes entre autres à travers le langage, et ceci à l'aide de formes « féminisés », c'est-à-dire la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions.

La Norvège est considérée comme un pays où l'égalité entre les femmes et les hommes est très avancée. Dans la première partie de mon mémoire, ce fait a été souligné dans mes commentaires concernant la différence importante entre la France et le Québec d'un côté et la Norvège de l'autre, quant à la situation de parité entre les sexes (voir « La féminisation et l'égalité entre hommes et femmes », 2.1.3). On se souvient des dissemblances du nombre de députées à Stortinget, à l'Assemblée Nationale et au Sénat, et de la longueur de la durée du congé de maternité. Le pourcentage de femmes représentées à Stortinget en 2014 est donc de 39,6 % contre 26 % de femmes à l'Assemblée nationale en 2012, et de 22,1 % au Sénat en 2011. On voit que le nombre de femmes norvégiennes représentées à Stortinget est plus élevé et constitue presque le double de celui des femmes françaises à l'Assemblée nationale et au Sénat, ce qui ne fait qu'une sénatrice sur cinq sénateurs en France. Pour le Québec, la situation est en 2014, que 27 % des représentants à l'Assemblée Nationale sont des femmes, c'est-à-dire une femme sur quatre. La courte durée du congé de maternité en France et au Québec comparée à la situation en Norvège, illustre aussi le contraste de l'égalité entre les femmes et les hommes en Norvège d'un côté, et en France et au Québec de l'autre. Il faut simultanément se rappeler que la parité entre les sexes en Norvège exprimée dans la langue est complètement opposée à celle de la langue française en France et au Québec : il n'existe pas de féminisation, et l'application de la forme neutre des noms des professions est conseillée (voir « La question de la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions vue par les grammairiens, les linguistes et les lexicologues », 2.2). Peut-être qu'une égalité étendue entre les sexes dans la société ne demande pas un besoin de féminisation dans le langage, étant donné qu'on est déjà considéré comme égaux et qu'il n'a aucune importance de savoir si la personne occupant un titre quelconque est un homme ou une femme.

Tous les noms à la forme masculine de métiers, titres, grades et fonctions apparus au singulier, et au féminin aussi dans les cas du pluriel, et référant à une personne concrète ou à un groupe spécifique dans le corpus, ont été enregistrés. J'ai exclu les noms référés plusieurs fois dans le même article si ce nom a référé à la même personne professionnelle. Voici quelques exemples où je n'ai compté le même titre référant au même individu dans le même article, qu'une fois:

1. Le chef de la Gestapo¹⁴ a été enterré dans le plus grand secret en mai 1945 dans la fosse commune d'un cimetière... juif. [...] Un fossoyeur berlinois nommé Walter Lüders avait ainsi déclaré à la police dès 1963 qu'il avait lui-même inhumé le corps du chef de la police secrète nazi dont il avait vu le visage. (lepoint.fr 2013).
2. ... ce n'est pas seulement par ambition personnelle que je me présente, mais parce que le peuple le demande, comme l'expriment les sondages, et parce que les argentiers du parti pensent que je suis la meilleure candidate possible. [...] Mais l'âge de la possible candidate préoccupe moins que sa santé. (chatelaine.com 2014b).

J'ai enregistré au total 1705 noms, dont 1109 sont des noms à la forme masculine et 596 à la forme féminine. Je trouve que ce grand nombre de données doit être suffisant pour nous donner une idée de l'usage de la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions en France et au Québec, et pour que les résultats soient valides. Au total, les noms féminisés ou à la version féminine, avec le déterminant *une* ou *la* devant les noms épiciques (par exemple *la porte-parole, la maire, la spécialiste, une pilote, une secrétaire, etc.*), montent à 35 % et les noms masculins à 65 %. Si on considère les données françaises par rapport aux données québécoises on voit qu'il y a une différence de répartition entre les noms féminisés et les noms masculins : les noms féminisés dans la presse française s'élèvent à 29,6 % contre 45,1 % dans la presse québécoise, donc un écart de 15,5 %. Je vais présenter les données de plus près dans la partie consacrée à l'analyse, mais ci-dessous il y a un aperçu des taux des données :

La presse française	Masculin	Pourcentage	Féminin	Pourcentage	Total
<i>Le Journal des Enfants</i>	318	81,7 %	71	18,3 %	388
<i>Le Point</i>	365	82,6 %	77	17,4 %	442
<i>Marie Claire</i>	102	36,1 %	182	63,9 %	285
Taux français	785	70,4 %	330	29,6 %	1115
<hr/>					
La presse québécoise	Masculin	Pourcentage	Féminin	Pourcentage	Total
<i>L'actualité</i>	180	71,2 %	73	28,8 %	253
<i>Châteline</i>	144	42,7 %	193	57,3 %	337
Taux québécois	324	54,9 %	266	45,1 %	590
<hr/>					
Taux au total	1109	65 %	596	35 %	1705

¹⁴ Tous les énoncés ou noms soulignés dans mes citations sont faits par l'auteure de ce mémoire.

Tableau 2 : Aperçu des données: l'occurrence des noms de métiers, fonctions, grades et titres à la forme masculine et féminine par publication, par pays et au nombre total.

Si on regarde d'abord les résultats français, on voit que les résultats présentés dans le Tableau 2 montrent que le *JDE*, le journal des jeunes, a presque autant de cas de noms masculins que *Le Point* (considéré comme un magazine « sérieux »), et c'est la même chose pour les noms au féminin. On voit simultanément qu'il y a une différence de nombre entre les exemples masculins et les exemples féminins dans la presse française. On trouve plus de 670 exemples masculins au total dans le *JDE* (318) et *Le Point* (365), et seulement 103 exemples dans *Marie Claire*. Par contre, on voit que c'est l'inverse dans le cas des exemples féminins. Comme le montrent les résultats, les noms féminisés de *Marie Claire* représentent plus du double d'exemples par rapport aux deux autres publications : 182 contre 148 (71 occurrences dans le *JDE* et 77 dans *Le Point*). Les noms *président*, *directeur* et *journaliste*, sont parmi les exemples tirés de mon corpus qui se présentent d'une fréquence assez haute dans la presse française comme dans la presse québécoise, et les noms *artiste*, *créateur*, *étudiant* et *rédacteur* sont des exemples ayant à peu près la même fréquence dans toutes les publications, mais qui sont d'une fréquence moins élevée (voir les tableaux dans l'Annexe).

Les taux québécois nous montrent aussi que les données féminines sont moins fréquentes dans le magazine « sérieux » *L'actualité* que dans *Châtelaine*, le magazine « populaire ». Mais les nombres présentés ont moins d'écart : 180 d'exemples masculins dans *L'actualité* contre 144 dans *Châtelaine*, et pour les noms féminins on voit le même phénomène que dans la presse française : il y a plus de noms féminisés dans le magazine féminin *Châtelaine* que dans *L'actualité* : 193 exemples contre 73.

3.2.5 Classification des données

Les exemples relevés ont tout d'abord été classifiés par le nombre d'occurrences du nom masculin par magazine, car ce sont les noms masculins qui figurent le plus souvent dans les articles étudiés. Après, je les ai classés par pays et enfin l'ensemble des données pour avoir un tableau synoptique (voir les tableaux dans l'Annexe).

3.3 Analyse des données

Je vais présenter mes exemples par publication et par pays, et les commenter et montrer des cas particulièrement intéressants, ensuite comparer les résultats de la France et du Québec respectivement. Je commence par la France.

3.3.1 Les résultats de la presse française

Voici un tableau des occurrences dans le *JdE*, *Le Point* et *Marie Claire* où je présente les 19 noms masculins les plus fréquents, ayant une fréquence de huit ou plus, de même que les formes féminines :

Noms de métiers, fonctions, grades et titres	Genre	<i>Le Journal des Enfants</i>	<i>Le Point</i>	<i>Marie Claire</i>	Nombre d'occurrences
président	Masc.	41	27	4	72
présidente	Fém.	2	3	3	8
ministre / ministre délégué	Masc.	14 0	16 0	3 0	33 0
ministre / ministre déléguée	Fém.	5 0	4 0	10 1	19 1
directeur	Masc.	1	18	12	31
directrice	Fém.	2	6	5	13
chef	Masc.	11	17	1	29
chef / femme chef	Fém.	1 0	1 0	4 1	6 1
Premier ministre	Masc.	17	12	0	29
Première ministre	Fém.	2	2	0	4
maire	Masc.	17	12	0	20
maire / madame le maire femme maire	Fém.	0 0 0	0 1 0	6 0 1	6 1 1
auteur	Masc.	5	7	7	19
auteur / auteure (f.c.) ¹⁵	Fém.	0 0	2 1	0 5	2 6
champion (du monde, etc.)	Masc.	16	2	0	18
championne (du monde, etc.)	Fém.	4	0	3	7
professeur /	Masc.	8	2	3	13

¹⁵ Le marquage « f.c. » indique la forme conseillée du français canadien au Québec.

prof		2	1	0	3
professeur /	Fém.	2	0	0	2
prof /		0	0	0	0
professeure		0	1	1	2
journaliste	Masc.	1	8	5	14
journaliste	Fém.	1	3	5	9
patron	Masc.	3	7	3	13
patronne	Fém.	0	0	0	0
candidat	Masc.	3	8	0	11
candidate	Fém.	1	3	7	11
spécialiste	Masc.	2	7	2	11
spécialiste	Fém.	2	1	3	6
acteur	Masc.	6	3	1	10
actrice	Fém.	7	2	10	19
conseiller	Masc.	0	8	1	9
conseillère	Fém.	0	1	0	1
artiste	Masc.	5	3	0	8
artiste	Fém.	1	1	2	4
(co)fondateur	Masc.	0	7	1	8
(co)fondatrice	Fém.	0	2	3	5
député	Masc.	0	7	1	8
députée	Fém.	0	3	4	7
médecin	Masc.	5	3	0	8
médecin	Fém.	0	0	0	0

Tableau 3 : Aperçu des publications françaises : les occurrences des noms de métiers, fonctions, grades et titres par publication et par genre.

Le nombre d'occurrences au masculin est de 367 pour les 19 premiers noms masculins, ce qui fait 72,2 %, et de 141 occurrences au féminin, soit 27,8 %. Ces pourcentages correspondent bien aux résultats français (70,4 % / 29,6 %) commentés auparavant. Selon les résultats représentés dans les Tableaux 2 et 3, on peut constater que les noms féminisés représentent environ un tiers de l'ensemble des noms de métiers, fonctions, grades et titres. En analysant le Tableau 3, on voit que les femmes sont présentées pour tous les noms en question sauf deux : il n'y a pas d'occurrences féminisées de *patronne* ou *la / une médecin*. Je pense que la raison de ce fait est simplement le hasard, et que dans ces articles respectifs les *médecins* et les *patrons* au sujet sont des hommes. Selon les résultats des données dans le Tableau 3, on voit que la tendance est que si l'individu présenté dans les articles est une femme, son titre féminin est employé.

Concernant les cinq titres de profession apparus le plus souvent (comptés d'après le nombre d'occurrence masculine) : *président / présidente*, *ministre / ministre*, *directeur / directrice*, *chef / chef* et *Premier ministre / Première ministre*, on voit que tous ces noms sont utilisés pour des femmes dans toutes les publications, sauf le titre *Première*

ministre qui n'est pas présent dans le magazine *Marie Claire*, le titre masculin non plus d'ailleurs. En tout on a 29 occurrences de *Premier ministre* et seulement quatre de *Première ministre*. Parmi les titres traités ci-dessus, on voit aussi que les occurrences du *président* sont souveraines, on trouve ce nom au total 72 fois à la forme masculine, et la plupart du temps c'est *le président d'un pays* ou *du parlement* dont on parle. Par contre, il n'y a que huit occurrences de *présidente*, dont il s'agit effectivement de la *présidente d'un pays* dans deux cas. La raison pour laquelle les titres féminins de *présidente* ou *Première ministre* ne sont mentionnés que huit ou quatre fois est sûrement qu'il y a moins de femmes exerçant ces métiers et donc moins qui en occupent ces titres. Le titre *président* n'est pas accompagné par *Monsieur* ou *Madame* sauf dans *Le Point*, où le titre féminin *présidente* est une fois précédé par *Madame* :

« ... insiste madame la présidente ». (*Le Point* 2014c)¹⁶.

Je vais aussi signaler que *madame le maire* est arrivé une fois dans le même magazine. Ceci est un fait intéressant, parce qu'on trouve ici une combinaison du titre féminin *madame* et le titre masculin *le maire*. Selon les critères ou les conseils officiels en France (voir « Le statut juridique de la langue en France », 2.2.2), la forme féminine *la maire* est recommandée, étant donné que le suffixe féminin en *-esse* (*mairesse*) est déconseillé pour cause de désuétude. Ni la forme masculine *le maire* ni la combinaison *madame le maire* sont conseillées. La question de savoir pourquoi est utilisée une fois *madame* + le déterminant féminin + le nom au féminin, alors que l'autre fois on trouve la variante *madame* + le déterminant masculin + le nom épïcène. Est-ce une erreur journalistique ou un choix délibéré ? Malheureusement, je ne peux pas donner de réponse claire à ce cas précis. Mais le fait qu'il est déjà constaté que plusieurs femmes ont une objection envers la féminisation à cause d'une impression de dégradation, peut expliquer pourquoi la rédaction a décidé de se servir de la variante *madame le maire* dans un de ses articles. Les femmes contre la féminisation langagière trouvent qu'elle dévalorise un métier plutôt que de lui donner du prestige. Autrefois le titre féminisé indiquait le plus souvent la personne mariée à celui qui occupait le titre et non pas la femme elle-même, et elles préfèrent ainsi de garder le nom à la forme masculine. *Le Point* a donc pu choisir de garder le titre au masculin et d'ajouter

¹⁶ C'est *la présidente* d'une entreprise.

madame devant le titre à la forme masculine (*le maire*) pour ainsi montrer qu'il s'agit d'une femme. Cela pourrait être un essai de respecter le souhait de ces femmes. Simultanément, elles trouvent que la combinaison *madame le maire* ou *madame le docteur*, impliquent l'infériorité de la femme à l'homme (voir « Objections et difficultés dans le mondes de féminisation », 2.2.3). On peut donc constater que la rédaction de *Le Point* a dans ce cas fait une erreur concernant la parité entre les sexes. À mon avis, comme *Le Point* suit les conseils officiels et que ce magazine applique normalement les formes féminines des titres de profession, conformément aux résultats dans le Tableau 3 ci-dessus et le tableau dans l'Annexe 3, j'interprète *madame le maire* comme une faute malheureuse et pas un choix délibéré.

Selon les résultats des données dans le Tableau 3, on voit que *Le Point* emploie, de façon générale, les titres féminins s'il s'agit des femmes. Mais nulle règle sans exception :

Pamela Travers, auteur de « Mary Poppins » [...] avec un retour du refoulé et de l'enfance de l'écrivain. (*Le Point* 2014b).

Pamela Travers (une femme) est décrite comme *auteur* et *écrivain*, avec des formes masculines au lieu d'être intitulée comme *autrice* ou *auteure* et *écrivaine*. Pour le nom *écrivain*, la règle de féminisation recommandée par le Journal Officiel concernant les noms qui se terminent par un suffixe autre que *-eur*, est de former le féminin en ajoutant un *-e* final. Donc la norme à suivre est d'employer le nom féminin d'*écrivaine*. Par contre, pour *auteur*, qui appartient au groupe des noms se terminant par *-teur*, la règle recommandée pour la forme féminine est de finir en *-trice* : *autrice*, ou si on revient au modèle du français canadien au Québec (voir « La situation au Québec », 2.2.4), la forme féminine est *auteure*. La forme française *autrice*, n'est d'ailleurs utilisée dans aucune des publications françaises, mais la forme féminine du français québécois *auteure* est présente dans un autre article du magazine *Le Point* (!), et de même dans *Marie Claire*. Pour *Le Point* on voit une inconséquence par rapport aux règles suivies, tandis que le *JdE* et *Marie Claire* suivent plus souvent les recommandations officielles. Dans *Marie Claire* on trouve cependant un autre exemple pour illustrer aussi une divergence de genre. Dans l'article « Me Maria Raharinarivonirina, gagne le prix

Women for Change 2013 ! » (marieclaire.fr 2013), on voit la combinaison entre le féminin et le masculin qui réfère à la même femme :

1. Maria Raharinarivonirina est avocate à la Cour, spécialisée en droit des affaires, qualifiée en droit international et juriste expert en droits de l'homme.
2. En 2010, elle a été nommée chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur française et a reçu le Prix des droits de l'homme.

Dans le premier exemple on voit d'abord l'usage du titre *avocate* à la forme féminine, et plus tard dans la même phrase le titre *juriste expert*. *Juriste* est un nom épïcène, et *expert* est gardé à la forme masculine aussi pour désigner les femmes quand c'est un nom (*Le Petit Robert* 2011), pour le différencier de son rôle d'adjectif où il se conjugue au genre (expert / experte). Dans cet exemple on doit considérer que le complément *expert* fait partie du mot composé *juriste expert*, et qu'il n'a pas le rôle d'un adjectif. Comme c'est le cas, on ne peut pas savoir si c'est la forme féminine ou masculine qui est utilisée dans cet article, parce qu'il n'y a pas de déterminant présent devant le nom. Exemple deux nous montre l'usage masculin du titre *chevalier*, même si c'est très clair que la personne au sujet est une femme : « elle a été nommée... ». La forme féminine *chevalière* existe selon les recommandations officielles. Conformément aux règles de féminisation les noms terminés par une consonne finale doivent aussi suivre les lois morphologiques de la langue, ici liés à l'ajout d'un accent sur la dernière voyelle : *chevalier* – *chevalière*. Pourquoi trouve-t-on alors des occurrences pareilles (nom féminin / nom masculin : *avocate* / *chevalier*), non seulement dans le magazine même, mais dans le même article et concernant la même personne ? Peut-être par ignorance ou par faute, ou tout simplement parce que l'usage de la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions n'est pas encore complètement connu ou apprivoisé par les journalistes ou les rédacteurs responsables dans la presse française, et plus précisément dans les magazines *Le Point* et *Marie Claire*. Ou peut-être bien, ce ne sont que les métiers les plus répandus et connus parmi les femmes qui ont trouvé un écho plus rapide dans la langue de la presse. On ne connaît pas trop de *chevalières*, pour en montrer un exemple.

D'autres commentaires à faire sur mon corpus de presse française sont par exemple des exemples relevés dans *Marie Claire*. Parmi les articles parcourus de ce magazine, j'ai trouvé des constructions telle que *femme architecte*, *femme avocate*, *femme chef*, *femme politique et femme maire*. Je n'ai pas trouvé des constructions pareilles dans les autres publications.

1. L'occasion pour Marie-Claire d'aller voir comment d'autres femmes maires exercent le pouvoir dans le monde. (marieclaire.fr 2014b).
2. Aux Etats-Unis, pays du pragmatisme, les femmes chefs d'entreprise apprécient depuis longtemps tous les avantages de vivre avec un homme à la maison. (*Marie Claire* 2014).

Les titres sont ici appliqués au pluriel, mais je veux quand même les mentionner parce que je trouve que l'usage de cette combinaison est curieux. Une raison plausible de ce choix pris par la rédaction de *Marie Claire* pourrait être qu'elle désire souligner le fait que l'individu référé est une femme, même si la manière de combiner *femme* avec le titre est une variante surannée. Dans les cas où les titres mentionnés sont des noms épiciques, comme dans le premier exemple avec le titre *maire*, le choix fait est donc compréhensible. Mais combiné avec le titre *avocate*, qui est une forme au féminin, il est curieux d'utiliser *femme* comme supplément. Si on regarde l'exemple deux de plus près, il y a un autre phénomène intéressant à savoir « les femmes chefs d'entreprise », où on trouve la combinaison du mot *femme* avec la variante masculine du nom *chef*. Selon *Le Petit Robert* (2011), la forme féminine *la chef* « est employée par familiarité ou pour des fonctions techniques. ». Ceci dit, il est clair que l'emploi du nom masculin est correct. Ce n'est donc pas cette combinaison qui attire mon attention dans cet exemple, mais plutôt l'application « un homme à la maison » qui doit, je pense, être une variante masculine du *femme au foyer*. Cela nous indique qu'il existe aussi une sorte de « masculinisation » des termes féminins. La masculinisation est un autre sujet à discuter, que je ne peux pas traiter dans mon mémoire, mais je vais néanmoins le mentionner très brièvement, car on trouve parfois des cas intéressants dans ce sens. L'exemple deux ci-dessus en montre un, puis pour continuer dans cette voie, on a par exemple le métier de *sage-femme*. La forme masculine conseillée par l'Académie française pour un homme qui exerce la profession de *sage-femme* est *maïeuticien*, qui

d'ailleurs n'est pas trop utilisé comme terme (Becquer et al. 1999 : 32). C'est peut-être le son du nom qui résonne mal pour les Français. On parle des fois de l'euphonie comme un obstacle à la féminisation, ou c'est peut-être une question d'habitude qui mène à la résistance à appliquer ce nom à la forme masculine. Une raison de mentionner le cas de *sage-femme / maïeuticien*, est que j'ai trouvé un exemple dans le *JdE*, du 14 novembre 2013, où la forme féminine est employée aussi quand on parle des personnes exerçant ce métier d'une façon générale :

Et depuis un mois, les sages-femmes font grève pour demander un meilleur statut. (*Le Journal des Enfants* 2013b).

On ne voit pas non plus le nom *agent de bord* ou *steward* très souvent, qui sont les formes masculines pour *hôtesse de l'air*. C'est le terme féminin qui est couramment employé, même pour désigner le métier d'un point de vue général :

Mais à l'intérieur pas de rangées de sièges et d'hôtesse de l'air.¹⁷ (*Le Journal des Enfants* 2014b).

C'est curieux, parce que la norme pour rendre le genre au pluriel quand on réfère à des personnes ou à une profession de façon générale, est d'appliquer le genre masculin, aussi dit « genre non marqué » ce qui est expliqué dans « Objections et difficultés dans le monde de féminisation » (2.2.3). Et c'est la même chose pour désigner un groupe d'individus quelconque. Dans mon corpus de presse, j'ai trouvés plusieurs occurrences du genre masculin pour indiquer soit des groupes de profession, soit un titre de façon générale :

1. Médecins, infirmières, militaires, bénévoles, tous sont venus sur place. (*Le Journal des Enfants* 2013a).
2. Le projet de loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes a été adopté par le Sénat en septembre. Les députés devaient la voter ce mardi, après une semaine de débat. (*Le Journal des Enfants* 2014a).

¹⁷ Le nom « hôtesse », dans la citation « ... d'hôtesse de l'air », est écrit sans -s dans le journal même, donc je l'ai cité de la même façon.

3. Pour l'employeur, c'est bien souvent une façon de tester une nouvelle recrue sans risque... (*Le Point* 2014a).
4. ... mais il n'y a pas de plus beau défi, de plus belle fonction que d'être maire de Paris. (*marieclaire.fr* 2014a).

Le premier exemple ci-dessus retient l'attention. La coordination des noms épïcènes *médecins*, *militaires* et *bénévoles*, qu'on ne peut considérer comme des formes masculines, surtout parce que la phrase continue avec le mot *tous* (au sens nominal au genre non marqué), avec le pluriel du titre féminin *infirmière* (au genre marqué) est curieux. Pourquoi est-ce qu'on a choisi d'appliquer la forme féminine au pluriel pour désigner un groupe d'individus ? Parle-t-on ici exclusivement des femmes exerçant ce métier ? Sûrement pas. Mais autrefois c'était un métier plutôt pour les femmes, et même si c'est aujourd'hui aussi considéré un métier pour les hommes on peut certainement dire que c'est l'habitude depuis « toujours » qui règne et qui influence l'opinion publique, et de sorte est la raison principale pourquoi la forme féminine, et non pas la forme masculine, est employée au pluriel. Dans cette phrase on suit donc les recommandations officielles pour tous les titres sauf un : celui de l'*infirmière*. Le titre *députés* au pluriel, dans l'exemple deux, montre d'une manière évidente l'application du genre masculin au pluriel pour indiquer la profession de *député* du sens universel, suivant les règles conseillés. Dans le troisième exemple, le titre *employeur* au masculin singulier désigne aussi un groupe quelconque de la même manière que *maire* dans l'exemple quatre. Comme *maire* est un nom épïcène, il y a lieu de supposer que le titre est dans sa forme masculine. D'après ces exemples, on peut donc constater que l'usage des *sages-femmes* et *hôtesses de l'air* pour désigner les groupes des ceux-ci, constitue des exceptions à la règle, et ceci concerne probablement aussi *infirmière* qui est considéré comme un « métier de femme ».

Continuant l'analyse du corpus français, on peut inclure encore quelques faits qui retiennent l'attention. Les titres féminins avec le plus d'occurrences sont ceux de *ministre* et *d'actrice*, au total 19 fois pour chacun, et ces titres sont présents dans les trois publications françaises. Le fait intéressant ici est surtout la différence de valeur entre ces titres. Exercer la profession de *ministre* est plutôt estimé d'une valeur plus

grande que celle d'*actrice*, mais rien n'est mieux que le fait qu'on trouve autant de femmes ministres à présent. Bien évidemment, il y a des acteurs (les hommes comme les femmes) qui ont un statut très élevé dans la société, comme les célèbres vedettes de cinémas et les superstars, mais pour le plus grand nombre d'acteurs, leur métier n'est pas estimé d'être une profession de prestige comme c'est souvent le cas pour quelqu'un occupant le titre *ministre*. Dans mon corpus français on trouve totalement 33 *ministres* (hommes) contre 19 *ministres* (femmes), tandis que la profession d'*acteur* n'est mentionnée que 10 fois contre 19 pour l'*actrice*.

Pour terminer l'analyse des occurrences des noms de métiers, fonctions, grades et titres des publications françaises présentées dans le Tableau 3, j'ai envie de mentionner qu'il y a autant de femmes intitulées *candidate* que des hommes à la forme masculine *candidat* : 11 sur 11, et sept femmes contre huit hommes occupent le titre de *députée*. On voit que les femmes sont bien représentées dans les fonctions politiques, du moins dans le langage. De plus, un autre fait positif, c'est que le nombre de *directrices* est présent avec totalement 13 occurrences contre 31 *directeurs*. Ceci nous donne sans doute des indications sur le fait que les femmes sont en route pour occuper toutes sortes de professions et qu'elles montent dans la hiérarchie des métiers, et que l'égalité entre hommes et femmes est assez présente dans la société quant aux métiers d'un point de vue linguistique. Pourquoi trouve-t-on autant d'occurrences des titres réunis à la politique dans ce corpus ? Les élections municipales en France au mois de mars et le mois d'avril 2014 ont sûrement joué un rôle, avec tous les reportages et articles traitant des sujets divers unis aux élections, y compris les rôles divers du *président*, des *ministres*, des *députés*, des *délegués*, etc. À cause de l'obligation de la parité pour les élections municipales, où toutes les communes de plus de 1000 habitants doivent présenter des listes électorales équilibrées, le nombre de *ministres* et *maires* (au féminin), *députées* et *candidates* est par conséquent élevé. Simultanément, la situation tendue en Ukraine cet hiver a été traitée avec grand intérêt dans toute la presse en France, comme partout dans le monde, et les fonctions politiques sont ainsi très présentes dans ces articles. Il faut aussi mentionner qu'il y a un nombre d'athlètes présents parmi les occurrences dans mon corpus, vraisemblablement à cause des JO cet hiver. On trouve des noms à la

forme féminine pour toutes les femmes mentionnées : *patineuse, skieuse, footballeuse, gardienne de but*, etc. (voir les Annexes 2 et 4).

3.3.2 Les résultats de la presse québécoise

Je viens de traiter les résultats trouvés dans les publications françaises, et maintenant il faut analyser les résultats de la presse québécoise. Comme on a déjà vu que le nombre d'occurrences de noms est moins élevé dans les publications québécoises que dans les publications françaises, je présente les 18 noms masculins les plus fréquents, ayant une fréquence de quatre ou plus trouvés dans les magazines *L'actualité* et *Châtelaine* :

Noms de métiers, fonctions, grades et titres	Genre	<i>L'actualité</i>	<i>Châtelaine</i>	Nombre d'occurrences
président	Masc.	14	6	20
présidente	Fém.	2	4	6
chef	Masc.	12	6	18
chef	Fém.	1	2	3
directeur	Masc.	10	5	15
directrice	Fém.	10	11	21
journaliste	Masc.	5	6	11
journaliste	Fém.	2	7	9
professeur / prof	Masc.	4	3	7
professeur / prof	Fém.	0	4	4
professeur / prof / professeure	Fém.	1	0	1
prof / professeure	Fém.	0	1	1
professeure	Fém.	0	3	3
auteur	Masc.	6	3	9
auteure (f.c.)	Fém.	2	6	8
ministre	Masc.	8	0	8
ministre	Fém.	1	1	2
docteur	Masc.	3	3	6
docteure	Fém.	1	2	3
porte-parole	Masc.	4	2	6
porte-parole	Fém.	1	1	2
ingénieur	Masc.	3	2	5
Ingénieure (f.c.)	Fém.	0	1	1
médecin	Masc.	0	5	5
médecin	Fém.	1	3	4
patron	Masc.	3	2	5
patronne	Fém.	0	0	0
Premier ministre	Masc.	5	0	5
Première ministre	Fém.	2	0	2
(co)fondateur	Masc.	3	1	4
(co)fondatrice	Fém.	1	1	2
conseiller	Masc.	2	2	4
conseillère	Fém.	1	0	1
coordonnateur	Masc.	2	2	4
coordonnatrice	Fém.	0	3	3
député	Masc.	3	1	4
députée	Fém.	1	2	3

*leader ¹⁸	Masc.	3	1	4
*leader	Fém.	0	1	1

Tableau 4 : Aperçu des publications québécoises : les occurrences des noms de métiers, fonctions, grades et titres par publication et par genre.

D'après le Tableau 4, les résultats à commenter sont parmi d'autres le nombre total des occurrences au masculin, qui est de 139 contre 77 occurrences au féminin. En pourcentages cela montre que les noms à la forme masculine représente 65,2 %, et les noms féminins 34,8 %. Ces résultats sont autres que ceux prévus. Selon l'aperçu des données dans le Tableau 2, qui montre l'occurrence des noms de métiers, fonctions, grades et titres à la forme masculine et féminine par publication, par pays et au nombre total, où le pourcentage est plus bas pour les noms masculins, et plus élevé pour les noms féminisés : soit respectivement 54,9 % et 45,1 %. Le résultat en tout est quand même conforme à la tendance constatée auparavant, que la féminisation est plus répandue au Québec qu'en France. En analysant le Tableau 4, on voit que les femmes sont représentées pour tous les noms donnés.

Examinant de plus près les cinq noms apparus le plus souvent (compté d'après le nombre d'occurrences masculines) : *président / présidente, chef / chef, directeur / directrice, journaliste / journaliste* et *professeur, prof / professeur, prof* ou *professeure*, on voit que tous ces noms à la forme féminine apparaissent dans les deux publications. Tous les noms donnés dans le Tableau 4 sont utilisés dans les deux publications, sauf les titres *ingénieure, Première ministre, conseillère* et *leader*. Revenant au cinq formes masculines apparues le plus souvent, on voit qu'elles ont toutes une fréquence de 11 ou plus. *Président* est compté 20 fois et *chef* 18 fois, ce qui fait presque le double. Ce qui est intéressant, c'est qu'il n'y a que six occurrences de présidentes et trois de chefs (femmes) parmi les deux noms les plus fréquents à la forme masculine, un nombre assez bas. Il y a une seule occurrence de *présidente d'un pays*, alors que le titre *président* désigne bien le *président d'un pays* ou *du parlement* pour la plupart des occurrences. Voici quelques exemples des occurrences de *président / présidente* trouvées dans mon corpus :

¹⁸ Le marquage « * » indique que le nom est d'origine anglaise, et un mot d'emprunt.

1. Une femme présidente des États-Unis ? [...] Plein de gens qui, lors de l'investiture démocrate de 2008, l'ont abandonnée pour aller vers Obama disent aujourd'hui : on s'est peut-être trompés. Qu'aurait fait Hillary ? Aurait-elle été meilleure présidente que lui ? (chatelaine.com 2014b).
2. Christina Romer, présidente du Comité des conseillers économiques du président Obama en 2009-2019. (L'actualité 2014b)

De plus j'ai enregistré deux occurrences de vice-président et deux de vice-présidente parmi les données québécoises (voir les Annexes 5 et 6). Par contre, les femmes sont présentes dans 22 occurrences de *directrice*, dans neuf de *journaliste* et dans cinq de *professeur / prof* ou *professeure*, ce qui d'ailleurs est un nombre plus élevé comparé au nombre d'occurrences de ces titres à la forme masculine. En étudiant les articles de *L'actualité* et de *Châtelaine*, je n'ai relevé aucune occurrence où les titres sont garnis par *monsieur* ou *madame*. Dans les magazines québécois on ne trouve pas non plus les constructions *femme* plus le titre masculin ou le titre féminin, comme c'était le cas dans les publications françaises.

Est-ce que mon corpus peut nous montrer si les recommandations officielles au Québec sont suivies ou pas ? J'ai étudié les occurrences des noms de métiers, fonctions, grades et titres trouvées dans les publications choisies, et qui sont présentées dans le Tableau 4 ci-dessus, pour pouvoir répondre à cette question. Pour le nom *président*, on voit que la forme féminine est *présidente*, ce qui est tout à fait comme il faut selon les recommandations officielles par l'Office de la langue française du Québec (voir « La situation au Québec », 2.2.4). L'Office conseille de former des noms féminins par l'ajout d'un *-e*, si les formes masculines se terminent par un *-t*, *-d*, *-é* ou *-is*, et on voit donc que le nom *député* au masculin, qui au féminin fait *députée*, et *président / présidente* sont construits conformément aux règles conseillées. D'autres exemples à mentionner trouvés dans mon corpus qui suivent cette règle, sont entre autres les noms féminins *avocat / avocate*, *candidat / candidate*, *étudiant / étudiante*, *soldat / soldate* et *adjoint / adjointe* (voir Annexes 5 et 6).

Le titre féminin *ingénieure*, est aussi conforme à ce qui est recommandé. Les noms terminés en *-eur*, comme *chauffeur* ou *chercheur*, se construisent régulièrement en *-euse*, selon les règles, ce qui nous donne les variantes *chauffeuse* ou *chercheuse* à la forme féminine. Pourquoi donc la variante *ingénieure* ? Parce que *ingénieur*, avec les titres *gouverneur* et *professeur* sont des exceptions à la règle, et ils donnent les genres féminins *ingénieure*, *gouverneure* et *professeure*. Les formes *une professeur* ou *une professeuse* existent aussi, mais l'usage en est déconseillé. On voit que *L'actualité* a utilisé la version *professeur* une fois, pendant que *Châtelaine* a choisi d'utiliser la forme féminine *professeure* trois fois, et une fois sa forme abrégée, *prof.* Aucun des deux magazines ne se sont pas servi de la variante *professeuse*.

Continuons l'analyse avec le nom féminin *conseillère*, la forme féminine a été construite selon les conseils officiels au Québec. Tous les noms qui se terminent en *-er* ou *-ier* suivent les règles morphologiques de la langue, et la formation régulière du féminin en *-ère* ou *-ière* : *conseiller* / *conseillère*, *officier* / *officière*, *trésorier* / *trésorière*, *couturier* / *couturière*. Les noms *journaliste* et *chef* du Tableau 4 sont des noms épïcènes, avec bien d'autres appartenant au corpus des données québécoises. On trouve par exemple les noms : *sociologue*, *psychologue*, *chorégraphe* et *sexologue* qui sont tous présents pour les deux sexes. Pour les noms *journaliste*, *chorégraphe*, *sociologue*, *psychologue* et *sexologue* c'est évident, vu leur forme. Ils appartiennent au groupe de noms qui se terminent par *-e*. Les noms terminés en *-f*, sont par contre normalement conseillés à considérer comme épïcène, et *chef* fait partie de ce groupe. Suivant les recommandations concernant la féminisation, le féminin de ces noms épïcènes sera donc marqué par les déterminants *une* ou *la* : *une journaliste*, *la chorégraphe*, *la chef*, *une ministre*, *la porte-parole*, etc.

1. Une porte-parole du bureau du premier ministre a indiqué que M. Harper avait donné des cadeaux à M. Poutine dans le passé. (lactualite.com 2014b).
2. Il y a plein de raisons, dit la psychologue Kate Nightingale. [...] Une couleur vive révèle davantage la personnalité, ajoute Françoise Dulac, sociologue qui a longtemps enseigné à l'École supérieure de mode de Montréal. (*Châtelaine* 2014d).
3. ... une création menée en tandem avec la chorégraphe et metteure en scène Paula de Vasconcelos... (*L'actualité* 2014a).

Les noms empruntés à une langue étrangère n'ont pas été commentés dans les recommandations de l'Office dans leur publication *Au féminin : Guide de féminisation des titres de fonction et des textes* (Biron et al. 1991), mais on trouve l'exemple *un clown / une clown* dans leur « Liste de titres, fonctions, et appellations de personnes au féminin » (*Ibid.*, Annexe I)¹⁹. On peut donc tirer la conclusion que les recommandations statuées en France sont aussi valables au Québec, et qu'il faut considérer les noms empruntés comme des noms épiciques, gardant leur forme féminine identique à la forme masculine, précisée par les déterminants *une* ou *la* : *une leader, une coach, la boss, la designer*. Dans mes données tirées des magazines Québécoises, on trouve par exemple *leader* parmi les 19 noms les plus fréquents, qui figure au masculin comme au féminin, et si on regarde les résultats enregistrés dans les Annexes 5 et 6, on trouve aussi le nom *designer* utilisé pour les deux sexes.

Compte tenu des circonstances, l'histoire de la jeune designer d'intérieur de 24 ans, qui vivait au Qatar depuis 2011... (lactualite.com 2013).

En examinant les noms qui se terminent en *-teur*, par exemple *directeur* tiré du Tableau 4, les règles à suivre sont de construire des noms féminins soit avec le suffixe *-teuse* ou *-trice*. Si les noms masculins peuvent former un participe présent en remplaçant le suffixe *-eur* par *-ant* (*chanteur* – *chantant*, *chercheur* – *cherchant*), le féminin se termine en *-teuse*. Parmi les exemples trouvés dans les publications québécoises (Annexes 5 et 6), les noms masculins *chanteur*, *entraîneur* et *chercheur* peuvent tous former des participes présents (*chantant*, *entraînant*, *cherchant*), et forment donc les noms féminins en *-teuse* : *chanteuse*, *entraîneuse* et *chercheuse*. Sinon le féminin prend le suffixe *-trice*. On voit que *(co)fondateur* au masculin est devenu *(co)fondatrice* au féminin, comme c'est aussi le cas pour *directeur / directrice*, *rédacteur / rédactrice*, *créateur / créatrice* et *acteur / actrice*. Encore une fois, on ne peut que constater que les rédactions de *L'actualité* et *Châtelaine* obéissent aux recommandations officielles dans leurs articles.

¹⁹ À consulter sur : http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/feminin/aufeminin_final.pdf

Les titres liés à la politique sont également intéressants : *ministre, Premier ministre, gouverneur, politicien, sénateur, candidat, maire, homme politique* (*président et député* déjà traités ci-dessus). Étant des noms épicènes, *ministre* et *maire* construisent leurs formes féminines avec les déterminants féminins *une* ou *la*. Il faut quand même préciser que selon les règles de féminisation, le nom *maire* a aussi un féminin en *-esse* : *mairesse*, mais que la forme épicène est conseillée par l'Office. Le nom *sénateur* devient *sénatrice* et *candidat* devient *candidate*, tous suivant les règles déjà mentionnées ci-dessus. *Gouverneur* est comme *ingénieur*, une exception à la règle et devient *gouverneure* et *ingénieure* à la forme féminine. Il y a le cas du nom *politicien*, qui selon les recommandations appartient au groupe de noms qui se terminent en *-n*, qui en plus de l'ajout d'un *-e*, ont dans quelques cas aussi un doublement de *-n* : *politicien / politicienne, académicien / académicienne, musicien / musicienne*. Pour les dénominations complexes, comme par exemple *Premier ministre, ministre délégué, directeur financier* et *haut fonctionnaire*, les substantifs sont féminisés quand les adjectifs et les participes s'accordent au féminin, et ça donne les formes féminines : *première ministre, ministre déléguée, directrice financière* et *haute fonctionnaire*.

Les métiers de *médecin, docteur* et *auteur* sont aussi parmi les données présentées dans le Tableau 4. Quant aux *docteur* et *auteur*, ils appartiennent au groupe de noms se terminant en *-teur*, ce qui indique qu'ils doivent former des noms à la forme féminine en ajoutant les suffixes *-teuse* ou *-trice*, ce qui a déjà été expliqué ci-dessus. Mais les noms *docteur* et *auteur* font partie de l'exception à la règle selon l'usage étendu, et leurs formes féminines sont ainsi devenues *docteure* et *auteure*. Selon Biron et al. (1991), la raison de ceci est que plusieurs variantes féminines existaient déjà en concurrence depuis un bon moment, et l'Office a donc choisie de garder l'usage des plus courantes. *Médecin* est terminé par *-n*, et la construction normale de la forme féminine se fait en ajoutant un *-e*, mais comme le nom *médecine* a un autre sens, on a choisi de garder la forme masculine pour ainsi éviter de la confusion de sens, et donc de traiter *médecin* comme un nom épicène.

1. 3 questions à la D^{re} Christiane Laberge [...] Elle est un peu la médecin de famille de tous les Québécois. (Châtelaine 2014b).²⁰

²⁰ D^{re} est la forme abrégée de *docteure*.

2. L'auteure Donna Tartt [...] L'auteure sait se mettre dans la peau de cet adolescent. (*Châtelaine* 2014a).
3. Fanny Britt, traductrice littéraire et auteure... (*L'actualité* 2014c).

On voit que la presse québécoise suit les recommandations officielles dans toutes les occurrences présentées dans mon corpus. De plus, on voit que les femmes sont bien représentées parmi ces métiers : on trouve huit *auteures*, trois *docteurs* et quatre *médecins*. Le grand nombre de *directrices*, en plus des occurrences de *présidentes*, *docteurs* et *médecins*, présenté dans l'ensemble de mes données parmi les 17 noms plus fréquents, nous montre que les femmes sont bien représentées dans les professions et les positions estimées en haut de la hiérarchie. J'aimerais ajouter qu'on trouve aussi des athlètes parmi les occurrences dans mon corpus: *skieuse*, *planchiste*, *nageuse* et *patineuse* (voir les Annexes 5 et 6).

Dans mon corpus, le terme générique, c'est-à-dire le processus de neutralisation du genre global et la désignation d'une classe entière d'éléments, est la forme utilisée pour désigner au pluriel aussi bien des hommes comme des femmes quand on parle de l'ensemble d'un groupe ou d'une personne quiconque, par exemple *un responsable*, *les ministres*, *les professeurs*, *la direction*, *la présidence*, etc. Je n'ai trouvé aucune occurrence de formes des deux genres, où la forme féminine est placée à côté de la forme masculine, pour souligner la présence des femmes dans un texte, même si la solution préconisée par l'Office (Biron et al. 1991) :

Cette rencontre s'adresse à tous les directeurs et à toutes les directrices du ministère.

Par contre, j'ai trouvé des occurrences où sont utilisées les formes féminines au pluriel, quand les personnes en question sont des femmes, même pour les désigner comme l'ensemble d'un groupe :

1. Le carnet des sportives. (*Châtelaine* 2014c).
2. Rencontre avec cinq productrices de champagne. [...] Parmi les producteurs, de nombreuses femmes. [...] Qui sont les productrices d'aujourd'hui, qui marchent dans les pas de ces figures mythiques ? (*chatelaine.com* 2013).
3. Créée en 1996 et située à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques compte plus de 30 chercheurs issus de pays et de disciplines divers... (*lactualite.com* 2014c).

Dans le premier exemple on vise l'ensemble d'un groupe : des femmes *sportives*, et c'est très clair que l'article ne s'adresse pas aux hommes. L'exemple deux consiste en une combinaison du même nom *producteur* dans le même article, utilisé au pluriel à la forme féminine et à la forme masculine, ceci pour désigner d'abord un groupe qui ne comprend que des femmes : « cinq *productrices* », dans sa forme féminine, puis le terme générique est utilisé pour désigner un groupe qui peut contenir des hommes et des femmes : « Parmi les *producteurs*, de nombreuses femmes » et enfin le recours au féminin : « Qui sont les *productrices* d'aujourd'hui », pour indiquer qu'on retourne maintenant aux femmes. Enfin, le troisième exemple ci-dessus nous montre comment est pratiqué le pluriel dans toutes les autres occurrences trouvées dans mon corpus, le masculin en fonction du terme générique : « 30 *chercheurs* ». Nous ne savons pas si l'article réfère exclusivement aux hommes, ou si dans l'ensemble il y a aussi des femmes.

3.3.3 Comparaison des données françaises et québécoises

Je viens de présenter une analyse de mes données françaises et québécoises, que j'ai choisi de traiter séparément. Maintenant je vais les comparer, et je vais commenter les résultats en focalisant aussi bien les cas similaires que les dissemblances éventuelles, pour ainsi obtenir une perspective complète sur mon corpus de presse, pour avoir à la fin un point de départ pour pouvoir comparer mes résultats aux ceux de Jalkanen (2012).

Dans la partie de la presse française de mon corpus, on a eu des exemples où *madame* est venu s'ajouter au titre : *madame la présidente* et *madame le maire*, et de la même façon, des exemples de l'ajout de *femme* aux titres *architecte*, *avocate*, *chef*, *politique* et *maire*. Des occurrences pareilles ne sont pas présentées dans la partie concernant la presse québécoise du corpus. Le Tableau 4, avec son aperçu des publications québécoises et les occurrences des noms de métiers, fonctions, grades et titres par publication et par genre, nous a montré que la forme féminine est représentée dans tous les noms donnés parmi les 18 noms les plus fréquents, tandis que le Tableau 3 avec son aperçu des données françaises, montre que la forme féminine manque dans trois cas : il n'y a pas de femme en possession des titres *ministre déléguée*, *médecin* ou *patronne*, ni de *docteure* si on regarde l'ensemble du corpus français. Par contre, dans le corpus québécois les femmes sont représentées en trois occurrences de *docteures* et quatre de *médecins*.

Pour continuer, la comparaison entre la France et le Québec, je veux souligner le fait que les recommandations officielles en France concernant les noms qui se terminent en *-eur* forment le féminin avec le suffixe *-euse* : *gouverneuse*, *chercheuse*, *chanteuse*, etc., sauf pour les noms sans verbe correspondant où on a donc le choix entre l'emploi épïcène du nom et l'ajout d'un *-e* finale : *professeur / professeuse*, *docteur / docteure*. Au Québec la recommandation dévie en quelque sorte de cette règle, lorsque les noms n'ont pas de verbe correspondant, l'ajout d'un *-e* final est préconisé : les formes conseillées sont donc *professeuse*, *docteure* et *gouverneure*.

Parmi les exemples dans mon corpus, on a aussi trouvé des noms empruntés comme *leader*, *coach*, *boss*, etc. La France et le Québec les traitent de la même façon, comme des épïcènes en ajoutant les déterminants *une* ou *la* devant le nom. Pour le Québec on a un exemple parmi les 18 noms les plus fréquents et huit dans l'ensemble des noms, tandis que le résultat pour les publications françaises sont de zéro parmi les 19 noms les plus fréquents, et de 11 en tout. Pour la totalité de mon corpus, on trouve seulement 20 occurrences parmi les 1705 enregistrées, ce qui constitue un pourcentage minime, égal à 1,2 %. Comme le Québec francophone est une région au Canada qui ne constitue qu'une petite partie de ce grand pays, et de plus se trouve tout près des États-Unis, on pourrait facilement s'imaginer que le Québec aurait été

influencé par l'anglais, la langue officielle dans le reste du Canada et aux États-Unis, et qu'on trouverait ainsi un plus grand nombre de noms empruntés au Québec qu'en France. Ceci n'est pas le cas, mais on trouve quand même un nombre un peu plus élevé au Québec qu'en France, soit de 1,5 % soit de 1 %, vu que le nombre d'occurrences québécoises fait environ la moitié des occurrences françaises.

Pour terminer la comparaison entre la France et le Québec, j'aimerais donner quelques commentaires sur les noms liés à la politique d'une manière ou d'une autre. Dans les résultats du corpus français on trouve 231 occurrences de noms liés à la politique enregistrés parmi les 19 noms les plus fréquents. Ce nombre constitue un pourcentage de 45 % de tous les noms présentés au Tableau 3, et on peut ajouter 22 occurrences en plus trouvées parmi le reste des exemples de l'ensemble des données françaises, ce qui fait un pourcentage de 43,4 %. Pour le Québec le pourcentage est moins élevé pour les noms liés à la politique, on compte 50 occurrences enregistrées parmi les 18 noms les plus fréquents, ce qui constitue un pourcentage de 23,1 % de tous les noms présentés au Tableau 4. Si on regarde les exemples de toutes les données québécoises, on peut en ajouter 20 en plus, ce qui fait un pourcentage pour l'ensemble de corpus de 11,9 %. Pourquoi cette différence de pourcentage ? La presse française a traité les élections municipales qui a eu lieu ces derniers mois en France, comme j'ai déjà souligné, de même il y avait les Jeux Olympiques controversés à Sotchi dont le président de la Russie était souvent un sujet discuté dans beaucoup d'articles, et enfin la situation dangereuse en Ukraine est aussi un sujet d'intérêt. Au Québec, on a eu des élections pour l'Assemblée nationale ces derniers mois, mais dans mon corpus cet événement ne constitue pas la majorité des sujets des articles étudiés. Quelques articles ont bien sûr traités ceci, et de plus les Jeux Olympiques et la situation malheureuse en Ukraine, mais en plus une variété de sujets, ce qui est sûrement une raison pour laquelle on trouve moins d'occurrences liées à la politique dans les publications québécoises que dans les résultats français.

3.3.4 Une récapitulation des résultats tirés du mon corpus de presse

Pour l'ensemble de mon corpus de presse avec son aperçu des publications françaises et québécoises, et les occurrences des noms de métiers, fonctions, grades et titres par

publication et par genre, le moment est arrivé pour tirer des conclusions. Tout d'abord je veux faire remarquer qu'en plus des occurrences les plus fréquentes présentées dans les Tableaux 3 et 4, il existe un grand nombre d'exemples dans l'ensemble de mon corpus, tous présentés dans l'Annexe. Ces données sont apparues dans les articles étudiés, mais ne sont enregistrées qu'une, deux ou trois fois. Si on regarde de plus près la totalité du corpus, qui se compose de 1705 occurrences, on voit qu'elles constituent la plus grande partie du corpus. Ce fait nous montre qu'il existe une vaste et persistante diffusion de titres à la forme féminine dans la presse française comme dans la presse québécoise, et que les titres au féminin sont utilisés pourvu qu'il s'agisse d'une femme. En retournant au Tableau 2 présenté dans le passage de « Commentaires généraux sur l'ensemble du corpus » (3.2.4), on voit que les titres professionnels à la forme féminine constituent un pourcentage de 35 % de toutes les données de mon corpus, c'est-à-dire un peu plus d'un tiers de l'ensemble.

Dans quelques cas exceptionnels de mon corpus, j'ai vu des exemples où la forme masculine d'un titre est utilisée même quand il existe une forme féminine, ou que le titre a été formé par l'ajout de *madame* ou *femme*, que j'ai choisi de considérer comme des « erreurs d'écriture » non intentionnelles parce que ces cas sont très rares, et que les rédactions responsables se sont montrées loyales à l'usage des noms féminins dans le reste de leurs articles. Selon tous les résultats présentés et commenté ci-dessus, je pense pouvoir constater que la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions est bien introduite dans le langage utilisé par la presse représentée dans mon corpus.

Enfin je veux préciser le fait que l'emploi de noms nouveaux, le néologisme concernant la féminisation de titres des professions dans mon corpus, montre que la diffusion de formes féminines est aussi présente dans le langage utilisé par le *JdE* que pour les autres magazines français et québécois. Ceci concerne aussi l'application des formes féminines choisies, formées selon les termes de la néologie et les règles conseillées par la Commission et le Journal Officiel en France comme par l'Office au Québec, dit le néologisme officiel. On ne voit donc pas de différence entre le langage appliqué pour présenter les actualités aux jeunes par rapport au langage utilisé dans les autres publications, les magazines « sérieux » comme les magazines « populaires ».

3.3.5 Un aperçu des données secondaires

Pour pouvoir comparer les résultats de mon corpus, je vais d'abord présenter le corpus de Jalkanen (2012), qui constitue les données secondaires de mon mémoire. Jalkanen a choisi d'étudier des textes administratifs de la France et du Québec, de même que des articles de quotidiens français et québécois, pour voir quels termes qui sont effectivement utilisés dans ces publications et pour voir s'il y a des différences ou des similarités du langage utilisé entre les publications officielles et les publications journalistiques. L'utilisation de titres à la forme féminine est obligatoire pour les documents officiels, en France comme au Québec. Mais est-ce que la presse adopte ces recommandations ou est-ce qu'elle choisit de suivre ses règles internes.

Le corpus de textes administratifs de Jalkanen se compose de six délibérations et six rapports du Conseil Général de la Vienne, tous datant de la période du mois d'avril au mois de juin 2012, en ce qui concerne la France. Pour le Québec, elle a étudié trois rapports et documents de réflexion de l'Assemblée Nationale du Québec, l'un des trois date du mois de mai 2011 et les deux autres du mois de mars 2012. Son corpus de quotidiens se compose de quatre journaux français de la France métropolitaine et trois journaux québécois. Les journaux du corpus sont les suivants : *Le Monde*, *Le Figaro*, *Le Parisien* et *l'Ouest-France* de la France, et *Le Devoir*, *Le Journal de Montréal* et *La Presse* du Québec. Jalkanen a choisi d'examiner des journaux nationaux comme des journaux régionaux, et aussi différents styles, comme ceux considérés comme plutôt sérieux aussi bien que les journaux plus tabloïds, pour ainsi enrichir le corpus et voir s'il y a des niveaux de langue différents dans le corpus. Son corpus de journaux comprend 98 articles au total, tous publiés sur leurs sites Internet pendant une semaine en fin juin 2012.

Dans les documents officiels, Jalkanen a trouvé au total 206 occurrences de métiers de noms masculins et féminins qui ont référé à un individu exerçant un métier ou occupant un titre, une fonction ou un grade professionnel. 130 sont à la forme masculine et 76 à la forme féminine, ce qui fait un pourcentage total de 36 % pour la présence des formes féminines. Pour les résultats concernant les données en France, le nombre d'occurrences d'hommes est de 73 % et de 27 % pour les femmes. Au Québec

les données font les pourcentages de 63 % pour les occurrences masculines, et de 37 % pour les occurrences à la forme féminine. Jalkanen précise qu'en plus de ces noms référant à une personne physique, il y a encore 35 occurrences de noms de métiers à la forme masculine au pluriel, faisant référence à l'ensemble d'un groupe, y compris des femmes, dont 26 dans les textes québécois et neuf dans ceux de la France. Voici un exemple de son mémoire pour illustrer cette sorte d'occurrences (Jalkanen 2012 : 56) :

On me rappelle que c'est la dernière journée où nous siégeons en cette fin de session et qu'il fallait que je sois un peu plus tolérante que pour d'habitude pour la minute des députés.

En plus de la situation commentée ci-dessus, Jalkanen a aussi découvert neuf cas où l'ensemble des hommes et femmes est désigné par la forme masculine et la forme féminine utilisées simultanément, des cas uniquement trouvés dans les textes québécois. C'est une situation intéressante qui demande un exemple :

Mmes et MM. les députés et les députées. (Jalkanen 2012 : 57).

Selon Jalkanen, dans l'ensemble de son corpus de documents officiels, les femmes constituent à peu près un tiers des données des noms de métiers, fonctions, grades et titres en France et au Québec, mais elles sont un peu plus représentées au Québec qu'en France. Continuons avec les résultats de l'autre partie du corpus, concernant les données tirées des quotidiens. 98 articles ont alors été étudiés pour le corpus journalistique, et 438 noms de métiers, fonctions, grades et titres sont retenus. Le pourcentage des occurrences masculines et des occurrences féminines est de soit de 75,8 % soit de 24,2 % pour l'ensemble du corpus. Les femmes sont représentées dans environ un quart des occurrences, ce qui est moins que dans les textes administratifs où leur présence a fait à peu près un tiers de l'ensemble. Si on regarde les occurrences enregistrées pour la presse française séparément de celles de la presse québécoise, les noms féminisés sont de 22,1 % en France contre 26,9 % au Québec, et le nombre d'occurrences est encore une fois plus élevé pour les résultats québécois, comme c'était aussi le cas pour le corpus de textes administratifs.

En plus des exemples mentionnés ci-dessus, Jalkanen a trouvé 196 occurrences de noms à valeur générique, où la forme générique constituée par le masculin au pluriel fait la norme pour désigner l'ensemble d'un groupe d'hommes et de femmes. Ces occurrences ne sont pas incluses dans les données comptées dans son corpus. Trois cas particulièrement intéressants sont commentés de plus près. C'est quand le masculin et le féminin désignant un métier ou un titre a été utilisé simultanément. Voici un exemple tiré de la presse française et un autre de la presse québécoise (Jalkanen 2012 : 60) :

1. Pourtant, je ne blâme jamais aucun conseiller ou conseillère, car ils font sans doute ce qu'ils peuvent avec ce qu'ils ont, c'est-à-dire pas grand-chose.
2. Vous imaginez combien d'autres directeurs et directrices se la coulent douce avec notre argent ??

Dans l'analyse de Jalkanen, elle a remarqué un total de six cas de « déviations » dans son corpus journalistique, c'est-à-dire quand les formes féminines conseillées n'ont pas été utilisées et que la forme masculine a été utilisé à la place du féminin. Tous ces cas ont été trouvés dans les quotidiens français, et aucun cas de « déviation » n'a été enregistré dans le corpus administratif. Jalkanen réfère à ces « déviations » comme des « fautes d'écriture », parce que le même journaliste a, dans le même article, employé la forme féminine pour le même titre, et cela ne peut donc pas être considéré une habitude ou un choix délibéré.

Jalkanen remarque aussi les occurrences du *président, ministre, Premier ministre, patron, député* et *maire* comme les plus fréquentes à la forme masculine, qui à sa forme féminine sont beaucoup moins représentées. Ces titres sont souvent suivis de *monsieur* ou *madame* (dans les textes administratifs), qui en plus d'augmenter ou préciser la valeur du sexe de la personne en question, est surtout une formule de politesse :

Un fait intéressant est à soulever: parmi les 66 *présidents*, on y trouve en fait 40 fois *M. le président*. De la même manière, pour les 13 *présidentes*, il y a 8 fois *Mme la présidente*.

On trouve ces expressions soit au féminin soit au masculin également pour *député*, *premier ministre*, *leader*, *ministre* et *chef*... (Jalkanen 2012 : 58).

Les femmes sont par contre mieux représentées, ou des fois même majoritaires, dans les métiers souvent estimés à une valeur plus basse que les autres ci-dessus. Parmi les données du corpus, Jalkanen a aussi montré des exemples à la forme féminine de *chef*, *porte-parole*, *actrice*, *journaliste* et *chanteuse* ayant une fréquence plus élevée.

3.3.6 Une récapitulation des résultats tirés des données secondaires

Pour résumer les résultats du corpus de Jalkanen, et pour compléter la totalité du corpus consistant de textes administratifs et journalistiques, les occurrences de la forme féminine font au total un pourcentage de 30,3 %, un peu en dessous d'un tiers de l'ensemble. Elle constate donc que la norme dans les quotidiens comme dans les textes officiels est d'utiliser les formes féminines pour désigner les femmes, même si les femmes sont moins représentées au total, soit de 28 % contre 72 % d'hommes. Ainsi les recommandations officielles de la France et du Québec sont respectivement bien respectées. Jalkanen n'a pas donné de commentaires sur des différences entre les journaux « sérieux » ou au format « tabloïd ». On peut donc supposer qu'il n'y a pas eu de différences importantes ou à remarquer.

3.3.7 Comparaison des données primaires aux données secondaires

Mes données primaires comparées aux données secondaires de Jalkanen, montrent avant tout qu'il y a beaucoup de similarités entre les deux corpus présentés. Les exemples de mon corpus sur la diffusion de la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions dans des publications diverses en France et au Québec m'ont dirigée vers le résultat le plus important à retenir : 35 % de toutes les données sont des titres professionnels à la forme féminine, c'est-à-dire un peu plus d'un tiers de l'ensemble. Les résultats tirés du corpus de Jalkanen montrent que les femmes sont représentées dans un peu moins d'un tiers, avec un pourcentage de 30,3 % des titres féminisés, les résultats sont donc très similaires. La diffusion un peu plus élevée au Québec par rapport à la situation en France, a été commentée dans les deux corpus. De même, que les « déviations » où un titre est suivi par *monsieur* ou *madame* qui sont

plus fréquents dans le corpus de Jalkanen, et où c'était surtout un phénomène apparu dans les textes administratifs, comme l'exemple montré ci-dessus : « Mmes et MM. les députés et les députées » (Jalkanen 2012 : 57). Les occurrences des titres masculins parmi les données les plus fréquentes sont à peu près les mêmes dans les deux corpus, et *président, ministre, chef* et *maire* en sont des exemples. Un résultat déviant des deux corpus, ce sont les occurrences de la configuration simultanée de la forme masculine et féminine pour désigner un ensemble d'hommes et femmes trouvé dans le corpus de Jalkanen, mais qui n'est pas présente dans mon corpus.

Selon les faits présentés ci-dessus, il est donc possible de donner une réponse à la question principale de mon mémoire : à savoir si la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions est effectivement utilisée d'une manière courante dans la presse d'aujourd'hui. À mon avis, je peux maintenant raisonnablement constater que les règles et les recommandations officielles concernant la féminisation, par le Journal Officiel en France et l'Office au Québec, sont respectées par les rédactions respectives et que la féminisation est donc appliquée quand la personne en question est une femme.

4.0 Conclusion

Dans ce mémoire, l'objectif était d'étudier la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions en France et au Québec. Une des questions posées est de savoir si la féminisation est effectivement utilisée d'une manière courante dans la presse d'aujourd'hui, et si c'est le cas, est-ce devenu la norme, ou existe-t-il une résistance contre cette féminisation ? Pour trouver des réponses et arriver à une conclusion, j'ai d'abord étudié un corpus composé d'un journal pour les jeunes et des magazines variés, publiés en 2013 et 2014. Les données des publications françaises et québécoises ont été examinées séparément, ensemble et en parallèle, par un souhait d'avoir une perspective de l'ensemble du phénomène de la féminisation, aussi bien que sur la situation respectivement en France et au Québec. A la fin, j'ai comparé mes résultats à ceux d'un corpus composé de journaux et de textes administratifs publiés entre 2011 et 2012 (Jalkanen 2012), pour arriver à une conclusion bien fondée.

Les recommandations officielles en France, au Québec et en Norvège ont été présentées dans la première partie, et j'ai focalisé sur les similarités et les différences éventuelles entre ces trois sociétés. Il y a deux tendances opposées : la Norvège a opté pour une neutralisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions tandis que la France et le Québec ont choisi la féminisation. Selon les théories présentées dans la première partie de ce mémoire, j'ai évalué les raisons de ces choix à la fois d'un point de vue linguistique et d'un point de vue sociologique. Le choix de neutralisation en Norvège, et ainsi les recommandations de Språkrådet, sont fondés sur la position officielle : en traitant les sexes d'une façon neutre dans la vie professionnelle, comme ailleurs, on évite de souligner le sexe de la personne qui occupe le titre et il est plus facile d'évaluer la performance de l'individu en soi. D'après le raisonnement norvégien la neutralisation, c'est-à-dire l'usage des substantifs épécènes, va ainsi avoir un effet positif entre les sexes et aussi augmenter les possibilités des femmes à avoir accès à n'importe quelle position ouverte sur le marché de l'emploi. Tandis que la France et le

Québec ont trouvé important de se concentrer sur la différence entre les sexes et d'appliquer la féminisation pour les mêmes raisons : de cette façon augmenter la parité entre les hommes et les femmes en montrant que c'est effectivement une femme dans une telle ou telle position, et ainsi justifier les rôles des femmes dans la société. Cette dissemblance est fondée sur les différences culturelles et sociales, entre la Norvège d'un côté, et la France et le Québec de l'autre côté. Le droit de vote de femmes peut être un exemple pour illustrer ces différences : en Norvège les femmes ont obtenu le droit de vote déjà en 1913, alors il fallait attendre jusqu'en 1940 au Québec et encore en 1945 pour la France.

Depuis les années 1970, on a vu une augmentation de femmes dans le monde de travail et la féminisation linguistique a commencé officiellement au Québec déjà en 1979, puis en France au début des années 1980. Le souhait d'implanter la féminisation dans la langue courante a commencé par les documents officiels. Les gouvernements respectifs ont publié des recommandations à suivre quant à la création de mots nouveaux, la néologie, et quant à l'application de ces noms, le néologisme. On a vu qu'il existe quelques différences entre les conseils de l'Académie française et le Journal Officiel en France, et l'Office du Québec. La France peut être considérée un peu plus restrictive quant aux formes appliquées, mais dans l'ensemble ces deux pays sont très en accord de l'un et l'autre, et les différences n'ont pas de rôle significatif pour les résultats. Les difficultés éventuelles concernant la féminisation sont tout d'abord qu'il existe une sorte d'hésitation envers l'application de la féminisation langagière, qui est une combinaison de phénomènes linguistiques et de défis sociaux.

La langue peut être un moyen d'augmenter les droits des femmes et l'égalité entre les hommes et les femmes, et mon hypothèse, comme précisé auparavant, est qu'il existe un certain lien entre la parité des sexes dans la société d'une part et la quantité et la fréquence des noms féminisés de l'autre. Depuis les informations trouvées tout au long de mon travail avec mon mémoire, il paraît que la parité des sexes est moins importante en France et au Québec qu'en Norvège. Une raison pour laquelle la situation varie entre ces endroits peut être qu'on ne sent pas le même besoin de faire la distinction entre homme et femme dans le langage d'un pays où la parité est fortement présente, comme il est dans la société norvégienne. Par contre, quand la

parité dans la société est d'une importance moins considérable, comme en France et au Québec, on sent le besoin de renforcer l'égalité des sexes entre autres à travers le langage, et ceci à l'aide de formes « féminisées », c'est-à-dire la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions.

Selon les résultats tirés de mon analyse, on voit que les titres féminins sont assez souvent utilisés dans les publications de mon corpus, et de même dans les journaux du corpus secondaire. Même s'il existe une résistance contre la féminisation des noms, et que la féminisation des métiers et des fonctions de prestige n'est pas toujours complète, on peut, à mon avis, conclure que l'application des noms féminisés dans la presse d'aujourd'hui est effectivement la norme, en France comme au Québec. Une question intéressante à étudier pourrait donc être d'examiner si la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions est aussi une réalité dans le langage courant dans d'autres pays francophones, par exemple en Belgique et en Suisse en Europe, comme dans des pays en Afrique, ce qui pourrait être le point de départ pour une analyse encore plus étendue.

La liberté d'expression est un droit humain et fait partie des droits de l'homme, les règles linguistiques proposées par le gouvernement de n'importe quel pays ne peut donc pas être des lois imposés au public, mais doivent rester des recommandations. On sait que le public se laisse influencer par la langue courante dans les documents officiels, et encore plus par celle appliquée dans les médias. Comme la langue est dynamique et évolue inévitablement, on peut supposer qu'après un certain temps on verra encore plus de formes féminines dans la langue courante. Est-ce que la féminisation des noms de métier, grade, fonction ou titre mènera à une société plus égalitaire entre femmes et hommes, cela reste à voir. Mais en tout cas, cela peut être un petit pas vers ce but idéal.

Bibliographie

ACADÉMIE FRANÇAISE 2014, « Questions de langue », Paris, Académie française, <http://academie-francaise.fr/la-langue-francaise/questions-de-langue>, consulté le 21 mars 2014

ASSEMBLEE NATIONALE 2014, « Fiche n° 13 : L'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives », http://www.assemblee-nationale.fr/connaissance/fiches_synthese/septembre2012/fiche_13.asp, consulté le 1^{er} mai 2014

BECQUER A., CERQUIGLINI B., CHOLEWSKA N., COUTIER M., FRECHER J., MATHIEU M.-J. 1999, *Femme, j'écris ton nom : Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades, fonctions*, Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, Institut National de la Langue Française, <http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/ressources/feminisation.pdf>, consulté le 1^{er} octobre 2013

BIRON M., DELAGE G., GUILLOTON N., VACHON-L'HEUREUX P., VERREAULT C. 1991, *Au féminin : Guide de féminisation des titres de fonction et des textes*. Québec, Guide de l'Office québécoise de la langue française. Les Publications du Québec, http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/feminin/aufeminin_final.pdf, consulté le 11 janvier 2014

BLAKAR R. M. 2006, *Språk er makt*, Oslo, Pax Forlag

BOMBARDIER D., LABORDE F. 2011, *Ne vous taisez plus !*, Paris, Fayard

CHÂTELAINÉ 2014a, « Club de lecture », Février 2014, Montréal, Éditions Rogers limitées

CHÂTELAINÉ 2014b, « Février, mois du cœur », Février 2014, Montréal, Éditions Rogers limitées

CHÂTELAINÉ 2014c, « Le carnet des sportives », Février 2014, Montréal, Éditions Rogers limitées

CHÂTELAINÉ 2014d, « Le rouge et la sloche », Février 2014, Montréal, Éditions Rogers limitées

CHÂTELAINÉ 2014e, « Rêver d'une autre vie », Février 2014, Montréal, Éditions Rogers limitées

CHATELAINÉ.COM 2013, « Les héritières de la veuve Cliquot », publié le 4 juin 2013, <http://fr.chatelaine.com/societe/les-heritieres-de-la-veuve-clicquot/>, consulté le 29 mars 2014

CHATELAINÉ.COM 2014a, <http://fr.chatelaine.com/a-propos/>, consulté le 25 février 2014

CHATELAINÉ.COM 2014b, « Hillary for président », publié le 17 mars 2014, <http://fr.chatelaine.com/societe/reportages/hillary-for-president/>, consulté le 12 avril 2014

- COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, « Congé de maternité », <http://www.cnt.gouv.qc.ca/conges-et-absences/evenements-familiaux/conge-de-maternite/index.html#c4623>, consulté le 1^{er} mai 2014
- COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE 1998 « Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre », Paris, DGLF, <http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/cogeter/feminisation/3cadrage.html#ancre766873>, consulté le 2 octobre 2013
- DGLF (Délégation générale à la langue française et aux langues de France) 2009, *Vous pouvez le dire en français*, « Les maux de l'Internet », Paris, DGLF, <http://www.dglff.culture.gouv.fr/publications/vouspouvez/Internet09.pdf>, consulté le 17 février 2014
- DISTER A., MOREAU M-L. 2013, « Du bon usage du masculin », *Langues et cité*, Numéro 24, Octobre 2013, Paris, DGLF, http://www.dglff.culture.gouv.fr/publications/LC_24_feminin-masculin.pdf, consulté le 29 octobre 2013
- ELMIGER D. 2013, « La longue vie de Mademoiselle », *Langues et cité*, Numéro 24, Octobre 2013, Paris, DGLF, http://www.dglff.culture.gouv.fr/publications/LC_24_feminin-masculin.pdf, consulté le 29 octobre 2013
- ENGER H-O. 2013, « When friends and teachers become hybrids (even more than they were) », Oslo
- FABIUS L. 1986, *Circulaire du 11 mars 1986 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*, Journal officiel, Paris, DGLF, http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/cogeter/feminisation/circulaire.du.11_03_86.html, consulté le 15 février 2012
- GOVERNEMENT FRANÇAIS 2014, « Chiffres-clés, L'égalité entre les femmes et les hommes », http://femmes.gouv.fr/wp-content/uploads/2012/03/Chiffres_cles-egalite-2011.pdf, consulté le 1^{er} mai 2014
- JALKANEN E. 2012, *La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades et titres en France et au Québec*, Mémoire de master, Jyväskylä, University of Jyväskylä
- JDE.FR 2014, « Présentation du Journal des Enfants », <http://www.jde.fr/footerLinks/about>, consulté le 31 mars 2014
- JOURNAL OFFICIEL 1986, *Circulaire du 11 mars 1986 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*, Paris, DGLF, http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/cogeter/feminisation/circulaire.du.11_03_86.html, consulté le 15 février 2012
- KANNAS C. 2009, *Bescherelle POCHE Orthographe*, Paris, Hatier
- LACTUALITE.COM 2013, « Viol : quand les victimes sont coupables », publié le 30 août 2013, <http://www.lactualite.com/actualites/monde/viol-quand-les-victimes-sont-coupables/>, consulté le 5 avril 2014
- LACTUALITE.COM 2014a, « À propos de *L'actualité* », <http://www.lactualite.com/a-propos-de-lactualite/>, consulté le 1^{er} avril 2014

LACTUALITE.COM 2014b, « Les cadeaux de Poutine à Harper, souvenirs de temps plus heureux », publié le 5 avril 2014, <http://www.lactualite.com/actualites/monde/les-cadeaux-de-poutine-a-harper-souvenirs-de-temps-plus-heureux/>, consulté le 5 avril 2014

LACTUALITE.COM 2014c, « L'Occident édenté face à l'annexion de la Crimée », publié le 1^{er} avril 2014, <http://www.lactualite.com/actualites/monde/loccident-edente-face-a-lannexion-de-la-crimée/>, consulté le 5 avril 2014

L'ACTUALITÉ 2014a, « Evelyne aux semelles de vent », Février 2014, Volume 39, N° 2

L'ACTUALITÉ 2014b, « Une sage décision », Février 2014, Volume 39, N° 2

L'ACTUALITÉ 2014c, « Vitrine de livre », Février 2014, Volume 39, N° 2

LANGUE ET CITÉ 2013, « Féminin, masculin : la langue et le genre », http://www.dglflf.culture.gouv.fr/publications/LC_24_feminin-masculin.pdf, consulté le 29 octobre 2013

LA PRESSE CANADIENNE 2014, « Les femmes seront moins représentées à l'Assemblée nationale », <http://www.lapresse.ca/actualites/elections-quebec-2014/201404/09/01-4756031-les-femmes-seront-moins-representees-a-lassemblee-nationale.php>, consulté le 1^{er} mai 2014

LAROUSSE 2013, *Dictionnaire de Français*, Paris, Editions Larousse, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/neologie/54197?q=neologie#53838>, consulté le 15 janvier 2013

L'ASSURANCE MALADIE 2014, « Le congé maternité », <http://www.ameli.fr/employeurs/vos-demarches/arret-maladie-conges/le-conge-maternite/duree-du-conge-maternite.php>, consulté le 1^{er} mai 2014

LE JOURNAL DES ENFANTS 2013a, « Les secours s'organisent », 14 novembre 2013, N° 1428

LE JOURNAL DES ENFANTS 2013b, « Sale temps pour le président », 14 novembre 2013, N° 1428

LE JOURNAL DES ENFANTS 2014a, « Égalité entre femme et homme », 30 janvier 2014, N° 1438

LE JOURNAL DES ENFANTS 2014b, « L'Hôpital volant soigne les aveugles », 30 janvier 2014, N° 1438

LE PETIT ROBERT 2011, *Le Petit Robert*, Dictionnaire numérique, Paris, Éditions Le Robert & Diagonal

LE PETIT ROBERT 2014, « Comment les mots entrent-ils dans le dictionnaire ? », <http://www.lepetitrobert.fr/>, consulté le 29 janvier 2014

LE POINT 2014a, « Comment fabriquer des jeunes chômeurs », 27 février 2014, N° 2163

LE POINT 2014b, « La femme qui résista à Walt Disney », 27 février 2014, N° 2163

LE POINT 2014c, « Tolix, l'inoxydable française », 27 février 2014, N° 2163

LEPOINT.FR 2013, « Allemagne : le chef de la Gestapo enterré dans un cimetière... juif », publié le 31 octobre 2013,

http://www.lepoint.fr/monde/allemande-le-chef-de-la-gestapo-est-entere-dans-un-cimetiere-juif-31-10-2013-1750411_24.php, consulté le 10 avril 2014

MARIE CLAIRE 2014, « Hommes, sweet home », Mars 2014, N° 739, Issy-les-Moulineaux, Marie Claire Album S.A.

MARIECLAIRE.FR 2013, « Me Maria Raharinarivonirina, gagne le prix Women for Change 2013 ! », publié le 18 octobre 2013,

<http://www.marieclaire.fr/me-maria-raharinarivonirina-gagne-le-prix-women-for-change-2013.702591.asp>, consulté le 20 mars 2014

MARIECLAIRE.FR 2014a, « Anne Hidalgo, candidate PS de Paris », publié le 12 mars 2014,

<http://www.marieclaire.fr/anne-hidalgo-candidate-ps-de-paris.712302.asp>, consulté le 20 mars 2014

MARIECLAIRE.FR 2014b, « 6 femmes maires à travers le monde », publié le 19 mars 2014,

<http://www.marieclaire.fr/6-femmes-maires-a-travers-le-monde.713799.asp>, consulté le 20 mars 2014

MEJRI S. 2011, « Néologie et unité lexicale : renouvellement théorique, polylexicalité et emploi », *Langages*, 183, Paris, Larousse/Armand Colin

MEJRI S., SABLAYROLLES J-F. 2011, « Présentation : Néologie, nouveaux modèles théoriques et NTIC », *Langages*, 183, Paris, Larousse/Armand Colin

NAV 2014, « Svangerskap, fødsel og adopsjon »,

<https://www.nav.no/Familie/Svangerskap%2C+fødsel+og+adopsjon>, consulté le 1^{er} mai 2014

RIEGEL M., PELLAT J-C., RIOUL R 2011, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France

SABLAYROLLES J-F., 2011, « De la « néologie syntaxique » à la néologie combinatoire », *Langages*, 183, Paris, Larousse/Armand Colin

SPRÅKRÅDET 2013, « Kjønnbalansert språk »,

<http://www.sprakradet.no/Sprakhjelp/Raad/Kjoenn/>, consulté le 4 décembre 2013

STORTINGET 2014, « Kvinner på Stortinget », <https://www.stortinget.no/no/Stortinget-og-demokratiet/Historikk/Kvinner-paa-Stortinget/>, consulté le 1^{er} mai 2014

WIKIPEDIA 2012, « Néologisme », <http://fr.wikipedia.org/wiki/Néologisme>, consulté le 12 avril 2012

WIKIPEDIA 2014a, « Marie Claire », http://fr.wikipedia.org/wiki/Marie_Claire, consulté le 31 mars 2014

WIKIPEDIA 2014b, « Le Point », http://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Point, consulté le 31 mars 2014

Annexe

Annexe 1:

Aperçu des publications françaises et québécoises :

Les occurrences des noms de métiers, fonctions, grades et titres par publication et par genre, ayant une fréquence de quatre ou plus.

Annexe 2:

Le Journal des Enfants :

Les occurrences des noms de métiers, fonctions, grades et titres par genre.

Annexe 3:

Le Point :

Les occurrences des noms de métiers, fonctions, grades et titres par genre.

Annexe 4:

Marie Claire :

Les occurrences des noms de métiers, fonctions, grades et titres par genre.

Annexe 5:

L'actualité :

Les occurrences des noms de métiers, fonctions, grades et titres par genre.

Annexe 6:

Châtelaine :

Les occurrences des noms de métiers, fonctions, grades et titres par genre.

Annexe 1:

Aperçu des publications françaises et québécoises :

Les occurrences des noms de métiers, fonctions, grades et titres par publication et par genre, ayant une fréquence de quatre ou plus.

Noms de métiers, fonctions, grades et titres	Genre	Le JdE	Le Point	Marie Claire	Nombre français	L'actualité	Châtelaine	Nombre québécois	Nombre total par nom
président	Masc.	41	27	4	72	14	6	20	92
présidente	Fém.	2	3	3	8	2	4	6	14
chef	Masc.	11	17	1	29	12	6	18	47
chef / femme chef	Fém.	1 0	1 0	4 1	6 1	1 0	2 0	3 0	9 1
directeur	Masc.	1	18	12	31	10	5	15	46
directrice	Fém.	2	6	5	13	10	11	21	35
ministre / ministre délégué	Masc.	14 0	16 0	3 0	33 0	8 0	0 0	8 0	41 0
ministre / ministre déléguée	Fém.	5 0	4 0	10 1	19 1	1 0	1 0	2 0	21 1
Premier ministre	Masc.	17	12	0	29	5	0	5	34
Première ministre	Fém.	2	2	0	4	2	0	2	6
professeur / prof	Masc.	8 2	2 1	3 0	13 3	4 0	3 4	7 4	24 7
professeur / prof / professeure	Fém.	2 0 0	0 0 1	0 0 1	2 0 2	1 0 0	0 1 3	1 1 3	3 1 5
auteur	Masc.	5	7	7	19	6	3	9	28
auteur / auteure (f.c.)	Fém.	0 0	2 1	0 5	2 6	0 2	0 6	0 8	2 14
journaliste	Masc.	1	8	5	14	5	6	11	25
journaliste	Fém.	1	3	5	9	2	7	9	18
maire	Masc.	11	9	0	20	0	0	0	20
maire / madame le maire femme maire	Fém.	0 0 0	0 1 0	6 0 1	6 1 1	1 0 0	1 0 0	2 0 0	8 1 1
champion (du monde / olympique, etc.)	Masc.	16	2	0	18	1	0	1	19
championne (du monde etc.)	Fém.	4	0	3	7	0	0	0	7
médecin	Masc.	5	3	0	8	0	5	5	18
médecin	Fém.	0	0	0	0	1	3	4	4
patron	Masc.	3	7	3	13	3	2	5	18
patronne	Fém.	0	0	0	0	0	0	0	0
conseiller	Masc.	2	8	1	11	2	2	4	15
conseillère	Fém.	0	1	0	1	1	0	1	2
spécialiste	Masc.	2	7	2	11	1	1	2	13
spécialiste	Fém.	2	1	3	6	1	2	3	9
(co)fondeur	Masc.	0	7	1	8	3	1	4	12
(co)fondatrice	Fém.	0	2	3	5	1	1	2	7
député	Masc.	0	7	1	8	3	1	4	12
députée	Fém.	0	3	4	7	1	2	3	11
candidat	Masc.	3	8	0	11	0	0	0	11
candidate	Fém.	1	3	7	11	1	2	3	14
acteur	Masc.	6	3	1	10	0	0	0	10
actrice	Fém.	7	2	10	19	0	1	1	20
artiste	Masc.	5	3	0	8	2	0	2	10
artiste	Fém.	1	1	2	4	1	0	1	5
créateur	Masc.	3	2	2	7	0	3	3	10
créatrice	Fém.	0	1	2	3	0	2	2	5
élu	Masc.	0	5	2	7	2	1	3	10
élue	Fém.	0	1	2	3	0	0	0	3
entraîneur	Masc.	4	1	2	7	2	1	3	10
entraîneuse	Fém.	0	0	0	0	0	0	0	0
pilote	Masc.	6	1	0	7	1	1	2	9
pilote	Fém.	0	0	0	0	0	0	0	0

producteur	Masc.	4	3	0	7	1	1	2	9
productrice	Fém.	0	0	0	0	1	2	3	3
roi	Masc.	6	0	1	7	0	2	2	9
reine	Fém.	3	0	0	3	0	0	0	3
docteur	Masc.	0	1	1	2	3	3	6	8
docteure	Fém.	0	0	0	0	1	2	3	3
gouverneur	Masc.	0	6	0	6	1	1	2	8
gouverneuse / gouverneure (f.c.)	Fém.	0	0	0	0	0	0	0	0
joueur (de foot, tennis, etc.)	Masc.	7	0	0	7	1	0	1	8
joueuse (de foot, tennis, etc.)	Fém.	1	0	0	1	1	0	1	2
maître	Masc.	1	5	1	7	1	0	1	8
maître / maîtresse	Fém.	0	1	0	1	0	0	0	1
		0	1	2	3	0	2	2	5
chanteur	Masc.	5	0	0	5	2	0	2	7
chanteuse	Fém.	8	0	2	10	1	2	3	13
comédien	Masc.	4	1	0	5	1	1	2	7
comédienne	Fém.	0	1	1	2	0	2	2	4
héros	Masc.	4	0	1	5	2	0	2	7
héroïne	Fém.	1	0	2	3	0	0	0	3
mentor	Masc.	0	6	0	6	0	1	1	7
mentor	Fém.	0	0	0	0	0	0	0	0
porte-parole	Masc.	0	1	0	1	4	2	6	7
porte-parole	Fém.	0	1	2	3	1	1	2	5
prince	Masc.	3	2	2	7	0	0	0	7
princesse	Fém.	2	0	3	5	0	0	0	5
chercheur	Masc.	1	3	0	4	1	1	2	6
chercheuse	Fém.	0	0	4	4	0	1	1	5
empereur	Masc.	1	4	1	6	0	0	0	6
impératrice	Fém.	0	0	2	2	0	0	0	2
étudiant	Masc.	0	2	1	3	2	1	3	6
étudiante	Fém.	0	1	2	3	2	2	4	7
expert	Masc.	0	4	0	4	2	0	2	6
experte	Fém.	0	0	0	0	0	0	0	0
PDG	Masc.	0	4	0	4	2	0	2	6
PDG / pédagogue	Fém.	0	0	0	0	1	0	1	1
photographe	Masc.	3	1	2	6	0	0	0	6
photographe	Fém.	0	0	0	0	0	2	2	2
policier	Masc.	1	4	0	5	1	0	1	6
policieère	Fém.	0	0	0	0	0	0	0	0
propriétaire / proprio	Masc.	0	5	0	5	0	0	0	5
		0	0	0	0	0	1	1	1
propriétaire	Fém.	0	1	0	1	0	0	0	1
rédacteur en chef	Masc.	0	0	3	3	2	1	3	6
rédactrice en chef	Fém.	1	0	8	9	4	4	8	17
responsable	Masc.	2	3	1	6	0	0	0	6
responsable	Fém.	1	2	3	6	1	1	2	8
secrétaire	Masc.	0	5	1	6	0	0	0	6
secrétaire	Fém.	0	2	1	3	0	1	1	4
compositeur	Masc.	3	0	1	4	1	0	1	5
compositrice	Fém.	0	0	0	0	0	0	0	0
architecte	Masc.	2	2	0	4	0	1	1	5
architecte	Fém.	0	1	1	2	0	2	2	4
athlète	Masc.	2	1	0	3	2	0	2	5
athlète	Fém.	0	0	0	0	1	1	2	2
chauffeur	Masc.	0	2	0	2	0	3	3	5
chauffeuse / -eure	Fém.	0	0	0	0	0	0	0	0
commissaire	Masc.	1	2	0	3	2	0	2	5
commissaire	Fém.	0	1	0	1	0	0	0	1
écrivain	Masc.	2	1	2	5	0	0	0	5
écrivain	Fém.	1	1	0	2	0	0	0	2
écrivaine (f.c.)		0	0	2	2	0	1	1	3
enseignant	Masc.	2	0	1	3	0	2	2	5
enseignante	Fém.	1	0	1	2	0	1	1	3

fonctionnaire / haut fonctionnaire	Masc.	0	2	0	2	1	0	1	3
		1	1	0	2	0	0	0	2
fonctionnaire	Fém.	0	0	0	0	0	1	1	1
haute fonctionnaire		0	0	0	0	0	0	0	0
footballeur	Masc.	4	0	1	5	0	0	0	5
footballeuse	Fém.	0	0	1	1	0	0	0	1
ingénieur	Masc.	0	0	0	0	3	2	5	5
Ingénieure (f.c.)	Fém.	0	0	1	1	0	1	1	2
leader	Masc.	0	1	0	1	3	1	4	5
leader	Fém.	0	0	0	0	0	1	1	1
sociologue	Masc.	0	0	2	2	0	3	3	5
sociologue	Fém.	0	0	2	2	0	1	1	3
psychologue	Masc.	0	0	1	1	0	4	4	5
psychologue	Fém.	0	0	1	1	0	5	5	6
réalisateur	Masc.	3	0	2	5	0	0	0	5
réalisatrice	Fém.	1	0	0	1	0	0	0	1
agent	Masc.	0	3	1	4	0	0	0	4
agent	Fém.	0	0	2	2	0	0	0	2
agriculteur	Masc.	2	0	0	2	0	2	2	4
agricultrice	Fém.	0	0	0	0	0	0	0	0
ambassadeur	Masc.	0	1	1	2	1	1	2	4
ambassadrice	Fém.	0	1	2	3	0	1	1	4
animateur	Masc.	2	0	0	2	0	2	2	4
animatrice	Fém.	0	1	0	1	0	8	8	9
avocat	Masc.	1	2	0	3	1	0	1	4
avocate / femme avocate	Fém.	0	0	2	2	1	0	1	3
		0	0	1	1	0	0	0	1
cardinal	Masc.	4	0	0	4	0	0	0	4
cardinale?	Fém.	0	0	0	0	0	0	0	0
chroniqueur	Masc.	0	1	1	2	1	1	2	4
chroniqueuse	Fém.	0	1	0	1	0	0	0	1
historien	Masc.	0	3	0	3	1	0	1	4
historienne	Fém.	1	0	0	1	0	0	0	1
inventeur	Masc.	2	2	0	4	0	0	0	4
inventrice	Fém.	0	0	0	0	0	0	0	0
juge	Masc.	0	4	0	4	0	0	0	4
juge	Fém.	0	0	0	0	0	0	0	0
metteur en scène	Masc.	1	2	0	3	0	1	1	4
metteure en scène	Fém.	0	0	0	0	1	0	1	1
pape	Masc.	2	2	0	4	0	0	0	4
---	Fém.	0	0	0	0	0	0	0	0
sénateur	Masc.	0	3	0	3	0	1	1	4
sénatrice	Fém.	0	0	0	0	0	1	1	1
star	Masc.	1	2	0	3	1	0	1	4
star	Fém.	1	0	3	4	0	1	1	5
coordonnateur	Masc.	0	0	0	0	2	2	4	4
coordonnatrice	Fém.	0	0	0	0	0	3	3	3
Nombre total	Masc.	243	278	78	599	129	92	221	820
	Fém.	52	55	129	236	45	99	144	380

Annexe 2:

Le Journal des Enfants :

Toutes les occurrences des noms de métiers, fonctions, grades et titres par genre.

Masculin	Nombre d'occurrences	Féminin	Nombre d'occurrences
président	41	présidente	2
Premier ministre	17	première ministre	2
champion (du monde / olympique, etc.)	16	championne	4
ministre	14	ministre	5
chef	11	chef	1
maire	11	maire	0
professeur / prof	8 / 2	professeur / professeure	2 / 0
joueur (de foot / tennis, etc.)	7	joueuse	1
acteur	6	actrice	7
pilote	6	pilote	0
roi	6	reine	3
artiste	5	artiste	1
auteur	5	auteure / autrice	0
chanteur	5	chanteuse	8
médecin	5	médecin	0
comédien	4	comédienne	0
entraîneur	4	entraîneuse	0
footballeur	4	footballeuse	0
héro	4	héroïne	1
producteur	4	productrice	0
candidat	3	candidate	1
compositeur	3	compositrice	0
créateur	3	créatrice	0
dessinateur	3	dessinatrice	0
officier	3	officière	0
patron	3	patronne	0
photographe	3	photographe	0
prince	3	princesse	2
réalisateur	3	réalisatrice	1
agriculteur	2	agricultrice	0
animateur	2	animatrice	0
architecte	2	architecte	0
athlète	2	athlète	0
aviateur	2	aviatrice	0
conseiller municipale	2	conseillère municipale	0
dentiste	2	dentiste	0
écrivain	2	écrivain	1
enseignant	2	Enseignante	1
humoriste	2	humoriste	0
millionnaire	2	millionnaire	0
inventeur	2	inventrice	0
musicien	2	musicienne	0
pape	2	---	0
pasteur	2	pasteure	0
préfet	2	préfète	0
reporter	2	reporter / reportrice	0
responsable	2	responsable	1
soldat	2	soldate	0
spécialiste	2	spécialiste	2
sportif	2	sportive	0
vétérinaire	2	vétérinaire	0
arbitre	1	arbitre	0
astronaute	1	astronaute	0

avocat	1	avocate	0
boxeur	1	boxeuse	0
capitaine	1	capitaine	0
chercheur	1	chercheuse	0
chirurgien	1	chirurgienne	0
chocolatier	1	chocolatière	0
chorégraphe	1	chorégraphe	1
clown	1	clown	0
coach	1	coach	1
commissaire	1	commissaire	0
couturier	1	couturière	0
danseur	1	danseuse	1
dictateur	1	dictatrice	0
directeur	1	directrice	2
dirigeant	1	dirigeante	1
éditeur	1	éditrice	0
électeur	1	électrice	0
élève	1	élève	1
empereur	1	impératrice	0
esclave	1	esclave	0
fermier	1	fermière	0
gardien	1	gardienne	0
guerrier	1	guerrière	0
gymnaste	1	gymnaste	0
haut fonctionnaire	1	haute fonctionnaire	0
ingénieur	1	ingénieure (f.c)	0
inspecteur	1	inspectrice	0
instructeur	1	instructrice	0
interprète	1	interprète	0
journaliste	1	journaliste	1
légende	1	légende	0
lycéen	1	lycéenne	0
maître	1	maîtresse	0
mathématicien	1	mathématicienne	0
membre de services secrets	1	membre de services secrets	0
messenger (des Nations unies)	1	messenger (des Nations unies)	0
metteur en scène	1	metteuse en scène	0
mineur	1	----	0
moniteur	1	monitrice	0
nageur	1	nageuse	0
naturaliste	1	naturaliste	0
navigateur	1	navigatrice	0
paparazzi	1	paparazzi	0
patineur	1	patineuse	1
physicien	1	physicienne	0
poète	1	poète	0
policier	1	policière	0
Premier monsieur	1	Première dame	1
présentateur	1	présentatrice	0
président de l'Assemblée nationale	1	présidente de l'Assemblée nationale	0
prisonnier	1	prisonnière	0
rappeur	1	rappeuse	0
skieur	1	skieuse	3
soigneur	1	soigneuse	0
sponsor	1	sponsor	0
sprinteur	1	sprinteuse	0
star	1	star	1
vice-président	1	vice-présidente	0
vice-Premier ministre	1	vice-Première ministre	0

voleur	1	voleuse	0
coiffeur	0	coiffeuse	1
consultant	0	consultante (scientifique)	1
gardien de but	0	gardienne de but	1
historien	0	historienne	1
<i>steward</i>	0	hôtesse de l'air	1
infirmier	0	infirmière	1
mannequin	0	mannequin	1
médiateur	0	médiatrice	1
nanny	0	nanny	1
rédacteur	0	rédactrice (en chef)	1
violoniste	0	violoniste	1
Total	318	Total	71

Annexe 3:

Le Point :

Les occurrences des noms de métiers, fonctions, grades et titres par genre.

Masculin	Nombre d'occurrences	Féminin	Nombre d'occurrences
président	27	présidente	3
directeur	18	directrice	6
chef (de l'État, etc.)	17	chef / cheffe (de l'État, etc.)	1 / 0
ministre	16	ministre	4
Premier ministre	12	Première ministre	2
maire	9	maire / madame le maire	1 / 1
candidat	8	candidate	3
conseiller	8	conseillère	1
journaliste	8	journaliste	3
auteur	7	auteur / autrice / auteure	2 / 0 / 1
(co)fondateur	7	(co)fondatrice	2
député	7	députée	3
patron	7	patronne	0
spécialiste	7	spécialiste	1
gouverneur	6	gouverneuse / gouverneure	0
mentor	6	mentor	0
élu	5	élue	1
maître	5	maître / maîtresse	1 / 1
propriétaire	5	propriétaire	1
secrétaire (national / général)	5	secrétaire (nationale / générale)	2
cardinal	4	---	0
empereur	4	impératrice	0
expert	4	experte	0
juge	4	juge	0
PDG	4	PDG / pédégère	0 / 0
policier	4	policière	0
acteur	3	actrice	2
agent	3	agente	0
artiste	3	artiste	1
chercheur	3	chercheuse	0
entrepreneur	3	entrepreneuse	0
haut fonctionnaire / fonctionnaire	2 / 1	haute fonctionnaire / fonctionnaire	0
général	3	générale	0
historien	3	historien	0
médecin	3	médecin	0
responsable	3	responsable	2
sénateur	3	sénatrice	0
prof / professeur	1 / 2	prof / professeure / professeur	0 / 1 / 0
producteur	3	productrice	0
architecte	2	architecte	1
associé	2	associée	0
avocat	2	avocate	0
champion (du monde)	2	championne (du monde)	0
chauffeur	2	chauffeur / chauffeuse / chauffeure	0
commissaire	2	commissaire	1
créateur	2	créatrice	1
étudiant	2	étudiante	1
gardien	2	gardienne	0
gynécologue	2	gynécologue	0
inventeur	2	inventrice	0
lauréat	2	lauréate	0
magistrat	2	magistrat	0

metteur en scène	2	metteuse en scène	0
militaire	2	militaire	0
mineur	2	---	0
pape	2	---	0
peintre	2	peintre	0
philosophe	2	philosophe	1
prince	2	princesse	0
polytechnicien	2	polytechnicienne	0
réalisateur	2	réalisatrice	0
sculpteur	2	sculptrice	0
vendeur	2	vendeuse	0
scénariste	2	scénariste	1
star	2	star	0
trésorier	2	trésorière	1
vigneron	2	vigneronne	0
adjoint	1	adjointe	0
ambassadeur	1	ambassadrice	1
apôtre	1	apôtre	0
archevêque / évêque	1/0	archevêque / évêque	0
artisan	1	artisane	0
assistant	1	assistant	0
athlète	1	athlète	0
biologiste	1	biologiste	0
boxeur	1	boxeuse	0
cadre	1	cadre	0
chaudronnier	1	chaudronnière	0
chorégraphe	1	chorégraphe	0
chroniqueur	1	chroniqueuse	1
collaborateur	1	collaboratrice	1
commandant	1	commandante	0
comédien	1	comédienne	1
conducteur	1	conductrice	0
consul	1	consule	0
cosmonaute	1	cosmonaute	0
cuisinier	1	cuisinière	0
dentiste	1	dentiste	0
docteur	1	docteure	0
documentariste	1	documentariste	0
écologiste	1	écologiste	0
écrivain	1	Ecrivain / écrivaine	1 / 0
employé	1	employée	1
employeur	1	employeuse	0
entraîneur	1	entraîneuse	0
état-major	1	état-major	0
fossoyeur	1	fossoyeur ?	0
géochimiste	1	géochimiste	0
généticien	1	généticienne	0
graphiste	1	graphiste	0
guitariste	1	guitariste	0
humoriste	1	humoriste	1
leader	1	leader	0
lieutenant	1	lieutenante	0
logisticien	1	logisticienne	0
major	1	major	0
maréchal	1	maréchal / maréchale	0
photographe	1	photographe	0
pilote	1	pilote	0
pompiste	1	pompiste	0
porte-parole	1	porte-parole	1

préfet	1	femme préfet / préfète	0
prêtre	1	prêtre	0
promoteur	1	promotrice	0
rabbin	1	rabbine ?	0
routier	1	routier	0
saint	1	sainte	0
sauteur	1	sauteuse	0
skieur	1	skieuse	0
sponsor	1	sponsor	0
traitant	1	traitante	0
tsar	1	tsarine (femme du tsar)	0
vétérinaire	1	vétérinaire	0
acheteur	0	acheteuse	1
agent de bord / steward	0	hôtesse de l'air	1
animateur	0	animatrice	1
conservateur	0	conservatrice	1
critique (d'art)	0	critique (d'art)	1
économiste	0	économiste	1
essayiste	0	essayiste	1
« homme de chambre »	0	femme de chambre	1
honoré	0	honorée	1
licencié	0	licenciée	1
lycéen	0	lycéenne	2
psychanalyste	0	psychanalyste	1
romancier	0	romancière	1
top-modèle	0	*top-modèle	1
vedette	0	vedette	1
Total	365	Total	77

Annexe 4:*Marie Claire :*

Les occurrences des noms de métiers, fonctions, grades et titres par genre.

Masculin	Nombre d'occurrences	Féminin	Nombre d'occurrences
directeur	12	directrice	5
auteur	7	auteur / autrice / auteure	0 / 0 / 5
journaliste	5	journaliste	5
président / vice-ministre-présidente	4 / 0	présidente / vice-ministre-présidente	3 / 1
coiffeur	3	coiffeuse	0
rédacteur (en chef)	3	rédactrice (en chef)	8
ministre / vice-ministre / ministre déléguée	3 / 0	ministre / vice-ministre / ministre déléguée	10 / 1 / 1
patron	3	patronne	0
prof / professeur	0 / 3	prof / professeure / professeur	0 / 1 / 0
créateur	2	créatrice	2
élu	2	élue	2
entraîneur	2	entraîneuse	0
écrivain	2	écrivain / écrivaine	0 / 2
paparazzi	2	paparazzi	0
photographe	2	photographe	0
prince	2	princesse	3
psychanalyste	2	psychanalyste	1
réalisateur	2	réalisatrice	0
sociologue	2	sociologue	2
spécialiste	2	spécialiste	3
acteur	1	actrice	10
agent	1	agent / agente	2 / 0
ambassadeur	1	ambassadrice	2
chirurgien	1	chirurgienne	0
chroniqueur	1	chroniqueuse	0
chef (de l'État, etc.)	1	chef / femme chef / cheffe	4 / 1 / 0
coach	1	coach	1
(co)fondateur	1	(co)fondatrice	3
compositeur	1	compositeur	0
conseiller	1	conseillère	0
couturier	1	couturière	0
député	1	députée	4
dirigeant	1	dirigeante	0
docteur	1	docteure	0
enseignant	1	enseignant	0
empereur	1	impératrice	2
étudiant	1	étudiante	2
footballeur	1	footballeuse	1
héros	1	héroïne	2
homme à la maison	1	femme à la maison	0
interprète	1	interprète	0
jardinier	1	jardinière	0
joueur	1	joueuse	2
maître	1	maître / maîtresse	0 / 2
manager	1	manager	0
maquilleur	1	maquilleuse	0
membre	1	membre	4
ouvrier	1	ouvrière	0
psychologue	1	psychologue	1
psychothérapeute	1	psychothérapeute	1
rappeur	1	rappeuse	0

reporter	1	reporter	2
responsable	1	responsable	3
roi	1	reine	0
scénariste	1	scénariste	0
secrétaire (national / général)		secrétaire (nationale / générale)	1
styliste	1	styliste	1
gynécologue	1	gynécologue	0
(premier) adjoint (de maire)	0	(première) adjointe (de maire)	1
anthropologue	0	anthropologue	1
architecte	0	architecte / femme architecte	1
avocat	0	avocate / femme avocate	2 / 1
artiste	0	artiste	2
batteur	0	batteur / batteuse	0 / 1
candidat	0	candidate	7
champion (du monde / olympique)	0	championne (du monde / olympique)	3
chanteur	0	chanteuse	2
chargé	0	chargée	1
chercheur	0	chercheuse	4
chevalier	0	chevalière	1
collaborateur	0	collaboratrice	1
comédien	0	comédienne	1
consultant	0	consultante	1
danseur	0	danseuse	2
diplomate	0	diplomate	2
diplômé	0	diplômée	1
documentariste	0	documentariste	1
duc	0	duchesse	1
éditeur	0	éditrice	2
éducateur	0	éducatrice	1
enquêteur	0	enquêteuse	1
enseignant	0	enseignante	1
guide	0	guide	1
« homme de chambre » / « homme de ménage »	0 / 0	femme de chambre / femme de ménage	0 / 1
homme politique	0	femme politique	2
ingénieur	0	ingénieure	1
inspecteur	0	inspectrice (du travail)	1
instituteur	0	institutrice	1
juriste expert	0	juriste expert	1
lauréat	0	lauréate	1
maïeuticien	0	sage-femme	1
maire	0	maire / femme maire / ex-maire	5 / 1 / 1
mannequin	0	mannequin	2
maquilleur	0	maquilleuse	1
neurobiologiste	0	neurobiologiste	1
poète	0	poète	1
porte-parole	0	porte-parole	2
physicien	0	physicienne	1
réceptionniste	0	réceptionniste	1
sexologue	0	sexologue	1
stagiaire	0	stagiaire	1
star	0	star	3
top-modèle	0	top-modèle	1
trade(u)r	0	tradeuse	1
vedette	0	vedette	1
Total	103	Total	182

Annexe 5:

L'actualité :

Les occurrences des noms de métiers, fonctions, grades et titres par genre.

Masculin	Nombre d'occurrences	Féminin	Nombre d'occurrences
président	14	présidente	2
chef	12	chef / cheffe	1 / 0
directeur	10	directrice	10
ministre	8	ministre	1
auteur	6	auteure / autrice	2 / 0
journaliste	5	journaliste	2
premier ministre	5	première ministre	2
porte-parole	4	porte-parole	1
professeur	4	professeuse	1
député	3	députée	1
docteur	3	docteure	1
fondateur	3	fondatrice	1
ingénieur	3	ingénieure	0
leader	3	leader	0
patron	3	patronne	0
artiste	2	artiste	1
athlète	2	athlète	1
chanteur	2	chanteuse	1
commissaire	2	commissaire	0
conjoint	2	conjointe	2
conseiller	2	conseillère	1
coordonnateur	2	coordonnatrice	0
élu	2	élue	0
entraîneur	2	entraîneuse	0
étudiant	2	étudiante	2
expert	2	experte	0
héros	2	héroïne	0
PDG	2	PDG / pédégère	0 / 0
physicien	2	physicienne	0
rédacteur	2	rédactrice	4
vedette	2	vedette	0
vice-président	2	vice-présidente	1
académicien	1	académicienne	0
adjoint	1	adjointe	2
ambassadeur	1	ambassadrice	0
assistant	1	assistante	0
avocat	1	avocate	1
cadre	1	cadre	0
champion	1	championne	0
chercheur	1	chercheuse	0
chirurgien	1	chirurgienne	0
chroniqueur	1	chroniqueuse	0
cinéaste	1	cinéaste	0
collaborateur	1	collaboratrice	0
collègue	1	collègue	0
comédien	1	comédienne	0
compositeur	1	compositrice	0
constructeur	1	constructrice	0
consultant	1	consultante	0
conteur	1	conteuse	0
correspondant	1	correspondante	0
détenteur	1	détentriche	0
diplômé	1	diplômée	0

économiste	1	économiste	0
éditeur	1	éditrice	5
élève	1	élève	0
évêque	1	évêque	0
fonctionnaire	1	fonctionnaire	
géographe	1	géographe	0
gestionnaire	1	gestionnaire	2
gouverneur	1	gouverneuse / gouverneure	0
historien	1	historienne	0
homme d'affaires	1	femme d'affaires	0
hôte	1	hôtesse	0
innovateur	1	innovatrice	0
joueur	1	joueuse	0
magnat	1	magnate ? (non dic.)	0
maître	1	maîtresse	0
musicien	1	musicienne	0
organisateur	1	organisatrice	0
ouvrier	1	ouvrière	0
parfumeur	1	parfumeuse	0
peintre	1	peintre	1
pilote	1	pilote	0
poète	1	poète	1
policier	1	policière	0
politicien	1	politicienne	0
prédécesseur	1	prédécesseuse	0
producteur	1	productrice	1
réparateur	1	réparatrice	0
sénateur	1	sénatrice	0
septuagénaire	1	septuagénaire	1
skieur	1	skieuse	1
soldat	1	soldate	0
spécialiste	1	spécialiste	1
star	1	star	0
stratège	1	stratège	0
successeur	1	successeuse	0
superviseur	1	superviseuse	1
suspect	1	suspecte	0
travailleur	1	travailleuse	0
vendeur	1	vendeuse	0
candidat	0	candidate	1
célébrité	0	célébrité	1
chorégraphe	0	chorégraphe	1
comptable	0	comptable	1
designer	0	designer	1
dramaturge	0	dramaturge	1
maire	0	maire	1
mannequin	0	mannequin	1
médaille olympique	0	médaille olympique	1
médecin	0	médecin	1
metteur en scène	0	metteuse en scène	1
père à la maison	0	mère à la maison	1
philosophe	0	philosophe	1
plancheur	0	planchiste	1
quinquagénaire	0	quinquagénaire	1
responsable	0	responsable	1
réviseur	0	réviseuse	1
traducteur	0	traductrice	1
Total	180	Total	73

Annexe 6:*Châtelaine :*

Les occurrences des noms de métiers, fonctions, grades et titres par genre.

Masculin	Nombre d'occurrences	Féminin	Nombre d'occurrences
prof / professeur	4 / 3	prof / professeure	1 / 3
chef	6	chef / cheffe	2 / 0
directeur	6	directrice	6
journaliste	6	journaliste	7
président	6	présidente	4
directeur	5	directrice	11
médecin	5	médecin	3
psychologue	4	psychologue	5
auteur	3	auteure / autrice	4 / 0
chauffeur	3	chauffeuse	0
créateur	3	créatrice	2
docteur	3	docteure	2
psychiatre	3	psychiatre	0
sociologue	3	sociologue	1
boss	2	boss	0
coordonnateur	2	coordonnatrice	3
enseignant	2	enseignante	1
guide	2	guide	0
ingénieur	2	ingénieure	1
patron	2	patronne	0
agriculteur	2	agricultrice	0
animateur	2	animatrice	8
couturier	2	couturière	0
graphiste	2	graphiste	0
porte-parole	2	porte-parole	1
roi	2	reine	0
ambassadeur	1	ambassadrice	0
architecte	1	architecte	1
bédéiste	1	bédéiste	1
chercheur	1	chercheuse	1
chroniqueur	1	chroniqueuse	0
coach	1	coach	0
cofondateur	1	cofondatrice	0
comédien	1	comédienne	2
commandant	1	commandante	0
correspondant	1	correspondante	0
défenseur	1	défenseure	0
député	1	députée	2
designer	1	designer	2
économiste	1	économiste	0
élu	1	élue	0
entraîneur	1	entraîneuse	0
étudiant	1	étudiante	2
fermier	1	fermière	1
gestionnaire	1	gestionnaire	3
gouverneur	1	gouverneuse (f) / gouverneure (f.c)	0
homme d'affaires	1	femme d'affaires	0
homme politique	1	femme politique	1
hôte	1	hôtesse	0
impresario	1	impresario	0
infirmier	1	infirmière	1
informaticien	1	informaticienne	1
instituteur	1	institutrice	0

leader	1	leader	1
lieutenant	1	lieutenante	0
magnat	1	magnate	0
maire	1	mairesse / la maire	0
mannequin	1	mannequin	1
mentor	1	mentor	0
metteur en scène	1	metteuse en scène	0
neurologue	1	neurologue	0
orthophoniste	1	orthophoniste	1
patriarche	1	matriarche	0
pédagogue	1	pédagogue	0
personnage principal	1	personnage principal	0
pilote	1	pilote	0
physicien	1	physicienne	0
politicien	1	politicienne	1
pompier	1	pompier	0
producteur	1	productrice	2
proprio	1	proprio	0
psychanalyste	1	psychanalyste	0
réalisateur	1	réalisatrice	0
rédacteur / r. en chef	1 / 0	rédactrice / r. en chef	3 / 1
régisseur	1	régisseuse	0
représentant	1	représentante	4
routier	1	routier	0
scientifique	1	scientifique	0
sénateur	1	sénatrice	1
sous-ministre	1	sous-ministre	1
spécialiste	1	spécialiste	2
vendeur	1	vendeuse	0
vétérinaire	1	vétérinaire	0
acteur	0	actrice	1
aidant	0	aidante	1
ambassadeur	0	ambassadrice	1
animalier	0	animalière	1
anthropologue	0	anthropologue	1
architecte	0	architecte	1
assistant	0	assistante	1
athlète	0	athlète	1
auteur	0	auteure	2
baroudeur	0	baroudeuse	1
brocanteur	0	brocanteuse	1
candidat	0	candidate	2
chanteur	0	chanteuse	2
chargé (de projets)	0	chargée (de projets)	3
choriste	0	choriste	1
chroniqueur	0	chroniqueuse	2
collaborateur	0	collaboratrice	1
correcteur	0	correctrice	2
criminologue	0	criminologue	1
délégué	0	déléguée	1
diplômé	0	diplômée	1
écrivain	0	écrivaine	1
éditeur	0	éditrice	2
éducateur	0	éducatrice	3
élu	0	élue	2
ethnologue	0	ethnologue	1
féministe	0	féministe	1
fonctionnaire	0	fonctionnaire	1
fondateur	0	fondatrice	1

gardien des enfants	0	gardienne des enfants	1
gérant	0	gérante	1
gourmet	0	gourmet	1
héritier	0	héritière	1
homme de ménage	0	femme de ménage	2
humaniste	0	humaniste	1
humoriste	0	humoriste	1
hygiéniste dentaire	0	hygiéniste dentaire	1
illustrateur	0	illustratrice	1
instigateur	0	instigatrice	1
maître	0	maîtresse	2
marquis	0	marquise	2
mathématicien	0	mathématicienne	1
militant	0	militante	1
ministre	0	ministre	1
nageur	0	nageuse	1
négociant	0	négociant	2
patineur	0	patineuse	2
pédiatre	0	pédiatre	1
père-travailleur	0	mère-travailleuse	1
photographe	0	photographe	2
poète	0	poète	2
polémiste	0	polémiste	1
premier homme	0	première dame	1
propriétaire	0	propriétaire	1
rechercheur	0	rechercheur	2
récipiendaire	0	récipiendaire	1
réfugié	0	réfugiée	1
responsable	0	responsable	1
secrétaire d'État	0	secrétaire d'État	1
sexologue	0	sexologue	1
soldat	0	soldate	1
star	0	star	1
superviseur	0	superviseuse	2
technicien	0	technicienne	1
top-modèle	0	top-modèle	1
vedette	0	vedette	1
vice-président	0	vice-présidente	1
vigneron	0	vigneronne	3
Total	144	Total	193